



Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)  
Council of Ministers of Education, Canada

# Rapport à la CEE-ONU et à l'UNESCO sur les indicateurs de l'éducation au développement durable

## Rapport pour le Canada

Octobre 2007

Préparé par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

en collaboration avec

Environnement Canada et

la Commission canadienne pour l'UNESCO



Environnement  
Canada

Environment  
Canada



CANADIAN COMMISSION FOR UNESCO  
COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

[www.unesco.ca](http://www.unesco.ca)



## Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	<b>1</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
Contexte du rapport .....	5
Responsabilité de l'éducation .....	7
<b>Cadres d'orientation, de réglementation et d'opération</b> .....	<b>7</b>
Politiques et stratégies gouvernementales .....	8
Cadres d'éducation .....	13
Collaboration à l'éducation au développement durable .....	15
<b>Promotion du développement durable par l'apprentissage formel, non formel et informel</b> .....	<b>19</b>
L'éducation en vue du développement durable intégrée à toutes les étapes du programme des études primaires et secondaires.....	19
Cours et activités des niveaux primaire et secondaire portant sur l'éducation au développement durable .....	23
Enseignement postsecondaire .....	26
Gouvernement du Canada – Apprentissage non formel .....	30
Gouvernement du Canada – Sensibiliser la population et les entreprises .....	33
Apprentissage communautaire actif.....	35
Commission canadienne pour l'UNESCO .....	37
<b>Donner aux éducateurs la compétence requise pour intégrer le développement durable dans leur enseignement</b> .....	<b>39</b>
<b>S'assurer que des outils et des documents efficaces d'éducation en vue du développement durable sont fournis</b> .....	<b>42</b>
<b>Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine du développement durable</b> .....	<b>46</b>
<b>Renforcer la collaboration pour l'éducation en vue du développement durable à tous les niveaux dans la région de la CEE-ONU</b> .....	<b>52</b>
<b>Favoriser la conservation, l'utilisation et la promotion du savoir des peuples autochtones dans l'éducation au développement durable</b> .....	<b>55</b>
<b>Défis et obstacles s'opposant à la mise en œuvre de la stratégie</b> .....	<b>59</b>
<b>Aide requise pour améliorer la mise en œuvre</b> .....	<b>61</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>62</b>

<b>Annexe A – documents de références.....</b>	<b>64</b>
Ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation au Canada.....	64
Autres ministères provinciaux et territoriaux et sites Web consacrés à l'EDD.....	65
Ministères et organismes du gouvernement du Canada.....	65
Liens pancanadiens.....	66
Organismes non gouvernementaux, organismes sans but lucratif et organisations de la société civile.....	67
Centres de recherche postsecondaire.....	69
Documents.....	71
<b>Annexe B – carte du Canada.....</b>	<b>75</b>
<b>Annexe C – L'éducation au Canada.....</b>	<b>76</b>
Responsabilité de l'éducation.....	76
Éducation primaire et secondaire.....	76
Enseignement postsecondaire.....	79
Éducation des adultes.....	82
Activités du gouvernement du Canada.....	83
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).....	84
<b>Index.....</b>	<b>85</b>



Le CMEC remercie Environnement Canada et La Commission canadienne pour l'UNESCO d'avoir fait la lecture d'épreuves du présent document.

## Sommaire

1. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) a demandé aux États membres de présenter un rapport sur l'application de leur *stratégie d'éducation au développement durable* dans des contextes formels, non formels et informels, dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a convenu d'utiliser la même formule pour recueillir les données auprès de ses États membres. Le Canada est membre de ces deux organismes. Pour répondre à ces demandes, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], Environnement Canada et la Commission canadienne pour l'UNESCO ont collaboré à la préparation de ce document.
2. Au Canada, il n'y a pas de ministère de l'Éducation fédéral ni de système national d'éducation intégré. Les 13 instances – 10 provinces et trois territoires – ont compétence exclusive en matière d'éducation. Comme toutes les instances s'intéressent à l'éducation en vue du développement durable (EDD), et compte tenu des multiples activités menées par les organismes non gouvernementaux et le gouvernement fédéral, ce rapport ne contient qu'un nombre limité d'exemples de lois, de politiques et de programmes en matière d'éducation au développement durable. Le rapport ne prétend pas inclure toutes les activités et tous les programmes d'EDD au Canada. Il vise la période 2005-2007, tout en mentionnant parfois des initiatives antérieures pour montrer les progrès réalisés. Il cite des exemples précis pour donner un aperçu des activités d'EDD menées dans les diverses régions du Canada. Ces activités sont nombreuses, diversifiées et de grande qualité. Les exemples ont été choisis en fonction de la représentation géographique, des groupes de clients et des types d'initiatives et ils illustrent la nature généralisée de la participation à l'éducation au développement durable. Le terme « développement durable » est un terme très large qui englobe des thèmes environnementaux, économiques et sociaux, tels que l'atténuation de la pauvreté, la paix, la démocratie, la justice, les droits de la personne, l'égalité des sexes, l'égalité sociale, la diversité culturelle, le développement urbain et rural, la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles. Certains des exemples cités dans ce rapport rendent compte de la définition générale de « développement durable », tandis que d'autres témoignent des efforts déployés relativement à l'une ou plusieurs des composantes du développement durable.
3. Ce rapport s'articule autour des neuf grands thèmes présentés dans le questionnaire de la CEE-ONU.
4. **Cadres d'orientation, de réglementation et d'opération** : Le développement durable et l'éducation en vue du développement durable sont largement représentés dans les documents d'orientation, les plans d'action et les cadres mis en place par les gouvernements et les autres organismes du Canada. Il peut s'agir de déclarations d'intention générales du gouvernement qui visent tous les ministères et les activités,

de documents des ministères de l'Éducation qui définissent les notions et les stratégies englobant les principes de l'EDD ou de plans très précis d'éducation au développement durable. Les efforts concertés, comme les centres d'expertise régionaux récemment créés, contribuent à établir les cadres nécessaires à l'élargissement des activités d'éducation au développement durable.

5. **Apprentissage formel, non formel et informel** : Dans les systèmes d'éducation primaire et secondaire, l'éducation en vue du développement durable a été introduite de diverses façons. Dans certaines instances, l'EDD a été intégrée aux programmes d'études, y compris les éléments particuliers de l'EDD à divers niveaux scolaires et dans diverses matières. En intégrant des sujets d'EDD pertinents aux sciences, aux études sociales, à la géographie, à l'histoire, aux études mondiales, à la technologie et à d'autres cours, on offre de nombreuses perspectives. Dans d'autres systèmes, un seul cours est axé sur le développement durable. Certains des programmes d'EDD les plus novateurs sont offerts par des organismes non gouvernementaux (ONG) qui collaborent avec les étudiants et les enseignants pour offrir des activités d'apprentissage stimulantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de classe. Des établissements postsecondaires offrent des diplômes, des certificats et des programmes non crédités, dont certains sont axés sur le développement durable et d'autres sur l'environnement, plus particulièrement. De nombreux ministères et organismes du gouvernement du Canada participent activement à l'EDD en élaborant et en donnant des cours à leur personnel ou offrant une formation, des services de consultation et des ressources aux publics qu'ils desservent. Les activités gouvernementales comprennent également la sensibilisation du public par des programmes, des publications, des projets de démonstration et des recherches. Les organismes sans but lucratif et non gouvernementaux et les organisations de la société civile dirigent la majorité des activités publiques et communautaires dans le domaine du développement durable. Ces initiatives comportent toujours un élément éducatif – qu'il s'agisse d'un programme d'enseignement axé sur les enfants, les jeunes et les adultes, d'un apprentissage moins formel donné par des campagnes de sensibilisation publique et une participation à des projets.
6. **Enseignants** : La formation préalable des enseignants est donnée par le secteur de l'éducation postsecondaire au Canada, chaque établissement concevant ses propres choix de programmes. Certains programmes de formation des enseignants comprennent de l'information sur des sujets liés au développement durable dans des cours précis, comme l'écologie, le plein air ou la diversité et l'égalité dans la salle de classe. On traite également du développement durable dans des conférences, des ateliers et des programmes d'été spéciaux et d'autres types de formation préalable pour les enseignants du Canada. Les enseignants acquièrent une connaissance plus ou moins grande des thèmes, selon l'établissement qu'ils fréquentent, leur spécialisation et leurs intérêts personnels. Les ministères de l'Éducation, les associations et les syndicats d'enseignants et les commissions scolaires, le plus souvent en collaboration avec les organismes sans but lucratif, offrent aux enseignants une formation en cours d'emploi sur les questions de développement durable. On offre également une formation aux éducateurs en dehors des systèmes

scolaires, principalement au sein de groupes communautaires et d'organismes non gouvernementaux.

7. **Outils et documents** : Les instances chargées des programmes d'éducation offrent aux enseignants des ressources sur le développement durable, souvent des documents d'études et des liens menant à des sites Web spécialisés. De nombreuses ressources, tant en éducation formelle et non formelle, sont offertes par des ministères, des universités, des ONG, des musées et d'autres organismes. Plusieurs sites Web comprennent des ressources en EDD, dont certains présentent des titres précis revus et recommandés.
8. **Recherche et développement** : La recherche sur le développement durable et sur l'éducation en vue du développement durable est principalement menée dans les universités du Canada. Parmi les chefs de file dans ce domaine, trois universités possédant des chaires de l'UNESCO accordent la priorité à l'éducation à la durabilité, à l'environnement et au développement durable. Les nombreux centres de recherche spécialisés des universités sont également très actifs et se concentrent sur des éléments précis du développement durable, comme le développement communautaire, la gestion des ressources naturelles, la gouvernance, la biodiversité et les droits de la personne. Les ONG, le gouvernement du Canada et divers ministères provinciaux et territoriaux mènent également des recherches.
9. **Collaboration** : Les établissements d'enseignement et les organismes non gouvernementaux du Canada participent largement à la collaboration internationale dans le domaine du développement durable. Des projets sont en cours dans divers domaines telles les forêts durables, la participation des citoyens, la démocratie, l'utilisation des terres, la citoyenneté, la conservation de l'environnement, la justice, l'égalité et la formation des enseignants sur l'EDD.
10. **Connaissances des Autochtones** : Des cadres éducatifs et des documents scolaires aux niveaux primaire et secondaire, des activités de groupes autochtones et des initiatives de recherche universitaire permettent de préserver les connaissances des peuples autochtones du Canada et de les appliquer à l'éducation au développement durable.
11. **Défis et obstacles** : Au Canada, la classe politique et la population sont de plus en plus conscientes de l'importance du développement durable et des défis qu'il pose. Parmi les défis à relever, mentionnons les suivants : l'ampleur et la complexité des questions de développement durable présentent des difficultés sur le plan de l'enseignement et de l'apprentissage; de nombreuses priorités concurrentes accaparent déjà les programmes scolaires; la diffusion et le partage des programmes et des ressources sont limités, surtout en raison de l'absence de traduction (du français à l'anglais et vice versa) pour les documents que pourraient utiliser d'autres régions; un grand nombre d'établissements de formation des enseignants ne donnent pas d'information sur l'EDD lors de la formation préalable des enseignants; et il faut que l'EDD soit mieux évaluée et fasse l'objet d'un meilleur suivi.

12. **Aide nécessaire** : Pour améliorer l'EDD, il faudrait augmenter le financement à tous les niveaux d'éducation formelle, non formelle et informelle, afin de soutenir la portée et le nombre accrus d'initiatives. Parmi les autres améliorations à apporter, mentionnons les suivants : un plus grand nombre de projets d'école communautaire et de projets axés sur les jeunes; un plus grand partage des ressources et des programmes; l'intégration plus généralisée des points de vue autochtones dans l'EDD; et l'élaboration d'un plan d'action pour l'EDD, mis en œuvre en collaboration.
  
13. Au Canada, les réalisations liées à l'EDD sont nombreuses, mais il reste beaucoup à faire. Un plus grand soutien législatif, une intégration plus généralisée de la portée complète du développement durable dans les programmes d'études, les établissements d'enseignement postsecondaire et les établissements de formation des enseignants, et une intégration beaucoup plus poussée des points de vue autochtone sur la durabilité : ce sont tous des éléments qui font partie des efforts à fournir au cours et pour le reste de la décennie.

## Introduction

### *Contexte du rapport*

14. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) est l'une des cinq commissions régionales des Nations Unies. C'est le forum au sein duquel se réunissent les pays de l'Europe de l'Ouest, de l'Europe centrale, de l'Europe de l'Est, du centre de l'Asie et de l'Amérique du Nord – 56 pays au total – pour mettre au point les outils de leur collaboration économique. La CEE-ONU joue un rôle très actif dans certains processus régionaux et transversaux, ce qui comprend l'éducation au développement durable. En 2005, diverses parties intéressées, dont des organismes internationaux, des entreprises, des organismes non gouvernementaux, des centres environnementaux régionaux et des établissements de recherche, ont assisté à une réunion de la CEE-ONU et ont formulé des idées précieuses sur l'élaboration d'une *stratégie d'éducation au développement durable*, qui a été adoptée par les représentants des ministères de l'Éducation et de l'Environnement de l'ensemble de la région visée par la CEE-ONU.
15. L'objectif de la stratégie est d'intégrer les principaux thèmes du développement durable dans tous les systèmes d'éducation. Ces thèmes comprennent une vaste gamme de sujets, notamment les suivants : l'atténuation de la pauvreté; la paix; l'éthique; la démocratie; la justice; la sécurité; les droits de la personne; la santé; l'égalité sociale; la diversité culturelle; l'économie; la protection de l'environnement; et la gestion des ressources naturelles.
16. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe a demandé aux États membres de présenter un rapport sur l'application de leur *stratégie d'éducation en vue du développement durable* dans des contextes formels, non formels et informels, dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a convenu d'utiliser la même formule pour recueillir les données auprès de ses États membres. Le Canada est membre de ces deux organismes. Pour répondre à ces demandes, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], Environnement Canada et la Commission canadienne pour l'UNESCO ont collaboré à la préparation de ce document.
17. Ce rapport a été préparé dans le cadre d'un processus inclusif auquel ont participé de nombreuses parties intéressées qui contribuent à soutenir et à offrir une éducation en vue du développement durable et à mettre en œuvre la *stratégie d'éducation en vue du développement durable* et la Décennie de les NU pour l'éducation en vue du développement durable. Un rapport provisoire a été préparé à l'aide des ressources et des contacts fournis par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), Environnement Canada et la Commission canadienne pour l'UNESCO. Les sites Web, les ressources et les documents des principales parties intéressées ont également été consultés. Le rapport provisoire a été remis aux ministères responsables de l'éducation dans les 13 instances, à des organismes non

gouvernementaux (ONG) et aux membres de la société civile affiliés à la Commission canadienne pour l'UNESCO et à divers ministères du gouvernement du Canada concernés par l'éducation au développement durable. Les commentaires et les suggestions reçus de ce grand groupe d'examineurs ont été intégrés à la version finale du présent document. Ainsi, le rapport réunit les idées des principaux acteurs du monde de l'éducation en vue du développement durable au Canada.

18. Comme le Canada compte 13 instances en éducation, qui participent toutes à l'éducation en vue du développement durable et aux activités des organismes non gouvernementaux et du gouvernement fédéral, ce rapport ne contient qu'un nombre limité d'exemples de lois, de politiques et de programmes en matière d'éducation au développement durable. Le rapport ne prétend pas englober toutes les activités et de tous les programmes liés à l'EDD au Canada. Il vise la période 2005-2007, en mentionnant parfois des initiatives antérieures qui témoignent des progrès réalisés. Il cite des exemples précis pour donner un aperçu des activités d'EDD menées dans toutes les régions du Canada. Ces activités sont nombreuses, diversifiées et de grande qualité. Les exemples ont été choisis en fonction de la représentation géographique, des groupes de clients et des types d'initiatives, et ils illustrent la nature généralisée de la participation à l'éducation au développement durable.
19. On peut en apprendre davantage en visitant les sites Web des ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation, des organismes non gouvernementaux, des organisations de la société civile, des établissements postsecondaires et des ministères fédéraux indiqués dans l'Annexe A, ainsi qu'en consultant les documents sources figurant sur la même liste. Une carte du Canada est intégrée à ce rapport (Annexe B), pour situer les provinces et les territoires.
20. Le nombre et la diversité des instances et des organismes participant à l'EDD font en sorte qu'il a été impossible de remplir le questionnaire détaillé distribué par la CEE-ONU. Ce rapport est structuré selon les neuf principaux thèmes présentés dans le questionnaire et il comprend, dans chaque section, des renseignements relatifs aux indicateurs figurant dans le questionnaire de la CEE-ONU sous chaque thème.
  - Veiller à ce que les cadres d'orientation, de réglementation et d'opération appuient la promotion de l'éducation au développement durable.
  - Promouvoir le développement durable par un apprentissage formel, non formel et informel.
  - Permettre aux enseignants d'acquérir la compétence nécessaire pour intégrer le développement durable à leur enseignement.
  - Veiller à ce que des outils et des documents sur l'éducation en vue du développement durable soient accessibles.
  - Promouvoir la recherche sur l'éducation en vue du développement durable et l'élaboration d'activités dans ce domaine.
  - Renforcer la collaboration pour l'éducation en vue du développement durable à tous les niveaux dans la région de la CEE-ONU.

- Favoriser la conservation, l'utilisation et la promotion des connaissances des peuples autochtones dans l'éducation au développement durable.
  - Définir les défis et les obstacles s'opposant à la mise en œuvre de la stratégie.
  - Définir l'aide nécessaire pour améliorer la mise en œuvre.
21. La définition d'« éducation en vue du développement durable » qui guide la préparation de ce rapport se trouve dans le document *Guidance for Reporting* fourni par la CEE-ONU. L'éducation en vue du développement durable reflète le terme apparenté « développement durable », défini de la façon suivante par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement en 1987 : « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de combler leurs propres besoins ». Le développement durable est un enjeu complexe qui comporte des dimensions économiques, environnementales et sociales. La CEE-ONU fournit une liste complète des éléments que comprend l'éducation au développement durable, y compris l'atténuation de la pauvreté, la citoyenneté, la paix, l'éthique, la responsabilité dans les affaires locales et internationales, la démocratie et la gouvernance, la sécurité, les droits de la personne, la santé, l'égalité des sexes, la diversité culturelle, le développement rural et urbain, l'économie, la production, les modèles de consommation, la responsabilité des entreprises, la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la biodiversité biologique et des paysages. C'est dans cette perspective très générale de l'éducation en vue du développement durable que ce rapport du Canada a été préparé. Certains des exemples cités dans ce rapport correspondent à la définition générale de « développement durable », alors que d'autres témoignent des efforts déployés relativement à une ou plusieurs composantes du développement durable.

### ***Responsabilité de l'éducation***

22. Au Canada, il n'y a pas de ministère de l'Éducation fédéral ni de système national d'éducation intégré. Dans le système fédéral du partage des pouvoirs, la *Loi constitutionnelle de 1867* du Canada stipule qu'« une législature a compétence exclusive pour modifier la constitution de sa province en matière d'éducation ». Dans les 13 instances – 10 provinces et trois territoires – les ministères de l'Éducation sont responsables de l'organisation, de l'application et de l'évaluation de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire. Les établissements faisant partie du système postsecondaire présentent divers degrés d'autonomie vis-à-vis du contrôle du gouvernement provincial ou territorial. Dans certaines instances, des ministères distincts sont responsables de l'éducation primaire-secondaire et de l'éducation postsecondaire et de la formation axée sur les compétences. L'Annexe C donne de plus amples renseignements sur la structure, le financement et le fonctionnement de l'éducation au Canada.

### **Cadres d'orientation, de réglementation et d'opération**

23. Le développement durable et l'éducation en vue du développement durable sont largement représentés dans les documents d'orientation, les plans d'action et les

cadres mis en place par les gouvernements et les autres organismes du Canada. Il peut s'agir de déclarations d'intention générales du gouvernement sur le développement durable qui visent tous les ministères et activités, de documents des ministères de l'Éducation qui définissent les notions et les stratégies englobant les principes de l'EDD ou de plans très précis d'éducation au développement durable. Les exemples suivants servent à illustrer la gamme des approches qu'utilisent les provinces et les territoires, ainsi que celles du gouvernement fédéral et de certains ONG.

### ***Politiques et stratégies gouvernementales***

24. Le développement durable n'est pas une idée nouvelle au sein du gouvernement du Québec. Depuis les années 1980, on a pris des mesures pour sensibiliser la population aux activités et aux principes économiques, environnementaux et sociaux liés à un mode de vie compatible avec l'idée du développement durable. En novembre 2004, le ministère de l'Environnement a diffusé le *Plan de développement durable du Québec, Document de consultation*. Plus de 3 500 personnes ont assisté aux audiences publiques tenues dans 21 municipalités du Québec pour discuter de ce document. Au total, le gouvernement a reçu 580 mémoires et a entendu plus de 800 personnes. À la suite des consultations, on a apporté des changements au projet de loi. En 2006, la *Loi sur le développement durable* est entrée en vigueur au Québec. La loi mettait en place un nouveau cadre de gestion au sein de la fonction publique, de façon à ce qu'en exerçant ses pouvoirs et en assumant ses responsabilités, cette dernière intègre les principes du développement durable. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est responsable de cette loi, notamment de son sens, de son application et de l'élaboration des indicateurs utilisés pour en mesurer les progrès. Le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports du Québec a participé à l'élaboration du *Plan de développement durable* et est membre du Comité interministériel sur le développement durable, qui veille à ce que la politique et la pratique du gouvernement respectent les principes du développement durable et que les initiatives des divers ministères, dont ceux de l'Éducation, soient complémentaires.
25. En 2005, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a diffusé son *Plan d'action contre le changement climatique*, qui affirmait l'importance de l'éducation pour trouver des solutions au changement climatique et comprenait, parmi ses principes clés, la sensibilisation de la population et la participation des actionnaires. Au nombre des engagements indiqués dans ce document, la province finance le Centre d'éducation sur le changement climatique et collabore à la recherche et à d'autres initiatives sur le changement climatique avec des établissements postsecondaires.
26. Le ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador a élaboré un cadre stratégique pour promouvoir l'éducation au développement durable à plusieurs niveaux. Cette stratégie comprend la participation active des secteurs public et privé et table sur des programmes déjà en place qui font la promotion des principes associés au développement durable. Le *Statement of Intent : Building a Better*

*Tomorrow* affirme les principes de la Décennie des Nations Unies pour le développement durable et indique l'intention du ministère de l'Éducation d'élaborer des stratégies qui

- font progresser l'éducation en vue du développement durable à Terre-Neuve-et-Labrador
- favorisent une culture de la durabilité dans les domaines de l'environnement, de la culture et de l'économie
- favorisent l'accès à une éducation de qualité pour tous les citoyens
- réorientent les programmes d'études actuels afin d'enrichir les connaissances, les compétences, les attitudes et les principes liés à la durabilité
- favorisent la sensibilisation de la population, encourageant ainsi celle-ci à contribuer à la création de collectivités durables grâce à la participation publique et privée
- améliorent l'enseignement et la formation donnés aux chefs d'entreprises et aux travailleurs, afin de faciliter l'adoption de pratiques économiques durables.

27. La province du Manitoba a été particulièrement active dans tous les aspects du développement durable et de l'éducation au développement durable. En juillet 1998, elle a promulgué la *Loi modifiant la Loi sur le développement durable et modifications corrélatives*. Cette loi encadre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement durable. Elle crée la Table ronde manitobaine sur le développement durable et exige la préparation d'une stratégie de développement durable, d'indicateurs de durabilité et d'un rapport provincial sur la durabilité, publié régulièrement. Le développement durable doit également entrer en ligne de compte dans tous les rapports d'activités gouvernementaux annuels présentés à l'Assemblée législative. De plus, la loi exige l'adoption d'un code de pratique, de directives de gestion financière et d'approvisionnement du gouvernement, d'objectifs et de plans d'action ainsi que d'un règlement concernant les directives de gestion financière et d'approvisionnement pour les autorités locales, les divisions scolaires, les universités, les collèges, les offices régionaux de la santé et les hôpitaux.

28. La *Stratégie de développement durable* pour le Manitoba traduit l'importance de l'éducation, qui est définie dans son sens très large pour inclure le système primaire et secondaire, l'enseignement postsecondaire et les employés des secteurs public et privé. Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba a élaboré un *plan d'action sur l'éducation pour la durabilité (2004-2008)*, afin d'appuyer l'enseignement et l'apprentissage de la durabilité dans les salles de classe des niveaux primaire et secondaire. Le plan d'action comprend les éléments suivants :

- Concepts de développement durable intégrés aux nouveaux programmes d'études.
- Ateliers de formation des enseignants et autres projets qui améliorent l'enseignement et l'apprentissage de la durabilité, comme le réseau du Système des écoles associées de l'UNESCO et les tribunes Youth Taking Action.
- Sites Web consacrés à l'EDD.

- Subventions aux éducateurs pour la planification, l'élaboration et la mise en place en collaboration d'unités de programme axées sur le développement durable
  - Mise en évidence et partage des renseignements, des pratiques exemplaires et des ressources d'apprentissage axées sur l'enseignement de la durabilité.
  - Groupe de travail provincial sur l'éducation en vue du développement durable formé pour instaurer une culture d'enseignement de la durabilité.
  - Analyse comparative et suivi de l'enrichissement des connaissances sur la durabilité dans les programmes d'études.
29. Un poste de coordonnateur du développement durable a été créé au Manitoba. Le titulaire collaborera avec le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation pour offrir un soutien et une orientation dans les initiatives de développement durable ministérielles.
30. En mai 2007, le Groupe de travail sur l'autosuffisance du Nouveau-Brunswick a recommandé que le gouvernement du Nouveau-Brunswick applique rapidement ses recommandations, indiquant que 80 des 91 recommandations doivent être appliquées d'ici à mai 2008 et les 11 autres d'ici deux à cinq ans. Le groupe de travail a tenu des consultations et organisé des groupes de discussion à l'échelle de la province et a entendu le message clair de la nécessité d'effectuer une transformation, renforcé par un grand nombre des thèmes essentiels du développement durable. Au nombre des messages récurrents reçus par le groupe de travail, mentionnons les suivants : « small is beautiful », la croissance ne peut se faire au détriment de l'environnement et les initiatives communautaires et les jeunes ont des rôles clés à jouer dans le développement et le changement. Une des recommandations du groupe de travail portait sur la mise en place d'un processus de planification régionale complet dans toutes les régions de la province pour mettre l'accent sur l'environnement, le développement durable, l'utilisation des terrains, l'infrastructure des logements et le développement social et économique. Le groupe a recommandé aussi que les approches novatrices de l'implication des citoyens fassent partie intégrante du processus de planification.
31. L'Alberta n'envisage pas le développement durable secteur par secteur, mais intègre plutôt le développement durable comme un tout. Le plan stratégique du gouvernement de l'Alberta échelonné sur 20 ans, *Today's Opportunities, Tomorrow's Promise : A Strategic Plan for the Government of Alberta*, vise principalement à promouvoir l'innovation, à devenir un chef de file en apprentissage, à se tailler une place sur les marchés internationaux et à faire de l'Alberta le meilleur endroit pour habiter, travailler et séjourner. Le plan stratégique a été élaboré pour guider les efforts de la province dans les domaines du développement durable, de la concurrence internationale et de la diversité économique ainsi que pour appuyer dans une large mesure le mandat de la Décennie de l'ONU pour l'éducation en vue du développement durable et de la *stratégie d'éducation au développement durable*.

32. Les ministères et les organismes provinciaux de l'Alberta qui appuient les principes de l'éducation et du développement durable sont les suivants : Développement des ressources durables; Environnement; Éducation; Éducation postsecondaire et Technologie; Tourisme; Parcs; Loisirs; Culture; et le Fonds d'épargne du patrimoine de l'Alberta. Les questions liées à la durabilité ont été intégrées aux initiatives des programmes d'études aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire.
33. L'Île-du-Prince-Édouard s'est dotée d'une *politique sur les ressources durables* qui donne une orientation stratégique à tous les ministères, dans le but d'unir leurs efforts de gestion et de préservation des ressources naturelles de la province. L'éducation, à tous les niveaux, est un élément essentiel de l'édification du développement durable. Par exemple, le ministère de l'Éducation élabore et applique actuellement un programme d'études provincial en sciences, en études sociales et en santé qui contient des résultats précis et des possibilités d'apprentissage rattachés à la durabilité, à la gérance et à l'environnement. Ce programme d'études sera mis en œuvre et tenu à jour dans le système d'éducation provincial pendant la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable.
34. L'intégration de l'éducation au développement durable a reçu un important appui lorsque le gouvernement de la Colombie-Britannique a fixé l'objectif d'une réduction de 33 p. 100 des gaz à effet de serre d'ici 2020. Par conséquent, tous les ministères cherchent à alléger leur bilan carbone. Ces efforts sont accompagnés d'un volet éducatif destiné aux apprenants des secteurs formel et non formel de la province. Voici quelques exemples du travail déjà réalisé.
- Création d'un poste de chef des écoles écologiquement viables pour promouvoir l'EDD dans le système scolaire de la province.
  - Création d'un poste de coordonnateur de la durabilité chargé de coopérer avec le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère des Finances pour aider leur personnel à travailler de façon « verte ».
  - Financement des écoles afin qu'elles obtiennent des trousseaux écologiques pour des écoles vertes de la fondation SEEDS.
  - Coopération interministérielle sur plusieurs ressources et programmes éducatifs, notamment pour la réduction de la pollution générée par les moteurs laissés en marche inutilement.

De plus, un groupe directeur multilatéral composé du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières ainsi que des services publics d'énergie de la Colombie-Britannique a été créé pour suivre et encadrer la mise en œuvre des activités d'éducation au développement durable prévues dans le plan énergétique du gouvernement provincial.

35. Pour les jeunes de la Saskatchewan, la lutte aux changements climatiques demeure prioritaire. L'une des recommandations formulées à la suite du sommet de la jeunesse de la Saskatchewan 2007 veut que, d'ici 2020, la province soit un leader mondial de l'excellence en développement social et économique axé sur

l'environnement. Les jeunes savent qu'ils jouent un rôle déterminant dans l'atteinte de cet objectif. S'appuyant sur les engagements articulés dans la *Green Strategy* (stratégie verte) de la Saskatchewan en réponse aux défis posés par les changements climatiques, l'*Energy and Climate Change Plan* (plan sur l'énergie et les changements climatiques) du gouvernement de la province cherche à assurer une croissance économique viable à long terme, et ce :

- en intégrant les concepts et les principes du développement durable dans tous les programmes d'études appropriés, de la prénatale jusqu'à la fin du secondaire;
  - en travaillant avec divers groupes provinciaux, tels *Climate Change Saskatchewan* (changements climatiques Saskatchewan), le *Saskatchewan Education for Sustainable Development Working Group* (groupe de travail sur l'éducation au développement durable de la Saskatchewan) et le *Regional Centre of Expertise on Education for Sustainable Development/Saskatchewan* (centre régional d'expertise sur l'éducation pour le développement durable de la Saskatchewan) des Nations Unies, pour offrir des ressources didactiques de qualité et soutenir le personnel enseignant;
  - en appuyant les activités étudiantes communautaires qui réduisent les répercussions des changements climatiques par l'entremise d'initiatives tels les forums de la jeunesse sur la durabilité;
  - en appuyant les organisations qui offrent au personnel enseignant des ateliers sur les changements climatiques et les autres enjeux liés à la durabilité et en coopérant avec elles;
  - en renforçant les processus de planification provinciaux et régionaux qui visent à définir et à combler les besoins du marché du travail en matière d'économie verte, y compris pour des initiatives sur les changements climatiques;
  - en travaillant avec l'Institut des sciences et de la technologie de la Saskatchewan, les collèges régionaux et d'autres établissements d'enseignement pour veiller à offrir des possibilités d'éducation et de formation appropriées dans les domaines qui nécessitent une formation spécialisée en amélioration énergétique, en installation d'équipement solaire et éolien et en applications de la biomasse;
  - en coopérant avec les organisations des Premières nations et des Métis et les établissements de formation pour aider à garantir que les membres de ces communautés possèdent les connaissances et les compétences voulues pour mener des carrières réussies dans l'économie verte.
36. Les volets éducatifs sont des aspects importants des stratégies qui permettent au gouvernement du Canada d'intégrer le développement durable dans ses activités. Le recueil de 2005 *Éducation en matière de développement durable au Canada : Rôle du gouvernement fédéral* regroupe les engagements en éducation qui font partie des stratégies de développement durable des 29 ministères et organismes fédéraux de 2004 à 2006. Le document a été préparé par Ressources naturelles Canada, de

concert avec un comité interministériel, pour marquer le début de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable.

### *Cadres d'éducation*

37. Pour apporter des changements stratégiques à la structure actuelle de l'éducation et de la formation aux adultes au Nunavut, un territoire du nord du Canada comptant une population à 85 p. 100 inuite, il a été nécessaire d'établir une vision de l'avenir du territoire. À cette fin, on a élaboré, dans le cadre de la stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut, un énoncé de vision, de valeurs et de principes directeurs fondé sur les principes de l'éducation au développement durable. La vision relie le développement culturel, social et économique aux objectifs communs atteints grâce à la collaboration, à la coopération et à l'investissement dans les ressources humaines. Voici les valeurs :
- Les terres, les compétences linguistiques et la fierté de la culture locale et régionale sont des valeurs fondamentales chez les adultes et les enfants.
  - La collectivité est une unité essentielle de la société du Nunavut. Les principes de propriété communautaire, de responsabilité sociale et de service au public doivent servir de fondement aux programmes.
  - L'accès équitable, l'égalité des chances, le droit d'apprendre dans sa langue maternelle, l'apprentissage à vie et la valeur de l'enseignement et de l'apprentissage de toutes les sources sont fondamentaux.
38. Le système d'éducation et de formation des adultes du Nunavut sera fondé sur ces principes directeurs, qui prennent leur source dans l'*Inuit Qaujimajatuqangit*, qui peut se traduire par « le savoir de longue date des Inuits ». Dans les sections ultérieures du présent rapport, on donne plus de détails sur l'application de ces principes aux programmes d'études et l'enseignement au Nunavut.
39. Les Territoires du Nord-Ouest (T.-N.-O.) ont diffusé un document intitulé *Our Students Our Future : An Educational Framework*. On trouve dans tout le document des références aux concepts de l'EDD, d'abord dans la perspective sur l'histoire des T.-N.-O. et dans la façon dont les autochtones élevaient leurs enfants. Les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs transmises donnaient aux enfants un sentiment d'identité, un point de vue unique sur le monde qu'ils habitaient et un sentiment profond de leur identité culturelle. Le document reconnaît que le monde a évolué et que les écoles doivent transmettre de nouvelles compétences et de nouvelles habiletés aux enfants, tout en continuant à leur insuffler la compréhension de leurs cultures traditionnelles et l'attachement à ces dernières. Il faut tenir compte des défis linguistiques, culturels, sociaux, économiques et politiques dans la planification et la mise en œuvre de l'éducation dans les T.-N.-O.
40. Dans son document intitulé *Basic Principles*, le ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) a décrit les lois et les principes qui constituent un cadre pour l'éducation publique et dont certains sont directement rattachés à l'EDD.

Ainsi, le respect et le soutien des droits de la personne englobent l'application de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Human Rights Act* de l'Î.-P.-É. par l'exemple et au moyen des programmes et des documents utilisés à l'école. L'égalité des sexes fait partie de ces droits. Le système d'éducation public doit également refléter le caractère, le patrimoine culturel et les institutions démocratiques de la société qu'il dessert, ce qui comprend le respect de la personne, le patrimoine, le multiculturalisme et les principes démocratiques. Le caractère rural de l'Î.-P.-É., son rapport à la mer, les contributions des peuples autochtones, la présence d'une foule de groupes culturels distincts et le rôle prédominant de la religion influent également sur les établissements et les pratiques d'éducation. Ces principes se traduisent ensuite par des objectifs qu'il faut atteindre par l'apprentissage, tant formel qu'informel. Les objectifs sont les suivants :

- Apprendre à apprécier son propre patrimoine et à respecter la culture et les traditions des autres.
- Créer un sentiment de la gérance de l'environnement.
- Faire comprendre les questions d'égalité des sexes et le besoin d'offrir des chances égales à tous et à toutes.
- Faire comprendre les droits fondamentaux de la personne et accepter la valeur de chaque personne.

41. L'objectif du système scolaire de la Colombie-Britannique est de permettre aux apprenants de développer leur potentiel et d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour contribuer à créer une société saine, démocratique et multiraciale et à instaurer une économie prospère et durable. Le progrès à réaliser vis-à-vis de ces objectifs repose sur des citoyens éduqués qui acceptent la nature tolérante et polyvalente de la société canadienne et qui sont motivés à participer aux activités des institutions démocratiques. Le document *Diversity in BC Schools : A Framework* donne les lignes directrices qu'a établies *BC Performance Standards for Social Responsibility* pour permettre aux écoles et aux familles de se constituer un ensemble commun d'attentes. On s'attend à ce que les élèves apportent une contribution en salle de classe et au sein de la communauté scolaire, résolvent des problèmes de façon pacifique, valorisent la diversité, défendent les droits de la personne, exercent leurs droits démocratiques et assument leurs responsabilités démocratiques.
42. La Colombie-Britannique a mis à jour *Environmental Learning and Experience : An Interdisciplinary Guide for Teachers* (apprentissage et expérience écologiques : un guide interdisciplinaire pour le personnel enseignant), qui offre un cadre conceptuel à l'éducation écologique dans cette province. La deuxième phase de ce projet est en cours, le ministère de l'Éducation travaillant avec l'Université Simon Fraser sur la production d'une série de vidéos sur les pratiques exemplaires en EDD. De plus, pour aider le personnel enseignant, le groupe de travail sur l'éducation au développement durable de la Colombie-Britannique s'est associé à *BC Hydro* pour définir les résultats d'apprentissage du programme d'études, dans lequel l'EDD s'inscrit tout naturellement.

## *Collaboration à l'éducation au développement durable*

43. Grâce à un partenariat entre Environnement Canada, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation du Manitoba et l'organisme non gouvernemental L'éducation au service de la Terre, huit groupes de travail provinciaux-territoriaux sur l'éducation en vue du développement durable ont été formés en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nunavut, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Leur objectif est d'instaurer une culture d'EDD au Canada en associant les dirigeants des ministères provinciaux et territoriaux, du gouvernement fédéral, des secteurs de l'éducation formelle, non formelle et informelle, des entreprises et des organismes communautaires aux discussions et aux activités visant à faire progresser l'EDD. À ce jour, les groupes de travail sur l'EDD ont parrainé des forums publics, ont contribué à l'examen de programmes d'études provinciaux, ont formé des ressources et ont créé des sites Web. Au fur et à mesure qu'évolueront les groupes de travail, on examinera la possibilité de l'élargir leur application à d'autres provinces et territoires. L'éducation au service de la Terre (LSF), qui dirige cette initiative, est un organisme sans but lucratif créé pour intégrer l'éducation en vue du développement durable dans les programmes d'études de tous les niveaux scolaires au Canada. LSF a été fondé par un groupe de jeunes, d'éducateurs, de dirigeants d'entreprises et de membres du gouvernement et des collectivités.

44. Voici les objectifs à long terme des groupes de travail sur l'EDD :

- Intégration de l'éducation sur la durabilité dans l'éducation formelle, non formelle et informelle.
- Coordination de la mise en œuvre d'activités liées à l'éducation sur la durabilité (c'est à dire programme d'études, politiques, recherche, formation des enseignants et gestion des installations).
- Établissement de collaborations stratégiques entre les gouvernements, les dirigeants du secteur de l'éducation, les entreprises et les organismes non gouvernementaux pour accroître leur cohésion et leur force afin de créer une culture d'EDD.
- Coordination des parties prenantes des secteurs de l'éducation formelle, non formelle et informelle qui contribuent aux politiques, au débat, aux échanges et à la planification, afin d'améliorer la mise en œuvre des activités liées à l'EDD.

45. Le groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable du Manitoba a été formé en décembre 2005 à titre de groupe pilote et comprend des parties intéressées issues du secteur de l'éducation formelle, non formelle et informelle, de gouvernements, d'ONG, de l'industrie et de groupes communautaires. Le processus a été documenté en prévision d'une reproduction possible à l'échelle du Canada. Le rôle du groupe de travail est de soutenir la coordination régionale et l'élaboration et la mise en œuvre de l'EDD à l'échelle du Manitoba. Trois sous-comités (Politiques, priorités, lignes directrices et réglementation; Programme d'études, perfectionnement professionnel, ressources d'apprentissage; et l'école comme établissement

d'apprentissage – Modèles et pratiques novatrices) indiquent les activités passées et présentes liées à l'EDD ainsi que les lacunes et les possibilités, en vue de l'élaboration d'un *plan d'action provincial pour l'EDD*. Le groupe de travail prévoit accueillir une conférence internationale sur l'EDD en novembre 2008.

46. Le *British Columbia Working Group and Network on Sustainability Education* – BCWGNSE (groupe de travail et réseau pour l'éducation au développement durable de la Colombie-Britannique) a été créé au début de 2006, modelé sur le cadre du Manitoba. Le projet est formé de trois composantes : le groupe de travail sur l'éducation au développement durable de la Colombie-Britannique; les trois équipes sectorielles (éducation M-12, éducation non formelle et enseignement postsecondaire); et un réseau de la Colombie-Britannique constitué de professionnels de l'éducation au développement durable, qui communiquent entre eux par l'entremise de l'espace Web de leur réseau. En partenariat avec l'Université Simon Fraser, le BCWGNSE a été l'hôte en mars 2007 d'un dialogue d'une journée sur le thème *Why Sustainability Education?* (pourquoi l'éducation au développement durable?). Cet événement a réuni 75 parties intéressées des quatre coins de la Colombie-Britannique qui, ensemble, se sont penchées sur les défis et les possibilités de l'éducation au développement durable dans cette province. Le titulaire de la chaire UNESCO pour l'éducation en vue du développement durable à l'Université York, le sous-ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba et la sous-ministre de l'Enseignement supérieur de la Colombie-Britannique étaient du nombre des présentateurs.
47. En 2007, le BCWGNSE a créé deux bourses d'éducation au développement durable grâce à des fonds versés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Colombie-Britannique. Ces bourses sont destinées aux étudiants de deuxième et troisième cycle de la province qui travaillent sur des projets qui sont interdisciplinaires, fondés sur les valeurs et pertinents à l'échelle locale. Elles visent à appuyer l'éducation au développement durable, à accroître la présence des étudiants au sein du groupe de travail sur l'éducation au développement durable de la Colombie-Britannique et à produire un projet d'éducation au développement durable utile aux collectivités de la province.
48. Le Conseil national d'experts en éducation en vue du développement durable (CNEEDD), également créé grâce à un partenariat entre Environnement Canada, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation du Manitoba et L'éducation au service de la Terre, compte des membres issus des groupes de travail provinciaux-territoriaux sur l'EDD ainsi que des experts de l'éducation formelle, du gouvernement, des entreprises et des secteurs communautaires. Le CNEEDD a le mandat d'encourager l'intégration de l'EDD dans l'éducation formelle, non formelle et informelle et la mise en œuvre d'activités telles que la littératie sur le développement durable, la recherche, la communication et l'échange de pratiques exemplaires. Le CNEEDD donne également des conseils aux groupes de travail provinciaux-territoriaux sur l'EDD en ce qui concerne l'orientation des programmes

et il constitue un forum de réseautage pour les parties intéressées. Le CNEEDD a tenu sa première réunion à Toronto en mars 2006 afin de permettre aux membres d'établir des objectifs et d'élaborer des plans d'action pour les deux années à venir. Parallèlement à cette réunion, L'éducation au service de la Terre, en partenariat avec une banque canadienne, a accueilli le quatrième colloque annuel sur la situation de l'éducation au développement durable, qui a porté sur le rôle de l'éducation dans la réalisation du développement durable, sur l'*éducation en vue du développement durable Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable* de la CEE-ONU et sur l'importance de l'action des citoyens.

49. Depuis la fin de 2005, un comité multilatéral formé d'éducateurs en environnement de l'Alberta a consulté plus de 180 organismes voués à l'éducation relative à l'environnement (ERE) pour leur demander de cerner les obstacles qui nuisent à l'exécution de leur travail et des suggestions sur la façon d'éliminer ces obstacles. Cette consultation a donné naissance à un document intitulé *A Framework to Advance Environmental Education in Alberta*. Un sommet organisé en mai 2007 a permis de lancer une initiative de collaboration pour obtenir les résultats prévus par le cadre. Le Alberta Council for Environmental Education (ACEE) est le secrétariat de cette initiative et a été mis sur pied pour faciliter la mise en œuvre des principales stratégies. Parmi les membres du comité multilatéral, on trouve des représentants des ministères de l'Éducation, de l'Environnement et du Tourisme, des Parcs, du Loisir et de la Culture du gouvernement de l'Alberta et des représentants des principales industries fondées sur les ressources, d'universités, de fondations et de groupes environnementaux. L'éducation relative à l'environnement est axée sur l'environnement, mais permet à l'apprenant de comprendre les répercussions sociales, économiques et politiques des processus décisionnels liés à l'environnement et à l'utilisation des ressources naturelles.
50. Le cadre de l'Alberta comprend des données d'entrée, des activités et des données de sortie, ainsi que des résultats à court, moyen et long terme pour l'éducation relative à l'environnement. Les résultats concernent les changements aux programmes d'études, une meilleure connaissance de l'environnement chez les enseignants diplômés, un financement accru, une collaboration plus étroite entre les parties intéressées à l'ERE, un nombre accru d'éducateurs en ERE, une qualité et une efficacité accrues de l'ERE et un plus grand soutien social et public de l'ERE. Les résultats sont interreliés et associent les commissions scolaires, les enseignants, les ONG, les entreprises, l'industrie, les fondations, les groupes communautaires, les membres du corps professoral des universités, les jeunes, les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les administrations municipales. Le document se veut un outil pour la réalisation de l'engagement du Canada à l'égard de la Décennie de l'ONU pour l'éducation au développement durable.
51. Le Réseau environnemental des jeunes (REJ) a été créé par quatre grands organismes de jeunes. C'est le premier organisme dirigé par des jeunes au Canada qui vise à renforcer la capacité du mouvement environnemental des jeunes au Canada. Sa mission est d'augmenter l'efficacité de la sensibilisation aux questions

environnementales et à modifier les politiques et le mode de vie des Canadiens. Le REJ a le mandat d'offrir des outils, des ressources et un soutien aux ONG environnementales de jeunes, de les relier entre eux à l'échelle nationale et de relier les groupes intéressés aux questions environnementales aux groupes intéressés aux droits sociaux, aux droits de la personne, aux droits des Autochtones et aux questions de justice.

52. Trois collectivités du Canada ont reçu la désignation de centre régional d'expertise (CRE) de l'Institut des hautes études de l'Université des Nations Unies. Un CRE est un réseau d'organismes d'éducation formelle, non formelle et informelle qui visent à offrir une éducation en vue du développement durable dans une région ou dans une collectivité locale. Les CRE aspirent à atteindre les objectifs de la Décennie de l'ONU pour l'éducation en vue du développement durable en appliquant les objectifs généraux de la Décennie au contexte des collectivités locales ou régionales. La première collectivité à recevoir cette désignation, en 2005, a été Toronto, en Ontario. Comme on prévoit que la population de la ville passera de trois à six millions d'habitants au cours des 15 prochaines années, Toronto doit relever le défi d'absorber culturellement diverses populations et de créer des emplois et des logements, tout en gérant les conséquences sociales et économiques de cette situation. La vision du CRE de Toronto est de transformer la région du Grand Toronto en une société axée sur le développement durable en améliorant la qualité de l'éducation publique, de la sensibilisation publique et de la formation. Les objectifs de ce CRE sont d'améliorer la qualité de la sensibilisation publique au développement durable et de permettre aux administrations municipales d'associer la collectivité à la résolution des problèmes de locaux de développement durable. Une commission scolaire locale, des établissements postsecondaires, la ville de Toronto, Environnement Canada, des ONG et des médias font également partie de ce réseau.
53. Le CRE de la Saskatchewan (CRE SK), reconnu en 2007, fait participer des établissements postsecondaires, d'autres organismes d'enseignement, des entreprises, des gouvernements, des organismes sans but lucratif, des organismes communautaires et des particuliers. La région a cerné six thèmes d'éducation au développement durable, à savoir : le changement climatique; la santé; l'agriculture et la production alimentaire, la consommation et la gestion des déchets à l'échelle locale; le rétablissement des écosystèmes naturels des prairies; le soutien et le jumelage des cultures pour assurer un mode de vie durable et développer le sens de l'appartenance à une communauté; et l'infrastructure durable, y compris l'eau et l'énergie. Le CRE SK s'intéresse principalement à deux thèmes transversaux – les collectivités rurales durables et les approches éducatives de en EDD dans la région.
54. Comme première étape de la mise en œuvre de la désignation de centre régional d'expertise de la ville de Sudbury (Ontario), en 2007, on a tenu des discussions avec des organisations communautaires, professionnelles et commerciales, des groupes environnementaux et de santé, des établissements d'enseignement et des gouvernements, dans le cadre de la *Healthy Community Initiative*. Les orientations formulées au cours des discussions comprenaient un mode de vie actif et sain,

l'environnement, l'engagement civique et le capital social et les initiatives économiques.

## **Promotion du développement durable par l'apprentissage formel, non formel et informel**

55. Pour que le développement durable fasse partie intégrante des valeurs de la société, l'éducation en vue du développement durable doit être offerte sous forme de possibilités d'apprentissage à vie, particulièrement à tous les niveaux du système d'éducation. Comme la définit la CEE-ONU, l'apprentissage formel a lieu dans les établissements d'enseignement et mène à des qualifications et à des diplômes reconnus. L'apprentissage non formel a lieu à l'extérieur et parfois parallèlement aux systèmes d'éducation et de formation réguliers et ne mène généralement pas à des certificats officiels. Il peut se donner dans le milieu de travail, au moyen d'activités de la société civile, par des organismes de jeunes, des syndicats et d'autres groupes et organismes. L'apprentissage informel est un complément naturel de la vie courante, et il n'est pas nécessairement voulu par l'apprenant.

### ***L'éducation en vue du développement durable intégrée à toutes les étapes du programme des études primaires et secondaires***

56. Partout au Canada, l'enseignement des valeurs humaines, un des éléments clés du développement durable, suscite l'intérêt et entraîne la préparation de documents de programme détaillés et l'affectation de ressources considérables. Dans le *Foundation Document for the Development of the Common Curriculum Framework for Social Studies Kindergarten to Grade 12* rédigé par le Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien, le rôle des études sociales est partiellement défini comme visant à aider les étudiants à devenir des citoyens actifs et responsables, engagés dans la pratique des idéaux démocratiques. Les objectifs précis mettent l'accent sur le fait que les étudiants doivent comprendre leurs droits et leurs responsabilités afin de participer pleinement aux activités sociales, de valoriser la diversité, de respecter la dignité et de soutenir l'égalité de tous les êtres humains, et de développer un sentiment de compassion, d'équité et de justice sociales. Les principes et les objectifs du *cadre* ont été utilisés comme fondements pour la préparation du programme d'études, de la formation des enseignants et de la mise à disposition de ressources et d'outils répondant aux besoins des étudiants à différents niveaux dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

57. Le document *Atlantic Canada Education Foundation Essential Graduation Learnings* précise que les diplômés du secondaire doivent démontrer les connaissances, les compétences et les attitudes permettant d'évaluer l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale dans un contexte local et international, en accordant une attention particulière aux droits de la personne, à la citoyenneté, à la discrimination et au développement durable. Ce document est préparé par la Fondation d'éducation des provinces atlantiques, dont les membres regroupent

Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

58. À Terre-Neuve-et-Labrador, le ministère de l'Éducation se concentre sur l'intégration de résultats de durabilité précis à long terme dans les programmes d'études préscolaire, primaire et secondaire. Au cours de l'élaboration et du renouvellement récents des programmes d'études, on a adopté une approche intégrée de l'éducation et du développement durable. Par exemple, les résultats des programmes d'études et les activités d'apprentissage sur le développement durable se trouvent dans les programmes des études scientifiques et sociales, de l'école primaire à l'école secondaire. Cela comprend les éléments suivants :

- Attention accordée, dans le nouveau programme d'études primaire, à la valeur des organismes vivants et à l'incidence des activités humaines sur leur survie.
- Attention accordée, au niveau primaire, à l'étude des habitats des animaux, à l'appauvrissement de la couche d'ozone, à la conservation de l'énergie, aux espèces en péril, ainsi qu'aux enjeux culturels, à la préservation de la culture et à la durabilité.
- Cours intermédiaires en études sociales traitant de sujets précis associés au développement durable et de leur relation avec les questions culturelles, économiques, politiques et sociales.
- Dans un cours de science obligatoire du niveau secondaire, 25 p. 100 du temps d'enseignement est consacré aux questions relatives à la durabilité. Un nouveau cours en études sociales, qui doit être donné en 2008, permettra aux étudiants d'évaluer divers enjeux liés à la durabilité.

59. L'élaboration d'un cours en sciences de l'environnement par le ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Conservation, cinq ministères/organismes fédéraux et cinq ministères/organismes provinciaux, revêt une importance particulière. Cette approche unique de l'élaboration du programme d'études peut permettre d'entreprendre un programme pancanadien d'études en sciences de l'environnement qui présentera aux étudiants de chaque région du Canada des exemples pertinents et locaux des principes clés du développement durable.

60. En 2007, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la création du Conseil des programmes d'études, qui est formé de 11 dirigeants communautaires et experts en éducation de l'Ontario qui doivent conseiller le ministre de l'Éducation au sujet des questions des programmes d'études qui nécessitent une consultation publique et des délibérations plus larges, et qui doivent former des groupes de travail pour analyser chaque problème qui se présente. Dans le cadre de cette initiative, la D<sup>e</sup> Roberta Bondar a présidé un examen des modes d'enseignement de l'environnement et de la conservation dans les écoles primaires et secondaires. La D<sup>e</sup> Bondar, qui a été la première Canadienne et la première neurologue à se rendre dans l'espace, a formulé des recommandations au Conseil des programmes d'études. Le rapport du groupe de travail, *Shaping Our Schools, Sharing Our Future*, a été

diffusé en juin 2007. Le gouvernement met en œuvre les recommandations du rapport afin que d'ici à janvier 2008, tous les étudiants de l'Ontario puissent en apprendre davantage sur l'environnement en salle de classe. Voici les changements apportés par le ministère de l'Éducation :

- Intégrer l'éducation à l'environnement dans toutes les matières et à tous les niveaux.
- Élaborer un cours de 11<sup>e</sup> année facultatif axé sur l'éducation à l'environnement.
- Augmenter le nombre des possibilités d'apprentissage par l'expérience pour les étudiants.
- Élaborer et publier une nouvelle politique sur l'éducation à l'environnement d'ici la fin de 2007 pour assurer un apprentissage pertinent et de grande qualité.
- Établir des normes d'éducation à l'environnement qui s'appliqueront aux examens actuels et futurs du programme d'études.
- Collaborer plus étroitement avec les partenaires communautaires et les autres ministères pour améliorer l'éducation à l'environnement.
- Offrir une formation et des ressources documentaires aux enseignants.

61. Voici d'autres initiatives du gouvernement de l'Ontario visant à appuyer l'apprentissage dans le domaine de l'environnement :

- Soutenir et renforcer la capacité des organismes communautaires qui travaillent avec les étudiants dans le domaine de l'environnement.
- Dans le cadre de la stratégie gouvernementale pour la réussite des élèves, on offre aux écoles secondaires une nouvelle majeure en environnement qui permet aux étudiants d'envisager une carrière en environnement en suivant une série de cours en salle de classe, en réalisant des expériences en milieu de travail et en obtenant des certifications de l'industrie.
- Lancer deux sites Web – un pour les étudiants du secondaire et un autre pour les étudiants du primaire – qui expliquent les défis de la planète et les mesures à prendre pour protéger l'environnement.

62. En Saskatchewan, les concepts et les principes de l'éducation au développement durable sont intégrés dans tous les programmes d'études appropriés, du primaire jusqu'à la fin du secondaire. Conjointement avec certaines autres provinces et certains autres territoires, la Saskatchewan a mis en place le Cadre pancanadien en sciences, qui s'intéresse à la durabilité et encourage les étudiants à participer à des projets connexes dans leur collectivité.

63. Alberta Education aborde le développement durable en intégrant l'éducation sur la durabilité à toutes les parties des programmes d'études.

- Le programme des sciences du niveau primaire met l'accent sur deux principaux éléments – le questionnement scientifique et la résolution des problèmes par le biais de la technologie – élaborés en fonction des sujets suivants : les interactions dans l'environnement; les besoins des végétaux et des animaux; la préservation de

l'habitat; la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets; et le maintien des écosystèmes forestiers et des milieux humides. La mise à jour en cours du programme d'études des sciences au primaire (*Elementary Science Program of Studies*) offre l'occasion d'insister davantage sur l'environnement et le développement durable.

- Le programme des sciences de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, grâce à l'accent mis sur les contextes sociaux et environnementaux des sciences et de la technologie, donne aux étudiants la possibilité d'examiner des questions sociales et environnementales liées à la science à partir des sujets suivants : la diversité biologique; l'utilisation et la conservation de l'énergie; la chimie de l'environnement; l'échange de matière et d'énergie dans la biosphère; et les écosystèmes internationaux durables.
- Le nouveau programme d'études sociales, offert du primaire jusqu'au secondaire, en mettant l'accent sur la citoyenneté et l'identité, donne aux élèves la possibilité d'explorer plusieurs perspectives sur l'utilisation, la distribution et la gestion des ressources et de la richesse. Les étudiants du niveau secondaire de deuxième cycle envisagent aussi de façon critique les conséquences politiques, sociales et environnementales de l'utilisation des ressources et du changement technologique dans les contextes de la mondialisation, du nationalisme, de l'internationalisme et des idéologies politiques et économiques.

64. Le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse donne aux parents de l'information sur ce que leurs enfants apprendront dans leur programme d'études sociales au cours des quatre premières années de l'école primaire. Les études sociales sont décrites comme un programme qui favorise la croissance des enfants comme personnes et qui aide les enfants à devenir des citoyens actifs du Canada. Dans ce programme, six domaines d'étude sont importants, à savoir : comprendre les droits et les responsabilités des citoyens; comprendre et valoriser la diversité; établir des relations avec les personnes, les groupes et les sociétés; connaître les besoins et les attentes en ce qui concerne l'économique; connaître les peuples, les lieux et l'environnement qui forment la géographie; et envisager le temps, la continuité et le changement dans l'histoire.

65. Au Québec, le Programme de formation de l'école québécoise permet de faire des liens avec l'éducation au développement durable. Tous les programmes disciplinaires du primaire et du secondaire doivent tenir compte de cinq domaines généraux de formation (DGF) soit : santé et bien-être, orientation et entrepreneuriat, médias, environnement et consommation et vivre ensemble et citoyenneté. Les divers axes de développement des DGF traitent de toutes les facettes du développement durable. Quant au programme de science et technologie, il contribue à l'éducation au développement durable particulièrement en ce qui concerne l'éducation relative à l'environnement.

66. La Colombie-Britannique s'est engagée à inclure dans son programme d'études un message sur le développement durable. À cette fin, divers nouveaux cours, tels

*Resource Sciences* (sciences des richesses naturelles) 11 et 12 et *Social Justice* (justice sociale) 12 traiteront de l'EDD, qui fait, à l'heure actuelle, partie intégrante de plusieurs cours de la province, notamment ceux portant sur les sciences naturelles et humaines.

***Cours et activités des niveaux primaire et secondaire portant sur l'éducation au développement durable***

67. Une commission scolaire de la Nouvelle-Écosse, la Commission scolaire régionale de la Vallée de l'Annapolis, a lancé plusieurs initiatives qu'elle relie aux principes de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable. Ces initiatives comprennent une participation au projet *Clean Nova Scotia Toward a Brighter Future* visant à conserver l'utilisation de l'énergie et de l'eau dans les écoles, ainsi qu'à des projets favorisant la réduction de l'utilisation du papier. Un projet du ministère de l'Éducation mis en œuvre à la commission scolaire de la vallée de l'Annapolis soutenait l'amélioration des terrains de l'école grâce à des pratiques écologiques et un aménagement paysager à faible entretien.
68. En 2008, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports du Québec mettra en œuvre un nouveau programme culturel axé sur l'éthique et la religion dans les écoles primaires et secondaires. La portion religieuse et la portion d'éthique du programme concernent les valeurs et la définition générale de l'EDD, car les étudiants agiront de la façon suivante :
- Reconnaître les différentes façons d'envisager la vie, les relations avec autrui et la place et le rôle des êtres humains dans le monde.
  - Réfléchir sur les valeurs (liberté, équité, égalité, justice, respect, intégrité, etc.) et sur les prescriptions sociales (lois, règles, règlements, etc.).
  - Adopter une attitude de réflexion à l'égard des situations difficiles où différentes valeurs sont en jeu ou où il faut faire des choix.
  - Faire des choix en fonction de l'intérêt commun, participer et agir de façon autonome et responsable envers les autres.
  - S'ouvrir à la diversité religieuse et adopter des attitudes de respect, de tolérance et d'ouverture vis-à-vis de la religion.
69. Au moment où le ministère de l'Éducation du Nunavut s'apprête à construire de nouvelles écoles dans le contexte de l'Inuit Qaujimajatuqangit susmentionné, un de ses principes de base comprend les concepts de gérance et de bien-être environnemental. Le document *Inuuqatigiit : The Curriculum from the Inuit Perspective* établit l'assise de l'éducation au Nunavut en insistant sur l'ensemble très précis et unique de relations que les Inuits ont adoptées dans leur vie. La croyance fondamentale veut que la relation profonde que les gens entretiennent entre eux et avec l'environnement détermine en définitive leur caractère et leur valeur vis-à-vis de la collectivité. Selon sa définition générale, le développement durable est une valeur essentielle dans la vie des Inuits et devient ainsi le fondement de l'éducation au Nunavut. La plus grande partie du programme d'études du Nunavut s'inspire de celui

de l'Alberta, mais un certain nombre de cours sont élaborés à l'échelle locale. Parmi les exemples, mentionnons le cours de sciences général de la 12<sup>e</sup> année, fondé sur la réalité des modes de vie communautaire dans le Nord, qui favorise une relation étroite entre l'environnement et ses habitants. Le cours est structuré de façon à mieux expliquer l'environnement comme fondement du bien-être communautaire et environnemental. En outre, le cours utilise les ressources communautaires, telles que les aînés, comme sources d'apprentissage.

70. Dans les Territoires du Nord-Ouest, un nouveau programme d'études sur la science et la technologie à l'école primaire a intégré la durabilité dans ses concepts de base. Les enseignants mettent davantage l'accent sur les interrelations avec la science et la technologie, sur l'intégration des réalisations technologiques et scientifiques des Autochtones et des autres ancêtres et sur l'établissement des liens entre l'apprentissage et le monde extérieur de l'école et le besoin de favoriser le développement durable. L'objectif est de faire reconnaître par les élèves que la science et la technologie ne sont pas seulement des matières scolaires, mais aussi des champs de savoir qui influent sur leur vie, leur collectivité, leur histoire, leur culture et sur le monde.

71. En 2005-2006, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba s'est associé à *Manitoba Hydro* pour créer des subventions destinées à l'éducation pour le développement durable. Ces subventions aident les écoles à promouvoir en classe l'apprentissage professionnel pour la durabilité. Elles soutiennent les écoles où les enseignants désirent planifier et enseigner ensemble des unités axées sur la durabilité. Les domaines prioritaires englobent une longue liste de sujets associés à la durabilité, conformes à ceux de la Décennie de l'éducation pour le développement durable des Nations Unies. Ces subventions visent les objectifs suivants.

- Appuyer les écoles pour qu'elles aident les élèves à acquérir les connaissances, les habiletés, les valeurs et les habitudes de vie qui contribuent à un avenir viable.
- Proposer des pratiques exemplaires en ce qui concerne l'éducation pour le développement durable.
- Donner aux élèves des occasions de prendre des décisions, d'analyser les questions de développement durable et de participer à des initiatives pour un avenir viable.

72. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui représente quelque 145 000 membres dont plus de 100 000 éducateurs, a associé plus de 1000 écoles du Québec à son mouvement Établissements verts Bruntland (EVB). Des centres communautaires, des collèges, des maternelles et une caisse populaire se sont joints au mouvement. Une école est désignée « verte » parce qu'elle se préoccupe de l'environnement et est désignée « Bruntland » parce qu'elle prend des mesures qui concernent le partage, la collaboration, l'équité, la solidarité, le respect, la paix et les préoccupations humaines comme valeurs. Ce sont les grandes préoccupations qui ont été abordées dans le Rapport Bruntland, intitulé *Our Common Future*. Ce rapport a été produit en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le

développement, qui était présidée par Gro Harlem Brundtland. Le mouvement EVB vise à créer un monde respectueux de l'environnement, pacifique, uni et démocratique. Une EVB est une école qui applique les six R pour assurer un développement durable – réduire la consommation des ressources, réutiliser, recycler, repenser les systèmes de valeurs, restructurer les systèmes économiques et redistribuer les ressources.

73. Grâce à un financement de la Fondation de la famille J.W. McConnell et à un soutien au secrétariat et au programme de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et de la Centrale des syndicats du Québec, un programme appelé Green Street/Ma rue verte a été mis en œuvre pour associer les étudiants et les enseignants à l'apprentissage sur l'environnement. Le programme relie les écoles du Canada à des organismes d'éducation relative à l'environnement renommés du pays. L'objectif est d'offrir des programmes crédibles, accessibles et abordables qui correspondent aux préoccupations des étudiants, sont liés au programme d'études, favorisent un sentiment de responsabilité personnelle à l'égard de l'environnement, suscitent un engagement à un mode de vie respectueux de l'environnement et favorisent une implication durable à la gestion de l'environnement.
74. En 2005, Green Street/Ma rue verte a élargi les thèmes de son programme pour intégrer des questions plus générales liées à l'environnement et à la durabilité, telles que les modes de vie et la consommation durables, les aliments et l'agriculture, la paix et les droits de la personne, la santé humaine et l'environnement, la gouvernance et la citoyenneté, l'urbanisation et le transport durables, ainsi que le savoir autochtone et local. Ces nouveaux thèmes ont été élaborés après consultation des documents de la Décennie de l'ONU pour l'éducation en vue du développement durable et des préoccupations prioritaires des jeunes indiquées dans une enquête de 2002 menée par l'Association canadienne pour les Nations Unies. Green Street/Ma rue verte a établi des critères d'excellence pour l'apprentissage sur l'écologie, le développement durable et l'implication des étudiants. Les critères se rapportent à ces thèmes actuels, à la conception et au contenu des programmes, aux méthodes pédagogiques, aux mécanismes offrant un effet à long terme, au marketing, aux communications et à l'évaluation. Tout programme recommandé aux écoles par Green Street/Ma rue verte doit satisfaire à la totalité ou à la majorité des critères stricts.
75. *BC Hydro*, la société d'électricité de la Colombie-Britannique, a mis au point des programmes détaillés d'économies d'énergie ainsi que des ressources didactiques pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Ces programmes font la promotion de l'efficacité et de la viabilité énergétiques et créent des liens entre les activités d'économie de l'énergie en classe et la communauté scolaire dans son ensemble. *BC Hydro* propose une approche originale pour la prestation des programmes, en travaillant avec des participants de tous les âges dans les districts scolaires de toute la province. Cette société a déployé ses programmes auprès de plus de 1800 enseignants dans 900 écoles. Elle a donné 14 000 heures de formation aux élèves, au personnel enseignant et au personnel administratif des districts scolaires. Le programme des écoles secondaires de *BC Hydro* jumelle les élèves de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année avec un

mentor du service des installations du district scolaire. Ensemble, ils inspectent les bâtiments scolaires et formulent des recommandations destinées aux conseils scolaires pour promouvoir l'efficacité énergétique. Les élèves du primaire explorent l'EDD par l'entremise de campagnes de promotion de nouvelles habitudes et produisent des courts-métrages télédiffusés à l'échelle locale. Les écoles ont ainsi proposé plus de 500 films axés sur les économies d'énergie et l'EDD et présentés dans la collectivité locale. La nouvelle ressource destinée aux élèves de 2<sup>e</sup> année sera déployée par l'entremise d'une formation en cours d'emploi offerte à tous les enseignants de la Colombie-Britannique. Les programmes d'éducation de *BC Hydro* visent les trois objectifs généraux suivants.

- Sensibiliser les élèves et le milieu scolaire au lien entre la consommation d'énergie et la nécessité d'économiser l'énergie pour l'avenir.
- Explorer les enjeux de la durabilité, de l'intendance et de l'environnement.
- Permettre aux élèves de faire preuve de leadership, d'esprit d'équipe et de civisme par l'entremise de campagnes de promotion des économies d'énergie.

### ***Enseignement postsecondaire***

76. L'éducation en vue du développement durable est intégrée aux programmes universitaires et collégiaux à l'échelle du Canada. La base de données de l'Association des universités et collèges du Canada contient plus de 100 programmes de diplôme et de certificat offerts en français et en anglais dans le domaine des sciences de l'environnement. On trouve de nombreux autres programmes en utilisant d'autres critères de recherche liés au développement durable, car il existe des cours dans de nombreuses facultés, dont celles des sciences, de l'éducation, des sciences sociales, des sciences politiques, des arts, de l'environnement et de l'architecture. L'Association des collèges communautaires du Canada a dressé une liste de plus de 100 programmes de diplôme, de grade d'études appliquées et de certificat rattachés à l'environnement, ce qui comprend la technologie de la protection de l'environnement, la conservation et la mise en valeur de l'environnement et la science de la conservation. En outre, un certain nombre de programmes sont axés sur le développement communautaire. Le présent document contient très peu d'exemples de programme postsecondaire. On peut trouver beaucoup plus de renseignements sur les divers établissements et sur ce qu'ils offrent dans les sites Web de l'Association des universités et collèges du Canada et de l'Association des collèges communautaires du Canada.

77. Un article paru le 6 juin 2007 dans *The Globe and Mail* indique que le nombre des demandes d'inscription aux programmes environnementaux – y compris la science et le génie et les programmes de gestion durable des ressources, de politique environnementale et même d'écotourisme – a considérablement augmenté au cours de l'année 2007-2008 et a même doublé dans certaines universités. Voici des exemples de programme cités dans l'article en question.

- À l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, les étudiants de toutes les facultés peuvent maintenant choisir les études environnementales comme mineures. Ce choix fait des études environnementales le deuxième domaine en importance à cette université.
- L'Université McMaster, en Ontario, lance un programme de technologies énergétiques axé sur les technologies énergétiques renouvelables.
- La faculté de génie civil de l'Université Queen's, en Ontario, a ajouté un cours de 1<sup>re</sup> année obligatoire appelé le génie humanitaire. Au département des sciences de l'environnement de Queen's, on a embauché des professeurs pour enseigner l'économie et la philosophie dans une perspective environnementale et on a ajouté des cours de planification urbaine et rurale.

78. Partout au Canada, des collèges et des instituts produisent de nombreux programmes originaux qui répondent à la demande de l'industrie pour des professionnels qualifiés dans les domaines de la durabilité de l'environnement. Il y a par exemple le programme de durabilité urbaine du Collège Seneca, qui s'est mérité le prestigieux prix Yves Landry et qui conjugue formation professionnelle et éducation écologique pour les étudiants des programmes de technologie civile, de systèmes de bâtiments et de technologie de prévention des incendies. L'éducation pour la durabilité urbaine, qui aligne la performance économique des régions urbaines sur la gérance de l'environnement, vise à faire en sorte que les diplômés soient en mesure de connaître et de mettre en pratique les applications environnementales de leurs actions à titre de travailleurs qualifiés tout en ciblant la réussite économique d'une organisation. Le Collège George Brown, lui aussi en Ontario, offre le seul baccalauréat de technologie appliquée en construction et environnement, réglementation et conformité. En Alberta, *SAIT Polytechnic* (école polytechnique de l'Institut de technologie du Sud de l'Alberta) est l'hôte de l'*EnCana Environmental Technology Centre* (centre de technologie environnementale d'*EnCana*), qui offre aux étudiants une solide expérience de base en travail environnemental, tant sur le terrain qu'en laboratoire.

79. Les programmes environnementaux postsecondaires de la Colombie-Britannique couvrent tous les domaines de l'industrie environnementale – de la protection de l'environnement jusqu'à l'éducation relative à l'environnement, les communications et la recherche. Vingt et un des 26 établissements postsecondaires publics de la Colombie-Britannique offrent une vaste gamme de programmes universitaires et professionnels liés aux nombreux aspects du développement durable au niveau du certificat, du diplôme, du premier cycle et du deuxième cycle. L'Environmental Programs Articulation Committee appuie l'élaboration et l'intégration des documents de programme et d'enseignement rattaché à la durabilité de l'environnement au niveau postsecondaire. Ce comité collabore avec les parties intéressées, dont les représentants des ministères provinciaux, des ministères fédéraux et des organismes non gouvernementaux compétents, ainsi que le ministère de l'Éducation et les écoles publiques.

80. Robert Bateman, environnementaliste et artiste canadien de renom, a fait don d'une importante collection d'objets d'art, de reproductions, de photographies et de documents d'archive originaux qu'on peut admirer au Robert Bateman Art and Environmental Education Centre de l'URR. L'immeuble comprend également le Centre canadien pour l'éducation en environnement, qui offre une formation, un perfectionnement professionnel et une accréditation aux membres des professions de l'environnement, dont un programme de certificat universitaire en ligne en pratique environnementale. Établi en mars 2006, le Centre constitue un partenariat entre l'Université Royal Roads et l'Organisation pour les carrières en environnement du Canada.
81. Également en Colombie-Britannique, la maîtrise ès sciences en science de l'environnement de l'Université Thompson Rivers propose une approche intégrative et multidisciplinaire pour l'étude de l'environnement. Il s'agit d'un programme avec thèse comportant trois domaines de spécialisation : écologie et évolution; sciences physiques; ainsi que politiques et gestion. Grâce à la vaste expertise du corps professoral, les étudiants apprennent à s'attaquer à diverses sous-disciplines allant des techniques moléculaires jusqu'à l'éthique, en passant par la gestion, l'écologie et les politiques des écosystèmes. L'université est bien située pour étudier les enjeux environnementaux en raison de la proximité d'un large éventail d'écosystèmes régionaux, y compris de rares écosystèmes herbagers indigènes, des marécages d'eau douce et une grande diversité d'écosystèmes forestiers.
82. À l'Université de la Colombie-Britannique, le programme d'études en gestion des richesses naturelles et en environnement est le programme interdisciplinaire de deuxième et troisième cycle de l'*Institute for Resources, Environment and Sustainability* (institut des ressources, de l'environnement et de la durabilité). Les activités de recherche de ce programme portent sur divers sujets liés à la gestion des terres, à l'évaluation environnementale, à l'analyse des politiques, à la gestion des zones côtières, à la gestion des pêches, à l'agroforesterie, à la gestion des ressources hydriques, à l'hydrologie, à l'énergie, à la négociation, à la perception et l'évaluation des risques, à la gouvernance, aux sciences et politiques et au développement communautaire. Le programme cherche à solutionner les enjeux associés aux ressources et à l'environnement à l'aide d'approches socioéconomiques (politiques) et biophysiques (écologiques) intégrées.
83. Le programme d'études des richesses naturelles et de l'environnement de deuxième et troisième cycle de l'Université du nord de la Colombie-Britannique s'intéresse principalement à la question des gens et de l'environnement. Il offre quatre grades qui s'appuient sur une suite intégrative de cours de base, tels les maîtrises ès arts, avec filière en géographie, études de l'environnement et tourisme, et les maîtrises ès sciences, avec filière en biologie, science de l'environnement, foresterie, géographie et gestion des ressources récréatives. Cette structure incite les étudiants à acquérir une expertise disciplinaire dans un contexte interdisciplinaire.

84. L'Université Simon Fraser a mis sur pied son programme de maîtrise de toxicologie environnementale en réponse aux dommages de plus en plus graves infligés à l'environnement. Au moment où le programme a été lancé, peu de programmes de formation formalisée visaient la toxicologie au Canada. Le programme cherche principalement à répondre à la demande pour un plus grand nombre de toxicologues formés, à faciliter la communication entre les toxicologues et les autres scientifiques de l'environnement ainsi qu'à élaborer et maintenir des normes élevées pour la recherche et l'éducation en toxicologie.
85. L'Université du Québec à Chicoutimi offre un programme spécialisé pour les éco-conseillers qui s'inspire de la formation des éco-conseillers donnée en France et en Belgique. On décrit l'éco-conseiller comme un professionnel du développement durable qui s'efforce d'intégrer le principe du DD dans les discussions et les décisions du gouvernement, des organismes, des entreprises et des particuliers. Le programme forme des conseillers qui peuvent diriger les équipes multidisciplinaires les plus efficaces pour le DD et communiquer avec la population. L'université possède également une chaire d'éco-conseillers qui s'occupe des recherches et des communications, du maintien des relations internationales, y compris de celles avec l'UNESCO, ainsi que de la formation professionnelle et de l'éducation permanente des conseillers en environnement.
86. L'Université du Québec à Montréal offre un grand nombre de programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en éducation relative à l'environnement, dont un programme abrégé qui permet aux éducateurs et aux formateurs d'enseigner l'environnement dans des contextes formels et non formels, y compris les écoles, les entreprises, les musées et les centres d'interprétation des sites. Les cours traitent de techniques pédagogiques et de mesures environnementales, en insistant sur l'analyse des réalités socioéconomiques et les stratégies de changement.
87. Voici un échantillon très restreint des programmes universitaires supérieurs portant sur les aspects du développement durable :
- Maîtrise en gestion des ressources et de l'environnement à l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse.
  - Maîtrise en administration des affaires dans le domaine du développement économique communautaire, offerte conjointement par le Collège Lakeland de l'Alberta et le Collège universitaire du cap Breton de la Nouvelle-Écosse.
  - Maîtrise en sciences dans le domaine du développement énergétique durable offerte conjointement par l'Université de Calgary, en Alberta, et l'Université San Francisco, en Équateur. La maîtrise vise à exposer les professionnels latino-américains et des Caraïbes aux principes du développement énergétique durable.
  - Maîtrise en études environnementales de l'Université Guelph de l'Ontario, assortie d'un programme spécial offert aux étudiants intéressés au développement durable.

## *Gouvernement du Canada – Apprentissage non formel*

88. Comme on l'a déjà mentionné, le gouvernement du Canada privilégie l'éducation en intégrant le développement durable dans ses ministères et ses organismes. Cette priorité a permis de créer de nombreux outils et documents de formation pour les fonctionnaires fédéraux et la population du Canada.
89. En partenariat avec neuf autres ministères du Réseau interministériel sur les stratégies de développement durable et avec l'École de la fonction publique du Canada, Santé Canada a négocié une entente pour l'élaboration et la mise en application de documents de formation sur le développement durable. Santé Canada, Environnement Canada, Ressources naturelles Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor sont du nombre des ministères participants qui se sont officiellement engagés à l'égard du projet.
90. Le cours d'une journée comprend un bref historique du développement durable (DD) dans la politique publique, définit les principes et les valeurs connexes et oriente les analystes et les planificateurs vers des outils pratiques permettant d'instaurer le DD. À la suite du cours, on s'attend à ce que les participants comprennent bien ce qu'est le DD et soient en mesure d'appliquer les outils, comme la « lentille du développement durable », à des politiques, des plans et des programmes éventuels. La documentation de formation cible les planificateurs et les analystes des échelons supérieurs du gouvernement fédéral.
91. Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI), par l'intermédiaire de son secrétariat de l'énergie récemment établi, s'est engagé dans le Programme 2009, qui est sa quatrième stratégie de développement durable, à élaborer un cours qui traite de l'interface entre les enjeux énergétiques internationaux et la politique étrangère. Le secrétariat de l'énergie, qui collabore avec le Canadian Energy Research Institute de renommée mondiale, a élaboré un cours pilote intitulé Energy Security : An Introduction to Energy Issues, qui est offert en juin 2007 aux diplomates canadiens en fonction à l'étranger ainsi qu'aux représentants du MAECI au Canada. L'objectif du cours est de rehausser la littératie sur l'énergie/le changement climatique/l'environnement. D'autres ministères fédéraux se sont engagés à élaborer et à offrir le cours, notamment Ressources naturelles Canada, Environnement Canada, le ministère de la Défense nationale du Canada, le ministère des Finances du Canada et le Bureau du Conseil privé.
92. Le MAECI forme également ses employés sur divers sujets liés au développement durable pour s'assurer que les exigences réglementaires et législatives sont respectées et communiquées au personnel. Le Ministère, par le biais de la Division du développement durable et du Centre d'apprentissage en affaires internationales et en gestion, a élaboré trois cours de campus virtuel – Introduction au développement durable, Évaluation environnementale de projet et Évaluation environnementale stratégique. Les cours sont autogérés et sont donnés en ligne pour que tous les

employés du MAECI affectés partout dans le monde y aient accès. Les cours visent à informer les employés du MAECI des concepts du DD et relient les concepts directement aux emplois et aux engagements et processus ministériels. Le Programme de perfectionnement du service extérieur accorde des crédits à ceux qui réussissent les cours.

93. Le cours sur la capacité du développement durable de Transports Canada, intitulé Pour des lendemains durables : Notions de développement durable et leurs applications à Transports Canada, est un atelier qui aide les gestionnaires et les employés de Transports Canada à bien maîtriser les principes, les processus et les conséquences du développement durable. Le cours offre un examen approfondi du développement durable, de son origine à ses applications actuelles à Transports Canada, et transmet les connaissances et les outils permettant de concrétiser le mandat du Ministère à l'égard du développement durable et d'intégrer les aspects sociaux, environnementaux et économiques dans les responsabilités quotidiennes.
94. Ressources humaines et Développement social Canada a formé des partenariats avec un certain nombre de ministères du gouvernement de la Colombie-Britannique, avec un collège communautaire et avec des associations minières pour évaluer l'incidence d'une nouvelle approche de perfectionnement des compétences fondée sur la culture et l'industrie pour les jeunes Autochtones habitant dans des collectivités isolées. Au cours des trois prochaines années, dans des localités du nord de la Colombie-Britannique, le projet examinera l'incidence de la formation en cours d'emploi en prospection et en mise en valeur des terres sur 100 jeunes Autochtones. Le projet comprend de la formation, un programme sur le terrain, une expérience de travail et des activités axées sur la culture et les intérêts des collectivités locales des Premières nations.
95. Le Cadre stratégique pour l'agriculture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada offre une gamme de services visant la planification des entreprises et l'éducation en vue du développement durable dans l'industrie de l'agriculture. Par exemple, l'Évaluation de l'exploitation agricole faite par les Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC) aide les agriculteurs à établir des objectifs d'entreprise à court terme, à examiner des dossiers antérieurs et la situation actuelle et à trouver les options d'atteinte des objectifs de rentabilité. Un autre élément des SCEAC, les Service spécialisés de planification d'entreprise, offre de l'aide aux agriculteurs pour leur permettre d'embaucher un expert-conseil qui préparera les plans spécialisés requis pour leur exploitation agricole. Les plans peuvent traiter de la diversification, de la commercialisation, des ressources humaines, de l'expansion, de la gestion des risques ou de la relève – l'objectif étant, pour tous ces éléments, d'augmenter la rentabilité et la viabilité de l'exploitation. Ces services sont offerts en réponse à une recherche qui a révélé que les agriculteurs trouvent ces services avantageux dans le contexte de l'industrie agricole actuelle, qui mise sur les compétences et le savoir. On a également organisé des campagnes de sensibilisation à l'importance de la planification d'entreprise au sein de l'industrie.

96. Un autre programme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Services canadiens de développement des compétences en agriculture, offre un financement et une aide pratique pour faire participer les familles agricoles et les agriculteurs débutants à des programmes d'enseignement qui augmentent les chances de rentabilité et donnent aux participants des choix plus nombreux sur les sources de revenu. Les participants admissibles reçoivent une évaluation qui les aide à établir leurs points forts et leurs points faibles, un plan d'apprentissage personnel qui décrit les cours ou les ateliers à suivre en fonction des objectifs fixés, et une aide financière pour appuyer les programmes qui offrent des crédits, la formation en cours d'emploi et les cours abrégés. Ces services visent à améliorer la rentabilité et la viabilité à long terme des exploitations agricoles au Canada, ainsi qu'à établir des fondements solides pour le développement durable.
97. Ressources naturelles Canada, en partenariat avec l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, l'Association minière du Canada, l'Association canadienne des intérêts autochtones de l'industrie minière et Affaires indiennes et du Nord Canada, a produit le Guide d'information minière pour les communautés autochtones. Ce nouvel outil éducatif doit être utilisé par les collectivités et les chefs autochtones, les éducateurs, les gouvernements et l'industrie pour renforcer la capacité des peuples et des collectivités autochtones de connaître tous les aspects du développement minier et de mettre en évidence les nombreux débouchés que peut offrir l'exploitation minière à leurs collectivités. La trousse comprend une description des activités à chaque étape de l'activité minière, les répercussions environnementales et sociales, des exemples de possibilités concrètes de participation communautaire et des explications sur les contributions éventuelles offertes pour le développement de collectivités durables. La trousse a été distribuée en 2006 et a suscité un intérêt en Amérique latine, en Europe du Nord, en Asie et en Australie. La trousse se veut comme outil servant à favoriser le renforcement de la capacité et à renforcer les relations entre l'industrie et les collectivités autochtones.
98. En 2004, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a approuvé une aide financière pour le Collège Northlands de la Saskatchewan, en prévision de la mise en œuvre de deux types de programmes de certification des eaux et des eaux usées. Selon la loi, chaque municipalité et chaque propriétaire d'aqueduc ou d'égout doit s'assurer que l'exploitation, la réparation et l'entretien de ces ouvrages ou égouts se font sous la direction d'un exploitant certifié par ses études, son expérience et son examen à un niveau correspondant à la classification des installations de ces ouvrages. Ces programmes ont des répercussions favorables sur la protection de l'environnement et sur la santé et la sécurité.
99. Affaires indiennes et du Nord Canada s'est engagé à créer une culture de durabilité au sein du Ministère et des communautés inuites et des Premières nations qu'il dessert. La Division du développement durable a formé un groupe de travail national sur le développement durable qui fait participer chaque secteur et chaque région du Ministère à la mise en œuvre d'une stratégie ministérielle sur le DD. Les

engagements de la stratégie sont intégrés au processus d'établissement de rapports du Ministère, pour que les activités de DD soient intégrées aux activités courantes. Le groupe de travail fait progresser le développement durable grâce à des événements tels que la Semaine de l'environnement, la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones et la distribution de matériel promotionnel. En outre, le groupe de travail élabore actuellement un plan de communications à long terme fondé sur des enquêtes qui ont établi les degrés actuels de sensibilisation au développement durable.

### ***Gouvernement du Canada – Sensibiliser la population et les entreprises***

100. Située dans l'ancien pavillon des États-Unis de l'Expo 67, tenue à Montréal, la Biosphère d'Environnement Canada est un lieu privilégié pour l'échange d'information, d'enseignements et d'idées sur les grands enjeux environnementaux rattachés à l'eau, à l'air, au changement climatique, au développement durable et à la consommation responsable. Véritable musée de l'environnement, la Biosphère offre des expositions permanentes et temporaires et présente des événements publics et des activités d'information et de divertissement guidées à plus de 60 000 visiteurs chaque année. La Biosphère offre également aux groupes scolaires et parascolaires un programme jeunesse qui comprend des activités éducatives pouvant être menées au musée, en salle de classe, dans un cadre naturel ou d'enseignement à distance.
101. La Biosphère a mis sur pied le Centre national d'expertise en éducation relative à l'environnement et en engagement, qui est axé sur la formation, le renforcement de la capacité, la recherche, l'évaluation des collectivités viables et l'éducation et l'engagement en environnement pour les employés d'Environnement Canada, les partenaires, les enseignants, le réseau des musée canadiens et d'autres groupes. Par l'entremise de son centre de la consommation responsable, la Biosphère a élaboré un certain nombre d'initiatives pour accélérer l'adoption d'un comportement responsable et pour promouvoir la littératie environnementale chez ses visiteurs, ce qui comprend le Noël vert sur la consommation responsable, la formule verte pour le transport durable et l'événement éolien pour l'énergie renouvelable.
102. Une nouvelle publication de Transports Canada, intitulée Les options pour les navetteurs : Guide complet à l'intention des employeurs canadiens, donne des conseils sur la planification et la mise en place d'un programme d'options pour les navetteurs dans le milieu de travail. Fondé sur des années d'expériences effectuées à l'échelle internationale et présentant principalement des exemples et des ressources du Canada, ce guide couvre la gamme complète des moyens de rendre la navette plus facile, plus saine et moins coûteuse. Les groupes commerciaux, les organismes gouvernementaux ou les organismes sans but lucratif peuvent utiliser les documents pour offrir un atelier de formation d'une journée aux employés intéressés. Le guide et l'atelier Les options pour les navetteurs s'adressent aux petites, moyennes ou grandes entreprises ou organisations situées dans n'importe quelle région du Canada, tant dans le secteur public que privé.

103. Le Programme de démonstration en transport urbain de Transports Canada appuie les projets de démonstration municipaux novateurs qui visent à intéresser les Canadiens aux options de transport durable. Afin d'encourager l'adoption de pratiques de changement efficaces, le Réseau d'information du Programme se sert d'événements, de programmes de récompense, d'une bibliothèque d'études de cas et d'autres ressources Web pour donner aux praticiens et aux décideurs des renseignements et des outils qui peuvent les aider à appliquer des projets et des politiques de transport durable.
104. Depuis 2005, 15 organismes et ministères fédéraux, dont Environnement Canada, collaborent avec environ 80 organismes de la communauté de Montréal dans le cadre du Plan de développement durable de la ville de Montréal. Les activités font partie des stratégies de développement durable des ministères et organismes fédéraux qui visent à améliorer la qualité de l'air, à réduire les gaz à effet de serre, à assurer la qualité des environnements résidentiels, à pratiquer la gestion responsable des ressources et à adopter des pratiques efficaces de développement durable. Ce partenariat a atteint ses objectifs sur le plan de la mise en œuvre des projets de développement durable conjoints et de l'implication de la population. Les organismes fédéraux participent activement à l'échange d'expertise et de connaissances grâce au réseau d'échange mis en place dans le cadre du plan, à titre de conférenciers et de spécialistes participant aux réunions écologiques et traitant de gestion des eaux, d'achats écologiques, de systèmes de gestion environnementale, de transport durable, d'efficacité énergétique et de matières résiduelles. Les campagnes de sensibilisation publique sont des éléments clés de la phase du plan visant les années 2007 à 2009.
105. La Table sectorielle sur l'écologisation pour le Québec est un forum d'échange qui existe depuis 11 ans et qui regroupe 25 organismes et ministères fédéraux de la région de Québec. Un de ses projets actuels, le plan d'écologisation de la gestion du papier, vise à réduire l'incidence des activités gouvernementales sur l'environnement. Par exemple, entre 1983 et 2003, l'utilisation du papier a presque doublé. En 2007, les changements proposés au processus d'achat de papier dans les bureaux fédéraux doivent comprendre des indicateurs de rendement environnemental. Parallèlement, on analyse le cycle de vie du papier dans les bureaux pour assurer la réutilisation, le recyclage et l'élimination écologiques, et on organise des ateliers sur la réduction de l'utilisation du papier.
106. Le Forum urbain mondial (FUM) est une initiative du Programme des établissements humains des Nations Unies. Tenu tous les deux ans, le FUM, qui sert à discuter des défis de l'urbanisation, réunit des gouvernements, des autorités locales, des organismes non gouvernementaux et des spécialistes des questions d'urbanisme provenant de toutes les parties du globe. En juin 2006, le gouvernement du Canada a accueilli le FUM3 à Vancouver, en Colombie-Britannique. Dix mille participants provenant de plus de 100 pays se sont réunis pour discuter de la coopération internationale dans le domaine du développement urbain et de l'urbanisation durable et pour élaborer des modèles d'examen des

enjeux de l'urbanisation dans les villes du globe. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a joué un rôle clé dans le forum, car l'organisme a appuyé, avec d'autres, la constitution d'un organisme de recherche uniquement canadien sur la durabilité, l'urbanisation et les questions connexes. Cet élément a servi de toile de fond pratique pour amorcer les discussions menant au forum.

107. En prévision du FUM3, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a financé 43 projets entre 2004 et 2006. Les projets portaient principalement sur le renforcement de la capacité et la recherche et comprenaient le projet Observatoire urbain régional de Vancouver, un Global Sustainability Solutions Exchange et un guide écologique mettant en évidence les études de cas et les projets de démonstration illustrant la durabilité urbaine de Vancouver.
108. En 2005, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a offert un soutien financier au Collège Red River de Winnipeg (Manitoba) pour l'aider à mettre au point une voiture de course alimentée à l'énergie solaire, en prévision d'une participation au North American Solar Race Challenge. L'objectif de la course est de repousser les frontières technologiques et de promouvoir le perfectionnement des compétences, de l'expertise et de l'efficacité énergétique chez les étudiants d'aujourd'hui, afin de permettre aux diplômés de devenir les chefs de file de l'efficacité énergétique de demain.

### *Apprentissage communautaire actif*

109. Les organismes sans but lucratif, les organismes non gouvernementaux et les organismes de la société civile mènent la plus grande partie des activités publiques et communautaires dans le domaine du développement durable. Ces initiatives comportent toujours un élément d'éducation – qu'il s'agisse d'une éducation formelle auprès des enfants, des jeunes et des adultes ou d'un apprentissage moins formel par le biais de campagnes de sensibilisation publique et de participation à des projets.
110. Au Yukon, un soutien financier gouvernemental a été accordé aux organismes non gouvernementaux pour les aider à informer et à renseigner la population, en soutenant la sensibilisation et l'éducation relative à l'environnement, la planification des ressources et le développement durable. Les fonds sont octroyés par le ministère de l'Environnement et peuvent être affectés à des camps éducatifs, à des ateliers, à la production de brochures, d'enquêtes et de vidéos, à des conférences publiques, à des conférences, à l'élaboration de sites Web et à des activités semblables.
111. Pour offrir un outil aux groupes environnementaux du Yukon qui cherchent à financer des projets, le ministère de l'Environnement a dressé une liste complète des sources de financement. Sur la liste de 2005, on trouve 10 sources gouvernementales du Yukon, 10 sources du gouvernement fédéral, 20 possibilités de financement avec

les ONG et les fondations et 15 sources privées. Pour toutes les sources de financement, la fourchette d'admissibilité est assez grande – organismes sans but lucratif, écoles, associations communautaires, Premières nations, administrations municipales, chercheurs universitaires, fondations de recherche, établissements de santé et d'enseignement et organismes de bienfaisance. L'aide financière peut servir aux fins suivantes : restauration et protection de l'environnement; habitats fauniques; sensibilisation à l'environnement; programmes éducatifs; diversité culturelle; application du savoir écologique autochtone; renforcement de la capacité communautaire; programmes de recyclage; et de nombreuses autres initiatives.

112. Le Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick a octroyé un soutien financier à environ 40 projets axés sur l'éducation publique en 2007-2008. Ces projets visaient les éléments suivants : la promotion du recyclage; les camps d'été axés sur la conservation, la gérance, les relations symbiotiques et les ressources durables; la constitution d'une trousse de ressources en classe, jumelée à une visite d'un marécage; la sensibilisation publique au déversement illégal; de l'information sur les initiatives de qualité de l'air pour les ménages et les milieux de travail en cadre rural; et l'entretien écologique des pelouses et des jardins. Un soutien financier a également été accordé à presque 40 projets liés à l'éducation professionnelle et à l'école.
113. Environnement JEUnesse ou ENJEU est le réseau des jeunes qui s'impliquent dans le domaine environnemental au Québec. Cet organisme sans but lucratif participe à l'éducation relative à l'environnement dans les systèmes d'éducation formelle ainsi que dans l'éducation non formelle et informelle, les institutions et les entreprises. L'objectif est de stimuler la création d'une conscience environnementale et une analyse critique chez les jeunes, pour que leurs actions, à titre de citoyens responsables, mènent à un développement durable. Pour l'année à venir, le plan d'action souligne l'établissement de succursales régionales à l'échelle du Québec.
114. YOUCAN est un organisme misant sur des initiatives pancanadiennes et internationales dirigées par des jeunes et ciblant la résolution de conflit pacifique et la prévention de la violence, tant à l'échelle nationale qu'internationale. L'organisme offre une formation aux jeunes qui souhaitent savoir comment résoudre de façon pacifique les conflits qui se présentent dans leur vie et dans leur collectivité. Les méthodes d'intervention comprennent l'aide des pairs, la médiation, la facilitation, les cercles de paix et la résolution de conflits interculturels. Au cours du colloque international des jeunes de 2006, plus de 400 jeunes de l'ensemble du Canada ont reçu une formation sur la résolution des conflits donnée par d'autres jeunes. La Commission canadienne pour l'UNESCO a organisé des ateliers au cours de cet événement – un qui décrivait la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination et l'autre, la Décennie pour l'éducation axée en vue du développement durable.
115. Équiterre vise à susciter un mouvement de citoyens en faisant la promotion de choix personnels et collectifs responsables sur le plan environnemental et social. En

s'appuyant sur quatre programmes – agriculture écologique, commerce équitable, transport durable et efficacité énergétique – Équiterre a élaboré des projets qui encouragent les personnes à prendre des mesures concrètes pour susciter un changement positif. L'organisme a été fondé par un groupe de jeunes gens du Québec qui ont participé aux événements menant au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro.

116. Le Centre international pour le développement durable des villes (CIDDDV) a été mis sur pied en Colombie-Britannique. Ce partenariat entre trois ordres de gouvernement, le secteur privé et les organismes de la société civile, mène des projets de démonstration pratique qui montrent comment réaliser la durabilité urbaine. Les démonstrations portent sur des questions telles que les déchets solides, l'eau, les eaux usées, l'utilisation des terres, le transport, le logement, l'efficacité énergétique, les conflits sociaux et la pauvreté. En outre, le CIDDDV crée et soutient des réseaux de pairs pour échanger des apprentissages et diffuser des idées.
117. La Fondation David Suzuki tente de trouver des façons de créer un équilibre entre la société et le monde naturel. La Fondation compte quatre secteurs de programme :
  - Durabilité – Grâce à une collaboration avec différents ordres de gouvernement et avec les dirigeants d'entreprises, les universitaires et la population, il veille à ce que le Canada adopte des politiques qui récompensent les activités de réduction de déchets et la pollution, conservent l'énergie et les ressources et protègent notre capital naturel tout en maintenant notre qualité de vie.
  - Océans et pêches durables – Les biologistes et les chercheurs se concentrent sur la conservation de l'habitat, la gestion des pêches et l'aquaculture durable afin de conserver les ressources aquatiques précieuses pour les générations futures.
  - Changement climatique et énergie propre – Il s'agit de promouvoir des solutions durables en fonction des besoins en énergie, que ce soit les sources renouvelables comme l'énergie éolienne et solaire ou l'efficacité énergétique et le transport public.
  - Défi de la nature – Il s'agit d'aider les personnes à prendre des décisions durables à l'égard de leur domicile, de leurs choix alimentaires et de leur mobilité dans une ville en indiquant, dans le site Web, les dix mesures les plus efficaces pouvant être prises par les gens pour protéger la nature.

### ***Commission canadienne pour l'UNESCO***

118. La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU) a été particulièrement active en éducation en vue du développement durable grâce à une collaboration importante avec le gouvernement, les ONG et la société civile. Une des activités importantes de la Commission canadienne pour l'UNESCO est la Semaine internationale des

apprenants au Canada. Axée sur l'éducation et l'alphabétisation des adultes, la semaine fait la promotion de l'éducation à titre de droit fondamental de la personne. La Semaine internationale des apprenants adultes (SIAA) a été célébrée pour la troisième fois au Canada du 8 au 14 septembre 2005; la date du lancement coïncidait avec celle de la Journée internationale de l'alphabétisation. Le thème de l'événement de 2005 était Bâtir des communautés durables et l'objectif particulier était de démontrer les liens existant entre l'apprentissage des adultes et l'établissement de communautés durables qui valorisent la diversité et les droits de la personne.

119. Quarante partenaires ont collaboré avec la Commission canadienne pour l'UNESCO à la présentation à la SIAA de 2005, ce qui comprend les ministères responsables de l'éducation de chaque province et territoire, des représentants de l'organisme national non gouvernemental de l'alphabétisation des adultes et des partenaires œuvrant en formation dans le milieu de travail, en éducation permanente, en éducation en vue du développement durable et en éducation sur les droits de la personne. La stratégie de la SIAA de 2005 comprenait quatre principaux éléments, à savoir : une trousse d'information à grande diffusion; un plan de communications pancanadien; une page Web pour la SIAA dans le site Web de la Commission canadienne pour l'UNESCO; et des événements locaux organisés par les organismes partenaires. Les documents étaient offerts en français et en anglais et 25 000 copies ont été distribuées. Plus de 100 événements locaux ont été organisés à l'échelle du pays pour célébrer la SIAA et la Journée de l'alphabétisation, ce qui comprend des dîners traitant d'alphabétisation, des ateliers, des présentations de prix et des journées d'accueil.
120. Parmi les autres projets de la CCU qui favorise la sensibilisation et encourage l'action en matière de développement durable, mentionnons le réseau du Système des écoles associées qui fait partie du grand ASPnet de l'UNESCO. Les enfants, les jeunes et le personnel des écoles ont participé à des projets pilotes qui les ont aidés à prendre conscience des enjeux internationaux cruciaux, ce qui comprend la xénophobie, les abus des droits de la personne, la pauvreté et la diversité culturelle. Depuis 2001, le réseau a doublé au Canada et, en 2005, après un projet pilote échelonné sur deux ans, la Commission a officiellement désigné les premières écoles ASPnet au Canada. Le Manitoba compte maintenant 12 écoles ASPnet et un centre d'éducation des adultes qui servent de tribunes pour promouvoir les idéaux de l'UNESCO, la citoyenneté internationale et la justice sociale, ainsi que le leadership étudiant et les réseaux provinciaux, nationaux et internationaux. Le ASPnet du Manitoba offre des activités de programme et hors programme, y compris des collectes de fonds pour combattre la pauvreté et organiser des événements pour les enfants victimes de la guerre. L'école ASPnet de la Saskatchewan a gagné un prix pour sa participation à des activités telles que l'aide à la préservation des habitats fauniques et les collectes de fonds pour l'aide aux sinistrés des tsunamis. En Alberta, les écoles sont particulièrement intéressées aux questions de respect vis-à-vis de la diversité, de prévention de la discrimination et de l'intimidation, et de résolution pacifique des conflits. L'ASPnet du

Nouveau-Brunswick offre un programme d'échange avec une école du Burkina Faso et un programme environnemental efficace.

121. Afin de soutenir la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable, la Commission canadienne pour l'UNESCO a organisé des ateliers et des exposés lors d'événements tenus à l'échelle du Canada. À la Natural City Conference de 2006, et dans le cadre de *Water and Education for a Sustainable Future* et du *Boreal Kids Education Project*, de même qu'à la *International Peace Educators Conference* et à bien d'autres événements, la CCU a présenté des exposés sur le développement durable et a assumé d'autres rôles d'éducation et d'organisation. À la *Leading Edge Conference* sur la durabilité, la surveillance de l'environnement et la recherche sur la biosphère, la Commission a parrainé les exposés sur la recherche universitaire et communautaire. En outre, la Commission a collaboré avec Taking IT Global pour présenter un atelier sur la participation des jeunes à la lutte contre le racisme et la discrimination lors d'une conférence antiracisme.
122. La Commission collabore en permanence avec ses nombreux partenaires et les membres des commissions sectorielles à la promotion des conventions, des recommandations et des projets de l'UNESCO au sein de la société canadienne. Par des réunions, des exposés des conférences, des ateliers et d'autres stratégies de communication, la Commission canadienne pour l'UNESCO œuvre à tous les niveaux de gouvernement et de la société civile pour présenter et obtenir le soutien de l'UNESCO et de son rôle central à l'égard de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable.

### **Donner aux éducateurs la compétence requise pour intégrer le développement durable dans leur enseignement**

123. La formation préalable des enseignants est donnée par le secteur postsecondaire au Canada, et chaque établissement offre ses propres programmes. Certains programmes de formation des enseignants comprennent de l'information sur les questions liées au développement durable dans des cours précis, comme les cours d'éducation à l'environnement, d'enseignement du plein air ou de diversité et d'égalité dans la salle de classe. On aborde également le développement durable lors de conférences spéciales, d'ateliers, de programmes d'été et d'autres formes de formation préalable des enseignants au Canada. L'exposition des enseignants aux thèmes est fonction de l'établissement fréquenté, de la spécialisation des enseignants et des intérêts personnels de ces derniers.
124. Les ministères de l'Éducation, les associations et les syndicats d'enseignants et les commissions scolaires, la majorité du temps en collaboration avec des organismes sans but lucratif, offrent une formation préalable aux enseignants sur les questions de durabilité. Selon un rapport récent, intitulé *Environmental Education in Canada* et préparé par le Réseau canadien des organismes subventionnaires en environnement, la plupart des provinces comptent des associations ou des réseaux d'enseignants bénévoles qui appuient l'éducation relative à l'environnement grâce à

un perfectionnement professionnel des enseignants et du réseautage. Par exemple, l'*Environmental Educators of British Columbia Society* est un réseau d'éducateurs en environnement constitué à l'échelle de la province. Le groupe facilite le réseautage entre les éducateurs en environnement formels et informels et améliore l'accès de la population aux idées actuelles, à l'information et aux ressources de programme dans le domaine multidisciplinaire de l'éducation relative à l'environnement.

125. Au chapitre de l'EDD, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba s'est donné comme priorité la formation professionnelle du personnel enseignant. Il a élaboré du matériel axé sur l'EDD, fait de nombreuses présentations de partage de l'information dans les écoles au cours de l'année scolaire 2006-2007 et mené des ateliers sur l'enseignement et l'apprentissage du développement durable dans le cadre de programmes estivaux. Il a également offert aux écoles et aux divisions scolaires des incitatifs financiers pour promouvoir l'EDD. En 2006, le ministère a créé à l'intention des divisions scolaires des subventions pour l'éducation en matière de développement durable afin de promouvoir l'enseignement et l'apprentissage en classe de la durabilité.
126. *Inside Education* (anciennement *Friends of Environmental Education Society in Alberta* – FEESA) regroupe des personnes issues du gouvernement, de l'industrie, du secteur de l'éducation et des organismes sans but lucratif qui informent les gens de la gamme des valeurs associées à la relation entre un environnement sain et une économie productive. *Inside Education* collabore avec des partenaires ayant diverses perspectives pour offrir aux éducateurs, aux étudiants et à la population des expériences d'apprentissage et des outils pertinents, intéressants, équilibrés et scientifiques. Les programmes de perfectionnement professionnel sont conçus pour améliorer les connaissances des enseignants sur les forêts, l'eau, l'énergie et les sujets liés à l'environnement. Les programmes varient : il peut s'agir de séances d'une journée ou d'ateliers d'été de 10 jours, comprenant des visites, des démonstrations interactives, des discussions avec des universitaires et des groupes de conservation et des exposés présentés par des représentants du gouvernement et de l'industrie. Les éducateurs reçoivent une pleine compensation financière pour assister aux séances. La contribution financière couvre les déplacements, l'hébergement, les coûts des remplaçants et les ressources d'enseignement additionnelles.
127. Le *Network for Environmental Education* est une initiative de la section de Calgary/Banff de la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP), un organisme non gouvernemental sans but lucratif de l'Alberta. L'équipe d'éducation de la SNAP aide les enseignants et les étudiants à prendre des mesures éclairées dans des domaines de conservation importants comme les espèces en péril ou la protection des écosystèmes menacés de l'Alberta.
128. Le Réseau canadien d'éducation et de communication relatives à l'environnement (EECOM) est un réseau de bienfaisance pancanadien bilingue qui s'intéresse à

l'apprentissage en environnement. Sa mission est de travailler de façon stratégique et en collaboration au perfectionnement de l'apprentissage écologique afin que les Canadiens aient des connaissances sur l'environnement, s'impliquent dans la gestion de l'environnement et contribuent à un avenir sain. EECOM collabore avec des groupes provinciaux et plusieurs secteurs pour appuyer et perfectionner les compétences des éducateurs, des communicateurs, des apprenants et des consommateurs, et renforce la capacité de l'apprentissage écologique et de la durabilité grâce à des alliances stratégiques conclues avec des membres et des partenaires. EECOM est un réseau multidisciplinaire, multiculturel et multisectoriel. À titre de réseau complet et de porte-parole national en matière d'éducation relative à l'environnement, EECOM s'efforce de renforcer et d'améliorer l'apprentissage écologique au Canada en offrant un instrument permettant aux organismes d'apprentissage écologique nationaux, provinciaux et locaux et aux particuliers de divers secteurs d'échanger des idées, des programmes, de la recherche, des ressources, des événements et des services.

129. L'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement, aussi appelée l'AQPERE, est un organisme sans but lucratif qui regroupe des personnes et des organismes comme des écoles, des musées, des organismes non gouvernementaux et des réseaux. L'AQPERE travaille à réunir des personnes chargées de l'éducation et de la formation sur l'environnement pour favoriser l'échange d'idées, la mise en œuvre d'actions concertées et le partage d'information. L'organisme offre à ses membres un soutien pour la mise en œuvre et la diffusion de leurs activités.
  
130. Le Projet EYES, qui représente un organisme sans but lucratif dont l'action s'articule autour des thèmes de l'éducation, de la jeunesse, de l'environnement et de la durabilité, vise à promouvoir l'éducation sur l'environnement et la durabilité grâce à la conception et à l'élaboration d'initiatives de perfectionnement professionnel novatrices pour les éducateurs et grâce à des expériences d'apprentissage qui impliquent les jeunes. Les membres de l'organisme collaborent avec des éducateurs, des étudiants et des organismes d'éducation relative à l'environnement à l'instauration d'un contexte significatif pour les nouveaux programmes d'études provinciaux et les nouvelles politiques provinciales sur le développement durable, ainsi que pour les programmes et les activités à l'échelle nationale et internationale. En 2006, le Projet EYES a organisé un colloque au Québec intitulé *Voices for Sustainability Symposium for Educators : From Professional Development to Societal Transformation*. Les principaux résultats du colloque et d'un événement semblable tenu en Colombie-Britannique, étaient de constituer des groupes d'éducateurs en apprentissage biorégional œuvrant à l'enseignement de la durabilité, à la réflexion sur la durabilité dans la société et à la création d'un centre de ressources en EDD dans le site Web du Projet EYES.
  
131. L'éducation au service de la Terre, située à l'Université York en Ontario et mentionnée dans les sections précédentes, a donné une formation à environ 5 000 éducateurs au cours d'ateliers tenus à l'échelle du pays et a offert une

formation à environ 100 formateurs dans cinq provinces. Les objectifs des ateliers offerts aux enseignants sont de mettre en évidence les possibilités, dans le programme d'études, d'explorer les questions de développement durable, de déterminer les ressources pertinentes de la salle de classe qui peuvent aider les enseignants à examiner ces questions et d'offrir le perfectionnement professionnel nécessaire pour sensibiliser les enseignants aux possibilités du programmes d'études et aux ressources disponibles. Parmi les sujets des ateliers, mentionnons les outils servant à intégrer les questions de durabilité dans la salle de classe, l'importance des écosystèmes, l'eau dans une société durable et le changement climatique.

132. L'éducation au service de la Terre (LST) participe également à un nouveau programme offert par l'entremise de la *Sustainable Enterprise Academy* de la Schulich School of Business de l'Université York, qui offre aux cadres d'entreprises un programme leur permettant de devenir des chefs de file de la durabilité au sein de leur entreprise. L'*Educators Academy on Sustainability*, à l'égard de laquelle LST assume un rôle, cible les niveaux supérieurs du secteur de l'éducation formelle du Canada, afin de créer des maîtres d'œuvre de l'éducation sur la durabilité à l'échelle du système d'éducation. L'*Education Leaders' Seminar*, projet pilote mise en œuvre en octobre 2007, représente un événement intensif, résidentiel, informatif et motivant de deux jours et demi.
133. Green Street/Ma rue verte, également mentionnée plus haut, offre un blogue sur l'enseignement de la durabilité de l'environnement par le truchement duquel les enseignants échangent sur la façon dont ils ont abordé une question environnementale locale, ce qui comprend leurs motivations, les contributions de leurs étudiants et leurs réalisations. Le blogue constitue un échange d'idées informel et un compte rendu des succès permettant de faire une différence.
134. La formation des éducateurs en environnement qui œuvrent hors des systèmes d'éducation est également importante. The *Natural Step Canada* est un organisme sans but lucratif qui offre des services de formation et d'orientation axés sur les résultats afin d'aider les dirigeants communautaires et d'entreprises à intégrer le processus décisionnel social, environnemental et économique dans leurs activités. Parmi les clients de l'organisme, on compte la ville de Canmore, en Alberta, la Halifax Regional Authority, en Nouvelle-Écosse, et la *Resort Municipality of Whistler*, en Colombie-Britannique. The *Natural Step* offre également un cours en ligne de trois heures pour aider les apprenants à connaître, à comprendre et à appliquer les concepts de durabilité de façon stratégique.

### **S'assurer que des outils et des documents efficaces d'éducation en vue du développement durable sont fournis**

135. Les instances en éducation fournissent des ressources pédagogiques sur le développement durable à l'intention de leurs enseignants, souvent par l'entremise de documents et de liens Internet menant à des sites spécialisés dans les sujets

abordés dans une partie ou une autre du programme d'études. Nombre des ressources sont élaborées par les ministères de l'Éducation, d'autres ministères, des universités, des ONG, des musées et d'autres organismes publics. Par exemple, Saskatchewan Learning possède une base de données sur les études environnementales qui contient des liens vers des sites Web comme ceux du *Canadian Centre for Energy Information*, de La Voie verte (la ressource Internet d'Environnement Canada) et de l'Institut international du développement durable. En Nouvelle-Écosse, les enseignants en sciences humaines de la 8<sup>e</sup> année sont reliés à des sites Web comme le site de Citoyenneté et Immigration Canada, Changement climatique dans l'Atlantique, et Le Canada et le maintien de la paix.

136. Au Nunavut, le document *Sanasimajut : A Summary of Teaching and Curriculum Materials Produced for Use in Nunavut Schools* définit le cadre du programme et le programme d'études, et fournit de l'information sur l'organisation du programme et sur les ressources élaborées spécifiquement pour les volets Études sur le Nunavut et Sciences de l'environnement.
137. Un guide accessible sur Internet, *EENorth – Environmental Education Resources for Northern Canada*, a été mis à la disposition des enseignants avec le soutien du Fonds mondial pour la nature et d'une grande banque canadienne. Le site Web fournit des copies numériques ou de l'information sur la disponibilité des ressources actuelles en éducation à l'environnement dans les trois territoires du Nord, soit le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.
138. Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba a lancé un site Web consacré à l'éducation au développement durable. Ce site Web donne accès à des documents comme *Education for Sustainable Development : A List of Titles with Suggested Uses for Senior 2 to Senior 4 : A Reference for Selecting Learning Resources*, récemment publié. Un autre document, *Education for a Sustainable Future : A Resource for Curriculum Developers, Teachers, and Administrators*, a été publié pour aider les concepteurs de programme et les éducateurs à intégrer les notions de développement durable aux programmes d'études nouveaux et actuels.
139. L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario publie *Professionally Speaking*, une revue qui contient une chronique intitulée « Netwatch ». Les archives de Netwatch fournissent des renseignements complets sur les sites Web qui ont été examinés et sont recommandés pour utilisation par les enseignants. Les enseignants sont guidés vers des sites Web comme La Voie verte d'Environnement Canada, *Cool Planet for Teachers* d'Oxfam et *EnviroLink*. Les points forts et le contenu de chaque site sont détaillés dans les comptes rendus.
140. Le Centre de ressources pédagogiques en éducation relative à l'environnement, aussi appelé le REP'ERE de l'Université du Québec à Montréal offre plus de 3 000 ressources, y compris des livres, des vidéos, des jeux, des cédéroms, des documents de formation, des conférences sur le Web et des services de

consultation, auxquels s'ajoutent les documents produits et distribués par le centre lui-même. Les enseignants, les animateurs, les guides et d'autres éducateurs travaillant dans les écoles, les centres communautaires, les musées, les centres d'interprétation, les parcs et les organismes non gouvernementaux peuvent avoir accès au centre de ressources.

141. À l'Île-du-Prince-Édouard, le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts offre des ressources aux étudiants et aux enseignants par l'entremise de son site Web. Ces ressources peuvent prendre la forme d'un livre à colorier sur les forêts, de livres et de cédéroms sur la culture des plantes indigènes et sur les plantes toxiques et médicinales, de trousseaux d'enseignement et de formation pratique sur la foresterie à l'intention des enseignants. Au Yukon, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a créé une ressource pour les écoles secondaires. Le guide *Sustainable Agriculture in the Yukon* traite d'agriculture, de développement durable, et d'enjeux environnementaux locaux et internationaux, et comprend une activité d'apprentissage dans le cadre de laquelle les étudiants simulent différentes perspectives en vue de l'atteinte d'une décision en matière de développement agricole.
142. L'Institut Pembina, situé en Alberta, est un des premiers à mettre de l'avant des solutions pratiques faisant appel à des intervenants multiples pour résoudre les problèmes énergétiques et environnementaux au Canada. *GreenLearning*, élaboré par la Fondation Pembina, est une ressource pédagogique et une plate-forme pédagogique Internet à l'intention des enseignants novateurs qui s'intéressent aux tendances influant sur le bien-être futur des étudiants. *GreenLearning* offre des ressources pour des parties du programme d'études de l'Alberta, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, ainsi que sur des sujets précis, comme le changement climatique. Des liens sont également fournis vers des ressources comme des vidéos, des émissions radiophoniques et les sites Web d'organismes similaires. Un autre organisme à but non lucratif, la Société pour la nature et les parcs du Canada, offre des ressources à l'intention des éducateurs, dont des leçons gratuites, des activités, des ressources, des liens vers des sites Web recommandés et des rapports de recherche, ainsi que des connexions avec les groupes d'éducation à l'environnement.
143. Le mandat du *Canadian Environmental Literacy Project (CELP)* est d'élaborer du matériel pédagogique à accès libre au soutien de l'enseignement des études environnementales dans les universités, les collèges et les écoles secondaires du Canada. La priorité est accordée aux documents axés sur les problèmes canadiens dans le cadre d'un contexte local, régional ou international. Les documents modulaires peuvent être utilisés tels quels ou les formateurs peuvent les adapter en fonction de besoins précis. Le CELP, qui a son siège à l'Université Dalhousie de la Nouvelle-Écosse, a mis sur pied un réseau consultatif dans le but de déterminer les principaux sujets d'enseignement, et de favoriser la collaboration dans l'élaboration et l'évaluation des matériels modulaires.

144. Pour aider les éducateurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des écoles à promouvoir la sensibilisation à la mondialisation et à l'environnement chez les jeunes, *Green Teacher* publie différentes ressources, dont *Green Teacher*, un magazine trimestriel rempli d'idées à l'intention des enseignants « verts ». Le magazine ouvre des perspectives sur le rôle de l'éducation dans la création d'un avenir durable, et offre des activités pratiques jumelées pour différents niveaux ainsi que des revues des plus récentes ressources pédagogiques. *Green Teacher* publie aussi des manuels de référence à l'intention des enseignants, dont *Teaching about Climate Change : Cool Schools Tackle Global Warming*, *Teaching Green : The Elementary Years*, *Teaching Green : The Middle Years* et *Teaching Green : The High School Years*.
145. L'organisme L'éducation au service de la Terre (LST) a mis au point une base de données consultable dans laquelle on trouve des ressources pédagogiques examinées par les pairs de grande qualité, dans le domaine du développement durable. L'enseignant peut effectuer, en français ou en anglais, une recherche par sujet, niveau, province, territoire et mot clé de l'EDD. La base de données porte le nom de Ressources pour repenser et doit être lancée cette année. Lorsque les Nations Unies ont fait de la période 2004 à 2015 la Décennie pour l'éducation au développement durable, elles ont appelé toutes les instances à examiner leurs programmes d'éducation de manière à préparer leurs citoyens à faire face aux défis sociaux, économiques et environnementaux croissants par l'entremise d'un processus décisionnel éclairé et d'une participation civique démocratique active. L'Initiative de révision des programmes d'éducation en vue du développement durable au Canada entreprise par LST est une des réponses du Canada à cet appel à l'action. Cette initiative détermine les notions de base, de même que les compétences et les valeurs connexes, qui doivent être intégrées à la politique touchant les programmes d'études officiels, ainsi que les méthodes d'enseignement les plus appropriées pour informer sur les 12 principaux thèmes d'action. Chaque document thématique est préparé de façon à soutenir le personnel des ministères de l'Éducation dans la réorientation de la politique touchant les programmes d'études dans toutes les matières et pour toutes les instances à la grandeur du Canada. Les documents terminés à ce jour traitent de l'énergie, du changement climatique, de l'eau, des aliments et de l'agriculture, de la biodiversité et des écosystèmes.
146. Le Service des programmes d'études Canada (CSC), l'organisme pancanadien de normalisation qui veille à de l'assurance de la qualité des produits et des programmes d'apprentissage, met en place un processus d'examen formel des ressources pédagogiques. Les ressources font l'objet d'un examen du point de vue de leur compatibilité avec le programme d'études, de la pertinence et de l'équilibre du contenu, des méthodes actuelles, des biais et de l'inclusivité, et du format. Toutes les ressources recommandées reçoivent le sceau rouge de la qualité du CSC, ce qui signifie que les documents peuvent être utilisés en toute sécurité dans la salle de cours. Les services offerts incluent de nombreuses ressources liées au développement durable et à d'autres mots clés associés à l'EDD.

147. Les établissements non scolaires peuvent fournir certaines des meilleures ressources. Par exemple, le Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles, situé dans les Territoires du Nord-Ouest, offre une vaste gamme de programmes et de visites qui incluent des activités pratiques, et des contacts avec les artéfacts et des situations réelles. Certains des sujets portent principalement sur les modes de vie des Autochtones, sur l'archéologie et sur le commerce de la fourrure. Le *Royal Saskatchewan Museum* tient un forum des jeunes sur le développement durable destiné aux adolescents et aux jeunes adultes qui réunit les enseignants, les étudiants et des spécialistes en vue de la participation à des projets de développement durable dirigés par des étudiants. Les musées, les parcs nationaux et provinciaux, les centres du patrimoine, les centres maritimes et d'autres lieux similaires au Canada offrent tous aux enfants, aux jeunes et aux adultes des possibilités de s'informer sur le développement durable.
148. Un dernier exemple de ressources à la disposition des écoles donne la possibilité d'un apprentissage réellement actif sur le développement durable. À l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement provincial offre gratuitement 200 000 ampoules écoénergétiques pour les projets de collecte de fonds dans les écoles. Grâce à cette initiative, les étudiants prennent davantage conscience de la nécessité de l'efficacité énergétique, et aident à répandre l'idée et un des outils de l'efficacité énergétique. Tous les fonds recueillis demeurent dans les écoles.

### **Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine du développement durable**

149. Au Canada, la recherche sur l'éducation en vue du développement durable se fait principalement dans les universités. Divers programmes sont mentionnés pour illustrer la diversité des centres de recherche et leurs priorités. Les chefs de file dans ce domaine incluent trois universités qui possèdent des chaires de l'UNESCO se concentrant sur l'éducation en vue du développement durable et à l'environnement, et sur le développement durable.
150. L'Université York, en Ontario, possède la chaire de l'UNESCO sur la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable. La chaire de l'UNESCO est rattachée à l'Institut York pour la recherche et l'innovation en développement durable qui a été établi en 2004 en vue de la création d'un institut de recherche interdisciplinaire à la grandeur de l'université qui sert de point central pour les activités liées au développement durable des 11 facultés de l'Université York. L'Université a fait du développement durable une de ses quatre grandes priorités stratégiques en matière de recherche. La chaire de l'UNESCO a constitué un réseau de collaboration international regroupant plus de 35 établissements de formation des enseignants. Ce réseau offre aux enseignants et aux formateurs un forum leur permettant de partager leur savoir-faire et de soutenir les efforts de réorientation de la formation des enseignants de manière à relever les défis en matière de développement durable. Ces efforts sont largement axés sur la formation

spécialisée en matière d'EDD pour les formateurs, les enseignants et les administrateurs des systèmes d'éducation formelle.

151. À l'Université Laval, à Québec, la chaire de l'UNESCO en développement durable applique une approche interdisciplinaire de l'étude des problèmes écologiques, et de l'élaboration de politiques qui intègre la protection et la mise en valeur de l'environnement. La recherche est centrée sur la gestion durable des ressources naturelles grâce à une utilisation optimale de l'information sur l'environnement, au développement rural et urbain durable, et à l'éthique et aux politiques de développement durable liées à l'environnement.
152. À l'Université du Québec à Montréal, l'actuelle chaire de l'UNESCO en environnement et en développement durable participe à des travaux de recherche qui examinent la mise en œuvre du développement durable, de villes durables et d'une analyse de la politique environnementale. En ce qui concerne la recherche internationale, la priorité est accordée aux relations entre la science, le processus de décision public et la participation des collectivités dans la gestion de l'environnement, la gestion des eaux et l'adaptation au changement climatique.
153. L'Université du Québec à Montréal possède également la chaire de recherche du Canada en éducation sur l'environnement, qui est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et est axée sur trois principaux thèmes de recherche. Dans le domaine de l'éducation, la recherche examine la façon d'institutionnaliser l'EDD, ainsi que les relations entre l'environnement, la santé, le comportement des consommateurs, la science et la technologie. Pour les collectivités, les enjeux portent sur l'établissement d'un lien entre l'éducation à la protection de l'environnement et le développement écologique d'une collectivité et le rôle de l'action communautaire comme outil et stratégie d'éducation. La recherche universitaire examine la formation préalable et en cours d'emploi des enseignants, de même que la formation des éducateurs communautaires en EDD.
154. Le *Centre for Interactive Research on Sustainability* de l'Université de la Colombie-Britannique, nouvellement mis sur pied, se consacre à la recherche, à la collaboration et à la sensibilisation en vue de solutions pratiques aux défis du développement urbain durable. Le centre ajoute aux connaissances et crée de nouvelles solutions grâce à une collaboration entre les disciplines, les établissements universitaires, de même que les secteurs public, privé et à but non lucratif, et sensibilise et fait participer d'autres groupes à la planification à long terme d'un avenir durable. Une des orientations de la recherche explore l'élaboration, l'application et l'évaluation d'approches novatrices en éducation, dans les arts, en sciences humaines et en sciences sociales afin de favoriser et d'intégrer les notions et les pratiques de développement durable au sein de plusieurs groupes.
155. Le *Centre for Sustainable Community Development* est une unité d'enseignement et de recherche de l'Université Simon Fraser, en Colombie-Britannique. La recherche

effectuée au centre est axée sur la découverte de solutions pratiques et efficaces aux défis environnementaux, sociaux et économiques, ainsi que sur la stimulation de l'étude du développement communautaire durable. Les activités majeures comprennent la mise en œuvre de projets en partenariat avec des collectivités et des organismes à l'extérieur de l'université, la création de possibilités d'expériences de perfectionnement professionnel et de programmes à l'intention des praticiens, et l'établissement de relations de travail avec des centres similaires à l'échelle internationale, en particulier dans les pays en développement.

156. Le Centre de recherche sur l'environnement et le développement durable de l'Université du Nouveau-Brunswick effectue de la recherche et de la formation grâce à des contrats ou des subventions, travaillant avec l'industrie, les collectivités et en particulier le secteur des ressources. Pour le moment, la recherche porte principalement sur les causes des conflits entre les intervenants, la mise au point d'outils de consensus, et la prestation d'une formation au règlement des conflits attribuables à des valeurs environnementales, sociales et économiques différentes.
157. Le *Natural Resources Institute* de l'Université du Manitoba applique une approche pluridisciplinaire holistique à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans ses travaux de recherche, son enseignement et ses activités de sensibilisation. À l'Université d'Ottawa, le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne a le mandat de faire de la recherche pluridisciplinaire sur les liens entre les droits de la personne, la gouvernance, la réforme législative et le développement, ainsi que de s'engager dans l'éducation à ces liens.
158. L'*International Centre for Governance and Development* de l'Université de la Saskatchewan fait appel à un savoir-faire coopératif et à des programmes novateurs pour aborder des aspects de la gouvernance dans le renforcement de la capacité de réforme législative et judiciaire. Le modèle inclusif élaboré par le centre met l'accent sur les programmes de soutien social, y compris l'égalité des sexes, et sur un programme de réforme stratégique qui favorise l'habilitation, de même qu'une croissance équitable et inclusive.
159. Le Centre de droit international du développement durable de l'Université McGill, au Québec, a pour mission de promouvoir les sociétés durables et la protection de l'écosystème grâce à la compréhension, à l'élaboration et à l'application d'une législation internationale en matière de développement durable. Les six principaux domaines de recherche sont les suivants : législation sur le commerce, l'investissement et la concurrence; législation sur le développement durable en matière de ressources naturelles; législation sur la biodiversité; législation sur le changement et la vulnérabilité du climat; législation sur les droits de la personne et l'éradication de la pauvreté dans le développement durable; et législation sur la santé dans un contexte de développement durable.
160. Au collège Sir Wilfrid Grenfell de l'Université Memorial de Terre-Neuve-et-Labrador, l'*Institute for Biodiversity, Ecosystem Science and*

*Sustainability* poursuit trois objectifs de base : la recherche, l'éducation et l'assistance technique adaptée. La communauté universitaire, les ministères et les organismes gouvernementaux, l'industrie et les organisations non gouvernementales collaborent à la recherche sur la conservation des ressources naturelles et à son application à l'utilisation durable. Les domaines de recherche prioritaires incluent l'écologie terrestre, les pêches et l'écologie aquatique, et les dimensions humaines de la conservation et de la gestion des ressources naturelles.

161. Le Programme d'études environnementales de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (UIPE), en collaboration avec l'UIPE, combine éducation, recherche et sensibilisation. En 2005, les étudiants en études environnementales ont entrepris une vérification de la viabilité du campus universitaire. Les éléments examinés ont inclus l'utilisation du papier et la gestion des déchets sur le campus, ainsi que les méthodes d'enseignement autres sur le développement durable dans un cadre universitaire et l'intégration du développement durable à l'orientation donnée aux nouveaux étudiants de l'UIPE.
162. L'Association canadienne d'études environnementales a été formée pour faire progresser la recherche et les activités d'enseignement rattachées aux études environnementales au Canada. Les membres proviennent d'établissements d'enseignement, d'organismes gouvernementaux, du secteur privé et d'organismes à but non lucratif. L'approche que la majorité des membres appliquent à leur travail s'inspire des sciences humaines et sociales, et couvre une variété de sujets comme l'écologie sociale, l'éthique en environnement, le sexe, la race et l'environnement, la viabilité et le développement, ainsi que la conservation en biologie.
163. Le *National Science and Engineering Research Council* soutient les Centres de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences (CREAS), cinq centres de recherche dont l'objectif est d'augmenter la compréhension des compétences et des ressources nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences et des mathématiques dans les écoles primaires et secondaires, et des meilleures façons d'enrichir la préparation des jeunes Canadiens dans ces sujets de base. Le centre albertain est le coordonnateur national, et met l'accent sur l'accroissement de l'intérêt et de l'engagement des jeunes à l'égard des sciences et des mathématiques. Le centre produit une base de données qui contient des matériels pédagogiques novateurs et éprouvés pour des niveaux et des sujets particuliers. Des établissements postsecondaires et des commissions scolaires font partie des partenaires dans ce projet.
164. Un autre CREAS se trouve à l'Université du Manitoba, où la recherche porte principalement sur la compréhension du risque et des facteurs de protection dans la promotion des sciences et des mathématiques. Un certain nombre des 16 projets de recherche explorent des aspects de l'éducation au développement durable, y compris l'élaboration de matériel pédagogique. *Sounds Around Us : A Two-Way Science Learning Unit for Qikiqtani Grades 1-3 Students* est un exemple de ce matériel. Préparé à l'intention des étudiants du Nunavut, le guide intègre de

nombreuses pratiques exemplaires en EDD – y compris l'intégration des connaissances, des croyances, des valeurs et du mode d'apprentissage inuits, ainsi que du savoir, des attitudes et des processus scientifiques contemporains, l'utilisation d'exemples culturels inuits traditionnels et contemporains, et l'inclusion de la collectivité locale et de ses membres dans les possibilités d'apprentissage des étudiants, la salle de classe étant le prolongement de l'école et de la communauté locale.

165. Au CREAS du Pacifique, en Colombie-Britannique, une partie de l'attention de la recherche vise à procurer des expériences scientifiques authentiques aux étudiants et à évaluer les connaissances acquises au cours du processus. Les expériences peuvent prendre la forme de stages dans des laboratoires scientifiques ou de visites sur le terrain, selon l'âge des étudiants. Un des objectifs est d'accroître les connaissances scientifiques des étudiants, et en particulier des étudiants des Premières nations, de façon que ces derniers puissent participer à des débats publics et au processus décisionnel communautaire, et mener leur vie en conformité avec des formes de vie viables sur le plan environnemental. Le CREAS de l'Atlantique, situé au Nouveau-Brunswick, réunit des universités des quatre provinces de l'Atlantique en vue d'un examen de la culture des sciences, des mathématiques et de la technologie visant à renforcer l'étude de ces disciplines à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, notamment par l'apprentissage informel. Le cinquième centre, appelé le Centre de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences (CREAS), est situé au Québec et regroupe des chercheurs universitaires provenant d'établissements postsecondaires du Québec et de l'Ontario. Le centre se concentre sur la formation professionnelle des enseignants en sciences et en mathématiques, examinant les compétences professionnelles, les approches d'enseignement intégratives et les ressources éducatives.
166. Le *Canadian Journal of Environmental Education* est une revue qui vise à faire avancer l'étude et la pratique de l'éducation relative à l'environnement en offrant un forum de réflexion aux chercheurs, aux praticiens et aux étudiants du niveau postsecondaire. La revue est publiée par le Réseau canadien d'éducation et de communication relatives à l'environnement (EECOM) et l'Université Lakehead de l'Ontario.
167. La recherche n'est pas effectuée uniquement dans les universités. Par exemple, la Société pour la nature et les parcs du Canada, et le Sierra Club du Canada, section Colombie-Britannique, ont publié un rapport de recherche intitulé *Measuring the Success of Environmental Education Programs* qui contient des lignes directrices, des exemples de questionnaires et une trousse d'outils d'évaluation. La production du rapport a été motivée par la constatation du fait que des programmes d'éducation relative à l'environnement de grande qualité sont plus essentiels que jamais pour changer les valeurs et les comportements, et qu'une évaluation efficace est un élément clé de ces programmes. Un sondage auprès d'universitaires et de spécialistes a révélé que les deux groupes manquent de techniques pour mesurer les

résultats les plus difficiles à évaluer, comme les changements de valeur, les changements de comportement et les avantages pour l'environnement. Le document fournit aux éducateurs en environnement des stratégies d'évaluation, des méthodes et des conseils solides et pratiques.

168. L'Institut international du développement durable (IIDD), situé au Manitoba et créé en 1990, appuie le changement en faveur du développement durable. En tant qu'institut de recherche sur les politiques résolu à communiquer efficacement ses conclusions, l'IIDD incite les décisionnaires du gouvernement, du milieu des affaires, des ONG et d'autres secteurs à élaborer et à mettre en œuvre des politiques avantageuses à la fois pour l'économie mondiale, l'environnement planétaire et le bien-être des populations. De nombreuses recherches sur le développement durable ont été réalisées depuis sa création. En 2007, l'IIDD a conclu un partenariat avec le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba pour voir comment des efforts ciblés sur l'EDD au fil de la décennie pourraient éventuellement changer les connaissances, les valeurs, les attitudes et les comportements des générations futures du Manitoba.
169. Le gouvernement du Canada contribue également à la recherche et au développement en EDD. Un projet récent a été coordonné par Service Canada. À la demande des gestionnaires de ce ministère fédéral en poste au Québec, un outil d'analyse de projet a été conçu pour promouvoir le développement communautaire durable. Cet outil guide l'examen des principales conditions nécessaires à la capacité organisationnelle et à la planification de projet communautaires réussis, et présente une grille d'évaluation destinée à tenir compte de tous les éléments du développement durable en intégrant les dimensions socioculturelles, économiques et environnementales. L'outil d'analyse est accompagné de deux documents, *le guide* de l'utilisateur et le *Discussion Paper for a Framework of Action on the Sustainable Development of Communities*. Les documents s'adressent aux personnes qui élaborent, analysent ou approuvent des projets, tant au sein des administrations gouvernementales que des secteurs communautaires ou privés.
170. Dans le cadre de son programme environnemental, le gouvernement du Canada a lancé le programme *écoTECHNOLOGIE pour véhicules*, dirigé par Transports Canada. Misant sur les meilleurs éléments des programmes de rendement du carburant de Transports Canada, le nouveau programme inclut des essais en profondeur sur la sécurité et le rendement environnemental d'une gamme de nouvelles technologies, y compris des technologies non encore accessibles au Canada pour utilisation sur des véhicules légers. En plus de tenir des démonstrations et d'informer les consommateurs sur ces nouvelles technologies écologiques dans des salons de l'auto partout au pays, le programme *écoTECHNOLOGIE pour véhicules* favorise les efforts de collaboration avec l'industrie de l'automobile et d'autres intervenants à l'échelle du Canada pour déterminer les obstacles à l'introduction des technologies écologiques au Canada et pour prendre des mesures pour éliminer ces obstacles.

171. Un projet de recherche mené par Ressources humaines et Développement social Canada, par l'entremise de l'Organisation pour les carrières en environnement du Canada, établit l'ampleur et la portée des exigences professionnelles nécessaires pour remédier à la contamination des terres et de l'eau. Le projet détermine la main-d'œuvre requise, du point de vue des compétences et de la géographie, en vue du nettoyage, de l'évaluation, de la mise en valeur et de la restauration des lieux contaminés. L'étude inclut également une analyse de la formation et des lacunes de l'enseignement, ainsi qu'un examen de l'offre de main-d'œuvre qualifiée et de l'effectif. La recherche vise à fournir des stratégies de ressources humaines et de formation, ainsi que des programmes universitaires afin de répondre au besoin croissant de main-d'œuvre formée pour intervenir en cas de contamination. Cette meilleure compréhension des compétences que doit posséder la main-d'œuvre affectée aux sites contaminés améliorera la santé publique et la protection de l'environnement.
172. La Direction générale de la gestion des forêts du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Yukon met en œuvre un certain nombre d'activités de recherche qui lient les plans stratégiques de gestion des forêts à l'apprentissage du développement durable. La combinaison de la gestion, de la recherche, du suivi et des moyens de changer la pratique permet de mettre en place un système dans lequel l'apprentissage est rapidement intégré à l'exécution du nouveau programme. En 2006-2007, les projets ont principalement porté sur le développement de la capacité communautaire et sur l'élaboration d'un questionnaire servant à recueillir le savoir local sur les indicateurs de gestion durable des forêts.

### **Renforcer la collaboration pour l'éducation en vue du développement durable à tous les niveaux dans la région de la CEE-ONU**

173. Les établissements d'enseignement et les organisations non gouvernementales du Canada participent considérablement à la collaboration internationale en vue du développement durable. Bien qu'une partie de la collaboration se fasse avec des partenaires de la région de la CEE-ONU, la plus grande partie se fait avec l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. Quelques exemples sont inclus pour montrer la diversité géographique et la variété des projets de collaboration liés à l'éducation au développement durable.
174. Dans le cadre du Programme de coopération Canada-Union européenne en enseignement supérieur en formation, des universités du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta, du Québec et de l'Ontario ont établi des liens avec des établissements de l'Autriche, de la Finlande et de la Pologne sur les questions d'écologisation en tant qu'élément crucial de la gestion de l'environnement, et sur le rôle des communications dans la promotion de l'engagement civique et des principes démocratiques. L'Agence canadienne de développement international a fourni des fonds à l'Université de Calgary, en Alberta, pour que cette dernière travaille avec les ministères de l'éducation en devenant au Kosovo et en Serbie. Ces deux projets de perfectionnement des éducateurs visent à contribuer à la mise au point de

systèmes d'éducation inclusifs axés sur les apprenants qui sont basés sur le respect, la coexistence pacifique et l'égalité, y compris l'égalité des sexes. Un programme d'échange Union européenne-Canada sur l'éducation transatlantique pour les forêts durables à l'échelle mondiale s'attarde à une préoccupation commune. L'Université de l'Alberta et l'Université de Joensuu, en Finlande, ont collaboré à l'élaboration du programme d'études, à l'apprentissage interculturel expérientiel et à des stages internationaux afin d'exposer les étudiants et les professeurs aux formes de gestion nécessaires pour rendre les forêts durables au Canada et dans l'UE.

175. L'Université de Regina, en Saskatchewan, a collaboré avec une université du Chili pour aider le gouvernement de ce dernier pays à élaborer des politiques et des programmes de développement durable régionaux, et à former des leaders en techniques de recherche et dans l'évaluation des politiques en matière de gestion de l'eau, de changement climatique et d'autres questions.
176. Les travaux de deux universités du Québec démontrent davantage la diversité des projets de coopération. L'Université Laval a fait équipe avec des chercheurs du Gabon pour examiner les questions de citoyenneté et d'éducation à la citoyenneté. L'Université McGill a collaboré avec le *Caribbean Institute for Meteorology and Hydrology* (CIMH) de la Barbade, le ministère de l'Agriculture du Guyana et la *Water Resources Authority* de la Jamaïque. L'objectif du projet était de renforcer la capacité du CIMH à former des leaders capables de gérer les ressources aquatiques de façon durable sur le plan environnemental, productive sur le plan économique et socialement acceptable tout en répondant aux besoins de tous les intervenants, en particulier les plus vulnérables.
177. Le *Coady International Institute* de l'Université St. Francis Xavier en Nouvelle-Écosse fait la promotion de l'autonomie communautaire depuis près de 50 ans. Près de 5 000 dirigeants d'organismes de développement de plus de 130 pays ont participé aux programmes offerts sur le campus de l'institut, qui insistent sur la nécessité de bâtir des sociétés civiles en abordant les questions de pauvreté, d'injustice, de conservation de l'environnement, de développement économique durable et équitable, de protection de la culture et de gouvernance efficace. Le *Coady Institute* collabore sur place en Amérique latine, en Asie et en Afrique avec des établissements partenaires de toutes les régions du globe.
178. La chaire de l'UNESCO sur la réorientation de l'éducation des enseignants vers le développement durable a été établie à l'Université York, en Ontario, pour refléter le fait que l'UNESCO est d'avis que les administrations et le corps enseignant des établissements de formation des enseignants peuvent apporter des changements énormes au programme d'études, au perfectionnement professionnel des enseignants et à la politique en matière d'éducation, dans l'intérêt de l'éducation au développement durable. Pour tirer profit de cette possibilité, la chaire de l'UNESCO a constitué un réseau international de collaboration regroupant plus de 35 établissements de formation des enseignants. On trouve un grand nombre de ces établissements dans la région de la CEE-ONU, ce qui comprend la République

tchèque, le Danemark, l'Allemagne, la Hongrie, la Grande-Bretagne, la Pologne, la Russie, l'Espagne, la Suède, la Suisse et les É.-U. Les établissements qui font partie du réseau peuvent se spécialiser dans des aspects de l'un ou de l'ensemble des quatre thèmes – amélioration de l'accès à une éducation de qualité, réorientation de l'éducation actuelle, connaissance et sensibilisation publiques, et formation des personnes œuvrant dans le système d'éducation formelle.

179. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a financé le Programme de partenariat des collèges canadiens pour permettre aux collèges du Canada de collaborer avec des organismes de pays en développement spécialisés en éducation et en formation. L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) administre le programme. En 2006, on comptait 73 projets en cours, dont un grand nombre examinaient des aspects du développement durable. Par exemple, les projets en Afrique ont permis une collaboration en développement durable de l'agriculture, en acquisition des compétences en développement durable et en éducation relative à l'environnement. Un programme de formation pour un environnement durable a été élaboré en Asie, tandis qu'en Amérique latine, la priorité a été accordée à la formation aux questions d'eau et d'environnement. ACCC International est un magazine publié deux fois par année qui s'intéresse aux enjeux du développement. En 2006, un des numéros a mis en évidence l'égalité des sexes comme aspect du développement, citant de nombreux projets accordant la priorité à l'égalité des sexes et les multiples façons dont elle a été introduite.
180. Le programme Étudiants pour le développement, lancé en 2005, est géré par l'Association des universités et collèges du Canada, et est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise de l'ACDI. Dans le cadre de ce programme, les étudiants universitaires du niveau supérieur et les membres du corps enseignant des universités du Canada collaborent avec des partenaires dans des pays en développement à promouvoir la gouvernance efficace en tant qu'élément essentiel du développement durable et équitable. Des projets de collaboration ont été mis en œuvre en Russie, au Kosovo, au Kenya, en Inde et dans de nombreux autres pays.
181. Les organisations non gouvernementales jouent également des rôles importants en coopération internationale. Par exemple, le CLUB 2/3 est un organisme du Québec voué à l'éducation et à la coopération internationale dont les activités sont organisées par et pour les jeunes. La collaboration des organismes de jeunes avec des groupes de jeunes issus d'autres pays est la pierre angulaire de la mission du CLUB 2/3. L'objectif de l'organisme est d'augmenter la sensibilisation des jeunes à l'interdépendance des peuples, et de les inspirer à embrasser la justice, l'égalité et la solidarité avec les autres peuples du globe tout en respectant la richesse de la diversité culturelle. À partir de ce système de convictions, on élabore des projets de coopération qui respectent les besoins réciproques et une perspective de développement durable. Le CLUB 2/3 collabore avec des groupes du Brésil, du Bénin, du Burkina Faso, d'Haïti, du Népal, du Paraguay, du Pérou et du Togo.

182. Planèt'ERE est une organisation non gouvernementale internationale francophone qui se consacre à la promotion de l'éducation relative à l'environnement au développement durable dans les pays francophones. L'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement agit à titre de secrétariat international pour Planèt'ERE. Les objectifs de l'organisme sont les suivants : stimuler les partenariats et constituer un réseau d'éducation francophone au développement durable, servir de plate-forme d'échange et d'élaboration de projets en collaboration, encourager la recherche, et informer le gouvernement, les organismes internationaux, les médias et la population de l'importance de l'EDD.
183. Des universitaires, des juristes et des défenseurs des droits de la personne canadiens ont fondé Equitas, une organisation non gouvernementale à but non lucratif ayant le mandat de faire progresser la démocratie, le développement humain, la paix et la justice sociale par l'entremise de programmes d'éducation. L'organisme est devenu un chef de file dans l'enseignement des droits de la personne au Canada et à l'étranger grâce à son programme international en droits de la personne. Equitas est d'avis que l'éducation aux droits de la personne ne sera couronnée de succès que si les participants sont engagés dans tous les aspects du processus, et sont amenés à examiner si leurs valeurs et leurs attitudes traduisent réellement les principes fondamentaux des droits de la personne. Toutes les activités éducatives de l'organisme utilisent des méthodes participatives et mettent l'accent sur la nécessité de faire participer tous les intervenants à l'évaluation des besoins, et à la conception, l'exécution, l'évaluation et la supervision du programme. Les partenaires d'Equitas comprennent des ONG internationales, régionales et nationales, ainsi que des fonctionnaires du Canada, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe centrale. Actuellement, les participants internationaux constituent presque 95 p. 100 de tous les participants au programme, représentant l'Afrique, les Amériques, l'Asie, l'Europe centrale et l'Europe de l'Est.

### **Favoriser la conservation, l'utilisation et la promotion du savoir des peuples autochtones dans l'éducation au développement durable**

184. Par l'entremise de cadres de travail en éducation et de documents de programme d'études aux niveaux primaire et secondaire, d'activités des groupes autochtones et d'initiatives de recherche universitaire, le savoir des peuples autochtones au Canada est préservé et est appliqué à l'éducation au développement durable.
185. *La stratégie d'apprentissage des adultes* du ministère de l'Éducation du Nunavut, mentionnée dans une section précédente du présent rapport, constitue un exemple de l'approche que prend le Nunavut vis-à-vis de l'éducation. Compte tenu de la prédominance des Inuits dans la population du territoire, les programmes d'études de tous les niveaux d'éducation s'articulent autour des valeurs et des connaissances traditionnelles des Inuits. Au cœur de ces valeurs se trouve une foi profonde dans le développement durable, et dans le lien entre la nature et l'humanité. Le document indique les principes directeurs de l'approche :

- respect des autres et des relations et souci des gens;
- promotion d'un bon esprit par une attitude ouverte, accueillante et inclusive;
- service et soutien de la famille ou la collectivité;
- processus décisionnel axé sur la discussion et le consensus;
- perfectionnement des compétences par la pratique, l'effort et l'action;
- collaboration à une cause commune;
- recherche de solutions novatrices et ingénieuses;
- respect et soin de la terre, des animaux et de l'environnement (social, physique, psychologique);
- apprentissage continu.

186. Le ministère de l'Éducation du Yukon offre aux écoles un important soutien au programme d'études. La Loi sur l'éducation stipule que l'accent doit être mis sur la langue et la culture des Premières nations pour tous les étudiants des écoles du Yukon, et non pas seulement pour les étudiants des Premières nations du Yukon. La population des Premières nations du Yukon représente 23 p. 100 de la population du territoire – proportion qui se reflète dans les salles de classe. Comme le succès des étudiants des Premières nations constitue une priorité du gouvernement, le système scolaire doit éveiller l'intérêt des étudiants, et enseigner les valeurs et les complexités de la culture des Premières nations à tous les étudiants. Les ressources et le financement fournis aux écoles en vue de l'intégration de la culture des Premières nations au programme d'études soulignent l'histoire unique de ce groupe, ses connexions avec la terre et ses modes de vie. Le ministère de l'Éducation a également entrepris un processus de réforme de l'éducation en partenariat avec le Conseil des Premières nations du Yukon.

187. Le Collège du Yukon est un membre fondateur de l'Université de l'Arctique, un réseau coopératif d'universités, de collèges et d'autres organismes engagés dans les études supérieures et la recherche dans le Nord. Les membres partagent leurs ressources, leurs installations et leur savoir-faire afin de créer et d'offrir des programmes d'études postsecondaires pertinents et accessibles aux étudiants du Nord. Le Programme d'études circumpolaires de l'Université de l'Arctique mise sur le savoir tant universitaire que traditionnel pour enseigner sur les terres, les enjeux et les peuples du monde circumpolaire.

188. Les attentes générales du programme d'études autochtones des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années en Ontario démontrent les liens très manifestes avec le savoir autochtone. Les étudiants doivent démontrer leur connaissance des éléments suivants :

- façon dont la relation des peuples autochtones avec la terre les a traditionnellement soutenus dans divers environnements au Canada;
- pratiques culturelles des peuples autochtones;
- façon dont la relation des peuples autochtones avec la terre et le développement durable fait partie intégrante de leur identité culturelle.

189. Dans le cours d'études autochtones d'une école secondaire de la Saskatchewan, les étudiants explorent la façon dont les perspectives sur le monde, la relation avec l'environnement et les facteurs culturels des peuples influencent le développement économique et les pratiques de gestion des ressources. Les étudiants examinent les croyances autochtones qui influent sur le développement économique, et intègrent le savoir traditionnel provenant d'une source autochtone – que ce soit une entrevue, une conférence ou des documents. Les étudiants utilisent des exemples de développement économique réels en Saskatchewan et ailleurs au Canada qui ont eu une incidence sur l'environnement et la culture des peuples autochtones.
190. La *Foundations for Mi'kmaw/Miigmao Language Curriculum* du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse intègre de nombreux aspects de la culture pour renforcer la compréhension des étudiants. Les valeurs de la collectivité sont incluses dans le programme, y compris le développement durable en tant que concept traditionnel Mi'kmaw/Miigmao, le système politique en place avant l'arrivée des Européens, et les contributions des Mi'kmaw/Miigmao à la société canadienne et au monde.
191. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, des organismes autochtones et une entreprise minière de premier plan ont conclu une série d'accords qui intègrent les possibilités d'éducation et l'utilisation du savoir autochtone lié au développement durable. Un des accords prévoit l'établissement d'un organisme de surveillance composé des quatre organismes autochtones concernés en vue de la supervision de la gestion de l'environnement du projet minier. L'organisme reçoit un soutien d'un groupe d'experts scientifiques et techniques, et de deux groupes de travail sur le savoir traditionnel, soit un pour les questions d'eau et de ressources halieutiques, et un pour les questions relatives à la faune et l'habitat. Un autre accord comprend des engagements à l'égard de la formation, en particulier dans les domaines de la littérature, de la formation en apprentissage et de l'incitation des femmes à s'intéresser aux emplois non traditionnels.
192. Le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique a produit un guide intitulé *Shared Learnings : Integrating BC Aboriginal Content K-10* (apprentissages communs : intégration d'un contenu autochtone britanno-colombien dans les programmes de la maternelle à la 10<sup>e</sup> année) pour aider à intégrer un contenu autochtone dans toutes les matières enseignées de la maternelle à la 10<sup>e</sup> année. Ce document examine les optiques distinctes des peuples autochtones de la Colombie-Britannique à l'égard de l'environnement et les rapports uniques qu'ils entretiennent avec celui-ci.
193. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada a lancé une initiative de planification communautaire détaillée à l'intention des Premières nations de l'ensemble du Canada. Dans la région de l'Atlantique, qui comprend les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, un comité conjoint composé de membres des Premières nations, de représentants du gouvernement fédéral et d'universitaires de

l'Université Dalhousie a élaboré un processus de soutien et de renforcement des capacités. Vingt-deux des 33 collectivités des Premières nations ont mis en œuvre ou sont en voie de mettre en œuvre leur plan. Les plans prennent en considération les domaines clés de la gouvernance, des terres et des ressources, de la santé, du développement des infrastructures, de la culture, des enjeux sociaux et de l'économie. Pour tabler sur le succès de cette initiative, une conférence internationale sur la planification communautaire détaillée a été tenue en Nouvelle-Écosse, conférence dans le cadre de laquelle les collectivités de Premières nations ont pu échanger des pratiques exemplaires et constituer un réseau de soutien. En plus d'offrir des avantages en matière de développement durable, cette technique de planification a amélioré les relations de travail et la collaboration régionale, et a réduit le chevauchement des services gouvernementaux.

194. Le ministère Ressources humaines et Développement social Canada collabore avec des partenaires à la création de carrières dans le secteur de l'environnement. Le projet Développement des ressources humaines autochtones en environnement (DRHAE) vise à augmenter l'intégration des praticiens autochtones à l'effectif œuvrant en environnement. L'approche adoptée pour l'initiative ajoute les éléments de savoir traditionnel et de travail sur les terres traditionnelles aux approches environnementales usuelles. Les Autochtones tirent des avantages de leur embauche accrue dans un secteur qui correspond aux intérêts communautaires. Le secteur et l'économie bénéficient tous deux de l'ajout de travailleurs spécialement formés et de l'augmentation du nombre des débouchés pour les Autochtones.
195. Le First Nations Environmental Network (FNEN), en Colombie-Britannique, est un exemple d'organisation non gouvernementale vouée à la préservation et à l'utilisation du savoir traditionnel. Le FNEN est un cercle national de peuples des Premières nations qui se sont engagés à protéger, à défendre et à rétablir l'équilibre de vie en honorant les valeurs autochtones traditionnelles et les voies des ancêtres. Le réseau a travaillé à la protection et au soutien des traités, des droits des peuples autochtones, des lieux sacrés, des cimetières, des ressources alimentaires, de la qualité de l'air et de l'eau, et de la santé. Le réseau s'est opposé à la coupe à blanc, à l'exploitation des forêts anciennes, à la chasse au gibier trophée, à la pisciculture, à l'exploitation minière, et à l'utilisation d'herbicides qu'il considère comme des dangers pour les terres et la vie des peuples qu'il représente. Le FNEN est un organisme bénévole à but non lucratif présent à l'échelle du Canada. Son comité directeur national est composé de représentants d'un grand nombre de différentes nations autochtones. Guidé dans ses travaux par les approches traditionnelles, le FNEN œuvre auprès des personnes âgées, des chefs spirituels et des guérisseurs. Les ateliers sont donnés dans des cadres naturels et en cercle, dans la mesure du possible, pour sensibiliser les étudiants des niveaux primaire, secondaire et universitaire.
196. La recherche permet aussi d'échanger sur les perspectives autochtones. Le *Centre for Native Policy and Research* (CNPR) est un centre d'étude et de recherche progressif autochtone non partisan axé sur la justice sociale qui examine la politique

sociale, économique et environnementale, de même que les préoccupations des peuples autochtones de la Colombie-Britannique et du Canada touchant la recherche. Le centre présente des solutions de collaboration entre des groupes autochtones et non autochtones en rassemblant les gens dans le but de promouvoir la recherche progressive, les solutions de rechange en matière de politique et l'espoir. Les domaines d'intérêt clés du CNPR incluent les évaluations environnementales, et les points de vue, les droits et le savoir des peuples autochtones. Les lignes directrices en matière de recherche appliquées par le centre mettent l'accent sur le savoir traditionnel, la tradition orale, et l'exécution de la recherche au sein et au profit des collectivités autochtones.

197. Par l'entremise de l'Institut circumpolaire canadien de l'Université de l'Alberta, les chercheurs collaborent avec les Canadiens du Nord à orienter la recherche de manière qu'elle éclaire les politiques et les stratégies qui influent sur leur vie et leurs terres. Les quelque 280 chercheurs associés de l'Institut mettent en œuvre des projets communautaires axés sur la collectivité. Ainsi, le savoir traditionnel est essentiel à l'approche du centre, tout comme la priorité accordée au développement durable dans le Nord. Parmi les récents projets de collaboration, soulignons la détermination de stratégies de conservation de la faune dans le Nord, la création d'une vidéo d'enseignement sur l'éthique en santé autochtone et une étude à long terme des taux de récupération des terres dans le delta du Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest, laquelle étude vise à éclairer les futures évaluations des impacts environnementaux dans la région.
198. À l'Université du nord de la Colombie-Britannique, la forêt où s'effectue la recherche est cogérée par l'université et la nation Tl'azt'en. Grâce à ce projet, les Autochtones, les chercheurs et les gestionnaires de ressources naturelles collaborent à la conservation du savoir écologique traditionnel, à rendre l'éducation scientifique plus pertinente aux yeux des jeunes Autochtones, à explorer les possibilités de développement de l'écotourisme et à améliorer la gestion des forêts d'une façon qui soit aussi bénéfique pour les Tl'azt'en que pour l'université. Le partenariat offre aux étudiants et aux jeunes Tl'azt'en de nombreuses possibilités de collaborer à la recherche et de se renseigner mutuellement sur les méthodes de recherche, les compétences et les protocoles communautaires.
199. Deux établissements de l'Ontario, soit l'Université Trent et l'Université York, en collaboration avec des chercheurs autochtones, mènent un projet de recherche dans sept collectivités autochtones du Canada en vue de déterminer les facteurs de collectivités de Première nations saines et fortes. Les chercheurs explorent différents éléments de la force communautaire allant de la structure de gouvernance et du développement économique à l'environnement, la santé et au mieux-être.

### **Défis et obstacles s'opposant à la mise en œuvre de la stratégie.**

200. Au Canada, la sensibilisation tant politique que publique à l'importance et aux défis du développement durable est à la hausse. Les enjeux comme l'environnement, les

droits de la personne, et la paix et la sécurité retiennent davantage l'attention des médias et sont plus présents dans le débat politique, et dans la vie et les conversations des gens. On a également le sentiment d'être dépassé par l'ampleur des défis à relever, ce qui mène à l'inactivité des individus. Un des plus importants rôles de l'éducation est de contrer cette attitude et de montrer aux enfants, aux jeunes et aux adultes comment ils peuvent faire une différence. Il est également essentiel que l'éducation établisse les liens entre l'action (et l'inaction) humaine et ses conséquences sur la détérioration environnementale, sociale et économique apparente.

201. Faire du développement durable un élément clé du programme d'études présente des défis particuliers pour les écoles. Un des principaux obstacles réside dans le fait que le programme d'études est déjà très chargé, et que les enseignants et les administrateurs s'adaptent à un certain nombre d'autres priorités, comme une plus grande littératie, une plus grande responsabilisation, des salles de classe et un enseignement inclusifs, une utilisation accrue de la technologie et le maintien d'écoles sécuritaires. Bien qu'il soit reconnu comme un élément crucial de l'éducation, l'inclusion du développement durable aux programmes scolaires est seulement une des nombreuses modifications recommandées actuellement.
202. Une publication récente, intitulée *L'éducation relative à l'environnement au Canada : survol à l'intention des subventionneurs* et produite par le Réseau canadien des subventionneurs en environnement, souligne nombre des enjeux qui sont pertinents pour l'éducation au développement durable. Les défis rattachés à une plus grande intégration de l'éducation en vue du développement durable incluent les suivants.
  - La portée et la complexité des questions de développement durable signifient que différentes ONG, différentes branches du gouvernement, et différents volets de recherche et secteurs des programmes scolaires sont touchés.
  - Certains des groupes œuvrant en éducation à l'environnement ou intéressés par d'autres aspects du développement durable sont mal à l'aise avec l'élargissement des enjeux aux aspects sociaux et économiques.
  - Il est beaucoup plus difficile d'enseigner, que ce soit de manière formelle, non formelle ou informelle, les enjeux les plus complexes du changement environnemental, du développement urbain et rural, des droits de la personne ou de la diversité culturelle que de se concentrer sur l'exploration d'un habitat et d'autres formes plus concrètes d'éducation à l'environnement.
  - Il existe une certaine résistance vis-à-vis de l'enseignement plus activiste des préoccupations environnementales dans les écoles, ainsi que des opinions divergentes sur la cause, les solutions, les conséquences et l'ampleur du défi.

- Les programmes d'éducation en vue du développement durable ne font pas l'objet d'un partage entre les différentes régions du pays. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des ressources élaborées en français, qui ne sont pas traduites en prévision d'une utilisation dans des contextes anglais et vice-versa.
- Dans certaines provinces ou territoires, les personnes qui travaillent à réviser la politique sur les programmes d'études n'ont pas encore accordé la priorité au développement durable. Le nombre et la diversité des instances font en sorte que les pressions politiques des groupes intéressés sont plus dispersées.
- Dans un grand nombre d'établissements de formation des enseignants, on manque d'information sur l'éducation en vue du développement durable pendant la formation des enseignants.
- Il faut renforcer la capacité des ONG et des autres groupes œuvrant en EDD, ce qui permettrait un meilleur réseautage et la formation de coalitions. Dans certains cas, une plus grande mise en commun de la vision et de l'action stratégique est également nécessaire pour rendre les efforts efficaces.
- Il faut évaluer davantage l'efficacité de l'EDD et augmenter le suivi des résultats.

### **Aide requise pour améliorer la mise en œuvre**

203. Les défis et les obstacles indiqués ci-dessus mettent en évidence nombre des aspects qui bénéficieraient d'une aide additionnelle pour faire progresser les initiatives liées à la stratégie de la CEE-ONU et à la Décennie de l'ONU.
204. Comme toujours, le financement est bénéfique pour tous les aspects de l'avancement et de l'amélioration de l'éducation, qu'il s'agisse de l'élaboration et de l'application des politiques, des programmes améliorés à tous les niveaux d'enseignement, de la formation des enseignants, de la mise au point et de la distribution des outils et des ressources, de la plus grande intégration des points de vue autochtones ou d'une plus grande coopération au développement.
205. Le rapport destiné aux organismes subventionnaires susmentionné et une publication de l'Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement intitulée *A Survey of National Environmental Education and Education for Sustainable Development Laws and Practices : Lessons for Canada* contiennent de nombreuses suggestions visant à améliorer l'éducation au développement durable, dont les suivantes.
  - Plus de programmes pour les jeunes ou d'initiatives ciblant les jeunes, pour mieux sensibiliser les jeunes gens aux enjeux.

- Plus de programmes qui relient les écoles et les collectivités, avec une plus grande participation, une volonté de changement et une plus grande longévité qu'une leçon en salle de classe.
- Plus d'apprentissage sur place permettant aux étudiants et aux adultes d'être intégrés à l'environnement qu'ils tentent de comprendre. Cela peut être particulièrement efficace pour les jeunes élevés dans des centres urbains.
- Plus grande disponibilité des programmes actuels par une meilleure diffusion, un meilleur partage et une traduction plus fréquente.
- Recherche de grande qualité accrue sur l'efficacité de l'EDD grâce à des méthodes de recherche qualitatives et quantitatives, et à des études longitudinales et comparatives.
- Plus grande intégration des points de vue autochtones à l'EDD.
- Promulgation plus généralisée de la législation sur l'environnement et l'éducation en vue du développement durable à l'échelle provinciale.
- Élaboration d'un plan d'action qui fait participer toutes les instances, ainsi que leurs partenaires en éducation en vue du développement durable au sein de gouvernement du Canada et de la société civile.

## Conclusion

206. *L'éducation en vue du développement durable Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable* de la CEE-ONU et la Décennie de l'ONU pour l'éducation en vue du développement durable ont une incidence au Canada, car elles ont servi à inspirer, guider et multiplier les efforts fournis en éducation au développement durable. La stratégie et la décennie ont également été citées dans un grand nombre de politiques, de projets, de documents, de ressources et de sites Web mentionnés dans le présent rapport.
207. En raison de la responsabilité provinciale et territoriale en matière d'éducation au Canada, il n'a pas été possible de rendre le présent rapport conforme au questionnaire fourni par la CEE-ONU. Toutefois, chacun des thèmes principaux a été abordé et des exemples ont été donnés pour faire état du nombre important de gouvernements provinciaux et territoriaux, et d'autres intervenants concernés par l'EDD, ainsi que des nombreuses initiatives mises en œuvre dans chaque province et territoire. Il importe de souligner que le présent rapport contient des exemples choisis; il ne s'agit pas d'une présentation complète.
208. Au Canada, beaucoup a été accompli en matière d'EDD et il reste encore beaucoup à faire. Un plus grand soutien législatif, une intégration beaucoup plus large de la portée du développement durable dans les programmes d'études, le secteur des

études postsecondaires et les établissements de formation des enseignants, de même qu'une inclusion beaucoup plus grande des perspectives autochtones en matière de développement durable sont tous des éléments qui font partie des efforts à fournir pour le reste de la décennie.

## Annexe A – documents de références

### *Ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation au Canada*

Ministry of Advanced Education and Technology, Alberta  
[www.advancededucation.gov.ab.ca/](http://www.advancededucation.gov.ab.ca/) (disponible en anglais seulement)

Ministry of Education, Alberta  
[www.education.gov.ab.ca/](http://www.education.gov.ab.ca/) (disponible en anglais seulement)

Ministry of Advanced Education, Colombie-Britannique  
[www.gov.bc.ca/aved/](http://www.gov.bc.ca/aved/) (disponible en anglais seulement)

Ministry of Education, Colombie-Britannique  
[www.gov.bc.ca/bced/](http://www.gov.bc.ca/bced/) (disponible en anglais seulement)

Department of Education, Île-du-Prince-Édouard  
[www.gov.pe.ca/education/](http://www.gov.pe.ca/education/) (disponible en anglais seulement)

Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, Manitoba  
[www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html](http://www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html)

Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Manitoba  
[www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html](http://www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html)

Ministère de l'Éducation, Nouveau-Brunswick  
[www.gnb.ca/0000/index-f.asp](http://www.gnb.ca/0000/index-f.asp)

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail,  
Nouveau-Brunswick  
[www.gnb.ca/0105/index-f.asp](http://www.gnb.ca/0105/index-f.asp)

Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse  
[www.ednet.ns.ca/index.php?sid=789278300&t=410&cat=410](http://www.ednet.ns.ca/index.php?sid=789278300&t=410&cat=410)

Ministère de l'Éducation, Nunavut  
[www.gov.nu.ca/education/fr/index.htm](http://www.gov.nu.ca/education/fr/index.htm)

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Ontario  
[www.edu.gov.on.ca/fre/tcu/](http://www.edu.gov.on.ca/fre/tcu/)

Ministère de l'Éducation, Ontario  
[www.edu.gov.on.ca/fre/](http://www.edu.gov.on.ca/fre/)

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec

[www.mels.gouv.qc.ca](http://www.mels.gouv.qc.ca)

Department of Advanced Education and Employment, Saskatchewan  
[www.aee.gov.sk.ca](http://www.aee.gov.sk.ca) (disponible en anglais seulement)

Department of Learning, Saskatchewan

[www.sasked.gov.sk.ca/](http://www.sasked.gov.sk.ca/) (disponible en anglais seulement)

Department of Education, Terre-Neuve-et-Labrador

[www.gov.nl.ca/edu/](http://www.gov.nl.ca/edu/) (disponible en anglais seulement)

Department of Education, Culture and Employment, Territoires du Nord-Ouest

<http://siksik.learnnet.nt.ca/>

Ministère de l'Éducation, Yukon

[www.education.gov.yk.ca/francais/index.html](http://www.education.gov.yk.ca/francais/index.html)

### ***Autres ministères provinciaux et territoriaux et sites Web consacrés à l'EDD***

Department of Environment, Energy and Forestry, Île-du-Prince-Édouard

[www.gov.pe.ca/envengfor/index.php3?number=72936&lang=F](http://www.gov.pe.ca/envengfor/index.php3?number=72936&lang=F)

Royal Saskatchewan Museum, Saskatchewan

[www.royalsaskmuseum.ca](http://www.royalsaskmuseum.ca) (disponible en anglais seulement)

Prince of Whales Northern Heritage Centre, Territoires du Nord-Ouest

<http://pwnhc.ca> (disponible en anglais seulement)

Department of Energy, Mines and Resources, Yukon

[www.emr.gov.yk.ca/agriculture/sustainable.html](http://www.emr.gov.yk.ca/agriculture/sustainable.html) (disponible en anglais seulement)

Department of Environment, Yukon

[www.environmentyukon.gov.yk.ca/epa/eafund.html](http://www.environmentyukon.gov.yk.ca/epa/eafund.html) (disponible en anglais seulement)

### ***Ministères et organismes du gouvernement du Canada***

Affaires étrangères et Commerce international Canada

[www.international.gc.ca](http://www.international.gc.ca)

Affaires indiennes et du nord Canada

[www.ainc-inac.gc.ca/index-fra.asp](http://www.ainc-inac.gc.ca/index-fra.asp)

Agence canadienne de développement international

[www.acdi-cida.ca](http://www.acdi-cida.ca)

Agriculture et Agroalimentaire Canada

[www.agr.gc.ca/renouveau](http://www.agr.gc.ca/renouveau)

[www.agr.gc.ca/renouveau/sceac](http://www.agr.gc.ca/renouveau/sceac)

[www.agr.gc.ca/scdca](http://www.agr.gc.ca/scdca)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

[www.wd.gc.ca](http://www.wd.gc.ca)

<http://nasc2005.americansolarchallenge.org>

Environnement Canada

[www.ec.gc.ca](http://www.ec.gc.ca)

[www.villemontreal.gc.ca/developpementdurable](http://www.villemontreal.gc.ca/developpementdurable)

Environnement Canada – Biosphère

<http://biosphere.ec.gc.ca>

Ressources humaines et Développement social Canada

[www.hrsdc.gc.ca](http://www.hrsdc.gc.ca)

Ressources naturelles Canada

[www.rncan.gc.ca](http://www.rncan.gc.ca)

[http://nrncan.gc.ca/smm/abor-auto/mine-kit\\_F.htm](http://nrncan.gc.ca/smm/abor-auto/mine-kit_F.htm)

Santé Canada

[www.hc-sc.gc.ca](http://www.hc-sc.gc.ca)

Service Canada

[www.servicecanada.ca](http://www.servicecanada.ca)

Transports Canada

[www.tc.gc.ca/Programmes/Environnement/Navetteur/menu.htm](http://www.tc.gc.ca/Programmes/Environnement/Navetteur/menu.htm)

[www.tc.gc.ca/Programmes/Environnement/pdtu/reseaudinformation.htm](http://www.tc.gc.ca/Programmes/Environnement/pdtu/reseaudinformation.htm)

[www.tc.gc.ca/Programmes/Environnement/ecotransports/ecotechnologievehicules.htm](http://www.tc.gc.ca/Programmes/Environnement/ecotransports/ecotechnologievehicules.htm)

### ***Liens pancanadiens***

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

[www.cmec.ca/index.fr.html](http://www.cmec.ca/index.fr.html)

Commission canadienne pour l'UNESCO

[www.unesco.ca](http://www.unesco.ca)

***Organismes non gouvernementaux, organismes sans but lucratif et organisations de la société civile***

Alberta Council for Environmental Education  
[www.abcee.org](http://www.abcee.org) (disponible en anglais seulement)

Association canadienne des études environnementales  
[www.thegreenpages.ca/portal/esac/background.html](http://www.thegreenpages.ca/portal/esac/background.html)

Association des collèges communautaires du Canada  
[www.accc.ca](http://www.accc.ca)

Association des universités et collèges du Canada  
[www.aucc.ca](http://www.aucc.ca)

Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement  
[www.aqpere.qc.ca](http://www.aqpere.qc.ca)

BC Hydro  
[www.bchydro.com/education](http://www.bchydro.com/education)

Bruntland Green Schools  
[www.evb.csq.qc-net](http://www.evb.csq.qc-net)

Canadian Environmental Literacy Project  
[www.celp.ca](http://www.celp.ca) (disponible en anglais seulement)

Canadian Parks and Wilderness Society, Calgary/Banff Chapter  
[www.cpawscalgary.org](http://www.cpawscalgary.org) (disponible en anglais seulement)

Centre for Native Policy and Research  
[www.cnpr.ca](http://www.cnpr.ca) (disponible en anglais seulement)

Centre REP'ERE – Ressources pédagogiques en éducation relative à l'environnement  
[www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/Repere/accueil.html](http://www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/Repere/accueil.html)

Le Club 2/3  
[www.2tiers.org](http://www.2tiers.org)

Conseil national d'experts en éducation au développement durable  
[www.lsf-lst.ca/www.lst-lst.ca/en/nec/index.php](http://www.lsf-lst.ca/www.lst-lst.ca/en/nec/index.php)

David Suzuki Foundation  
[www.davidsuzuki.org](http://www.davidsuzuki.org)

L'Éducation au service de la Terre  
[www.lsf-lst.ca](http://www.lsf-lst.ca)

Environmental Education Resources for Northern Canada  
[www.eenorth.com](http://www.eenorth.com) (disponible en anglais seulement)

Environmental Educators Provincial Specialist Association de la Colombie-Britannique  
<http://bctf.ca/eepsa/>

Environnement JEUnesse  
[www.enjeu.ca](http://www.enjeu.ca)

Equitas – Centre international d'éducation aux droits humaines  
[www.equitas.org](http://www.equitas.org)

Équiterre  
[www.equiterre.org](http://www.equiterre.org)

Établissement Vert Bruntland  
[www.evb.csq.qc-net](http://www.evb.csq.qc-net)

EYES Project  
[www.eyesproject.com](http://www.eyesproject.com) (disponible en anglais seulement)

First Nations Environmental Network  
<http://fnen.org> (disponible en anglais seulement)

Green Teacher  
[www.greenteacher.com](http://www.greenteacher.com) (disponible en anglais seulement)

Groupes de travail provinciaux-territoriaux sur l'éducation au développement durable  
[www.lsf-lst.ca](http://www.lsf-lst.ca) [www.lsf-lst.ca/en/pwg/index.php](http://www.lsf-lst.ca/en/pwg/index.php)

Inside Education  
[www.insideeducation.ca](http://www.insideeducation.ca) (disponible en anglais seulement)

Ma rue verte  
[www.marueverte.ca](http://www.marueverte.ca)

The Natural Step  
[www.naturalstep.ca](http://www.naturalstep.ca)

The Pembina Institute  
[www.pembina.org](http://www.pembina.org) (disponible en anglais seulement)

Plan énergétique du gouvernement de la Colombie-Britannique  
[www.energyplan.gov.bc.ca](http://www.energyplan.gov.bc.ca)

Planète'ERE  
[www.planetere.org](http://www.planetere.org)

Réseau canadien d'éducation et de communication relatives à l'environnement  
[www.eecom.org](http://www.eecom.org)

Réseau environnemental des jeunes  
[www.yen-rej.org/index.php?&lang=french](http://www.yen-rej.org/index.php?&lang=french)

Services des programmes d'études Canada  
[www.curriculum.org/csc/index2f.shtml](http://www.curriculum.org/csc/index2f.shtml)

YOUCAN – Youth Canada Association  
[www.youcan.ca](http://www.youcan.ca) (disponible en anglais seulement)

### ***Centres de recherche postsecondaire***

Canada Centre for Environmental Education  
Université Royal Roads, Colombie-Britannique  
[www.royalroads.ca](http://www.royalroads.ca) (disponible en anglais seulement)

Centre for Interactive Research on Sustainability  
Université de la Colombie-Britannique, Colombie-Britannique  
[www.cirs.ubc.ca](http://www.cirs.ubc.ca) (disponible en anglais seulement)

Centre du droit international du développement durable  
Université McGill, Québec  
[www.cisd.org](http://www.cisd.org)

Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne  
Université d'Ottawa, Ontario  
[www.uottawa.ca/hrrec](http://www.uottawa.ca/hrrec)

Centre de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences (CREAS)

- CRYSTAL – Alberta
- [www.uofaweb.ualberta.ca/edpolicystudies.crystalalberta.cfm](http://www.uofaweb.ualberta.ca/edpolicystudies.crystalalberta.cfm) (disponible en anglais seulement)

- CRYSTAL – Atlantique
- [www.crystalatlantique.ca](http://www.crystalatlantique.ca)
- CRYSTAL – Manitoba
- <http://umanitoba.ca/outreach/crystal> (disponible en anglais seulement)
- CRYSTAL – Pacific
- [www.educ.uvic.ca/pacificcrystal/node1.html](http://www.educ.uvic.ca/pacificcrystal/node1.html)
- CREAS – Sherbrooke
- <http://creas.educ.usherbrooke.ca>

Centre for Sustainable Community Development  
 Université Simon Fraser, Colombie-Britannique  
[www.sfu.ca/cscd/about.html](http://www.sfu.ca/cscd/about.html) (disponible en anglais seulement)

Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement  
 Université du Québec à Montréal, Québec  
[www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM](http://www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM)

Chaire UNESCO en environnement et en développement durable  
 Université du Québec à Montréal, Québec  
[www.ise.uqam.ca](http://www.ise.uqam.ca)

Chaire UNESCO en réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable  
 Université York, Ontario  
[www.iris.yorku.ca/Learning/UNESCO/index.html](http://www.iris.yorku.ca/Learning/UNESCO/index.html) (disponible en anglais seulement)

Chaire UNESCO sur le développement durable  
 Université Laval, Québec  
[www.vrr.ulaval.ca/bd/regroupement/fiche/133.html](http://www.vrr.ulaval.ca/bd/regroupement/fiche/133.html)

Coady International Institute  
 Université St Francis Xavier, Nouvelle-Écosse  
[www.stfx.ca/institutes/coady/about.html](http://www.stfx.ca/institutes/coady/about.html) (disponible en anglais seulement)

Éco-Conseil (Eco-Advisors)  
 Université du Québec à Chicoutimi, Québec  
<http://dsf.uqac.ca/eco-conseil/>

Environment and Sustainable Development Research Centre

Université du Nouveau-Brunswick, Nouveau-Brunswick  
[www.unb.ca/enviro](http://www.unb.ca/enviro) (disponible en anglais seulement)

Institute for Biodiversity, Ecosystem Science and Sustainability  
Sir Wilfrid Grenfell College, Université Memorial, Terre-Neuve-et-Labrador  
[www.ibes.swgc.mun.ca/index.html](http://www.ibes.swgc.mun.ca/index.html) (disponible en anglais seulement)

International Centre for Governance and Development  
Université de la Saskatchewan, Saskatchewan  
[www.icgd.usask.ca/index.html](http://www.icgd.usask.ca/index.html) (disponible en anglais seulement)

Natural Resources Institute  
Université du Manitoba, Manitoba  
[www.umanitoba.ca/institutes/natural\\_resources/nri\\_about.html](http://www.umanitoba.ca/institutes/natural_resources/nri_about.html) (disponible en anglais seulement)

Regional Centres of Expertise, United Nations University Institute for Advanced Studies

- Saskatchewan Regional Centre of Expertise on Education for Sustainable Development  
▪ [www.craikecovillage.ca/rce.html](http://www.craikecovillage.ca/rce.html) (disponible en anglais seulement)
- Sudbury Regional Centre of Expertise on Education for Sustainable Development  
▪ [www.city.greatersudbury.on.ca/pubapps/newsreleases/index.cfm?Release\\_id=1844&lang=en](http://www.city.greatersudbury.on.ca/pubapps/newsreleases/index.cfm?Release_id=1844&lang=en) (disponible en anglais seulement)
- Toronto Regional Centre of Expertise on Education for Sustainable Development  
▪ [www.ias.unu.edu/research/RCEtoronto.cfm](http://www.ias.unu.edu/research/RCEtoronto.cfm) (disponible en anglais seulement)

University of the Arctic  
Yukon College, Yukon  
[www.yukoncollege.yk.ca/uarctic](http://www.yukoncollege.yk.ca/uarctic) (disponible en anglais seulement)

York Institute for Research and Innovation in Sustainability  
Université York, Ontario  
[www.iris.yorku.ca](http://www.iris.yorku.ca) (disponible en anglais seulement)

### ***Documents***

Alberta Council for Environmental Education (2007). *A framework to advance environmental education in Alberta*. Consulté le 3 mai 2007. Sur Internet <http://abcee.org/framework/summit> (disponible en anglais seulement)

Annapolis Valley Regional School Board (2006). *Communiqué, février 2006*. Consulté le 29 mai 2007. Sur Internet [www.avrsb.ednet.ns.ca](http://www.avrsb.ednet.ns.ca) (disponible en anglais seulement)

Colombie-Britannique Ministry of Education (2004). *Policy document : Diversity in B.C. schools – A framework*. Consulté le 2 juillet 2006. Sur Internet [www.bced.bc.ca/policy/print.php](http://www.bced.bc.ca/policy/print.php) (disponible en anglais seulement)

British Columbia Ministry of Education. (2006). *Shared Learnings : Integrating BC Aboriginal Content K-10*. Retrieved September 28, 2007, from [www.bced.gov.bc.ca/abed/shared.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/abed/shared.pdf)

British Columbia Ministry of Education. (In Press). *Environmental Learning and Experience : An Interdisciplinary Guide for Teachers*

Gouvernement du Canada (2005). *Éducation en matière de développement durable au Canada : Rôle du gouvernement fédéral*. Consulté le 12 mai 2007. Sur Internet [http://WWW2.nrcan.gc.ca/es/erb/CMFiles/13918\\_NRCan\\_SD\\_REP\\_fv41731GS-29042005-5624.pdf](http://WWW2.nrcan.gc.ca/es/erb/CMFiles/13918_NRCan_SD_REP_fv41731GS-29042005-5624.pdf)

Canadian Parks and Wildlife Society and the Sierra Club of Canada. (s.d.). *Measuring the success of environmental education programs*. Consulté le 30 mai 2007. Sur Internet [www.cpawscalgary.org/education/pics/ee-success.pdf](http://www.cpawscalgary.org/education/pics/ee-success.pdf) (disponible en anglais seulement)

Commission canadienne pour l'UNESCO (2007). *Rapport annuel du secrétaire-général, 2006*. Consulté le 12 mai 2007. Sur Internet [www.unesco.ca](http://www.unesco.ca)

Commission canadienne pour l'UNESCO. (s.d.). *Réseau : S'adapter afin de contribuer à une éducation de qualité pour le XXI<sup>e</sup> siècle*. Consulté le 5 août 2006. Sur Internet [www.unesco.ca/fr/interdisciplinaire/reseau/default.aspx](http://www.unesco.ca/fr/interdisciplinaire/reseau/default.aspx)

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et la Commission canadienne pour l'UNESCO (2007). *Septième consultation des États membres de l'UNESCO sur la mise en œuvre de la Convention et de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. Rapport sur la situation au Canada*. Document provisoire.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et la Commission canadienne pour l'UNESCO (2006). *Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014). Réponse du Canada au questionnaire de l'UNESCO*. Consulté le 8 août 2006. Sur Internet [www.cmec.ca/international/UNESCO/Sustainable-2006-03.fr.pdf](http://www.cmec.ca/international/UNESCO/Sustainable-2006-03.fr.pdf)

*The Globe and Mail*. *Welcome to Green U*. Le 6 juin 2007.

L'institut canadien du droit et de la politique de l'environnement (2006). *A survey of national environmental education and education for sustainable development laws and policies : Lessons for Canada*. Consulté le 14 mai 2007. Sur Internet [www.cielap.org](http://www.cielap.org)

Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba et ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation du Manitoba (2006). *Education for sustainable development : A list of titles with suggested uses for Senior 2 to Senior 4 : A reference for selected learning resources (April 2006)*. Consulté le 21 mai 2007. Sur Internet [www.edu.gov.mb.ca/k12/esd/bibliography/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/k12/esd/bibliography/index.html) (disponible en anglais seulement)

Nouveau-Brunswick. Gouvernement. (2007). *Fonds en fiducie pour l'Environnement. Liste des projets approuvés 2007-2008*. Consulté le 21 mai 2007. Sur Internet [www.gnb.ca/0009/0373/0002/FFE-2007-08.pdf](http://www.gnb.ca/0009/0373/0002/FFE-2007-08.pdf)

Nouveau-Brunswick. Gouvernement. (2007). *Le groupe de travail sur l'autosuffisance publie son rapport final*. Communiqué de presse, 7 mai 2007. Consulté le 18 mai 2007. Sur Internet [www.gnb.ca/cnb/newsf/sst/2007f0567tf.htm](http://www.gnb.ca/cnb/newsf/sst/2007f0567tf.htm)

Ministère de l'Éducation du Nunavut (2007). *Nunavut adult learning strategy*. Consulté le 15 mai 2007. Sur Internet [www.gov.nu.ca/education/eng/pubdoc/English\\_ALS\\_FINAL.pdf](http://www.gov.nu.ca/education/eng/pubdoc/English_ALS_FINAL.pdf) (disponible en anglais seulement)

Ministère de l'Éducation du Nunavut (2005). *Sanasimajut : A summary of teaching and curriculum materials produced for use in Nunavut schools*. Consulté le 15 mai 2007. Sur Internet [www.gov.nu.ca/education/eng/CSS/Sanasimajut%20catalogue.pdf](http://www.gov.nu.ca/education/eng/CSS/Sanasimajut%20catalogue.pdf) (disponible en anglais seulement)

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. (s.d.). *Pour parler profession : Cyberspace*. Consulté le 2 mai 2007. Sur Internet [www.oct.ca/publications/pour\\_parler\\_profession](http://www.oct.ca/publications/pour_parler_profession)

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. (2006). *Le Québec sur la voie du développement durable*. Consulté le 21 mai 2007. Sur Internet [www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/voie.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/voie.htm)

Réseau canadien d'éducation et de communication relatives à l'environnement et l'Université Lakehead. (s.d.). *Canadian Journal of Environmental Education*. Consulté le 30 mai 2007. Sur Internet <http://cjee.lakeheadu.ca>

Réseau canadien des subventionneurs en environnement. (2006). *L'éducation relative à l'environnement au Canada : Survol à l'intention des subventionneurs*. Consulté le 14 mai 2007. Sur Internet [www.cegn.org/francais/EEBrief\\_Fr.pdf](http://www.cegn.org/francais/EEBrief_Fr.pdf)

Ressources humaines et Développement social Canada. (2006). *Stratégie de développement durable de RHDSC (2007-2009)*. Consulté le 21 juin 2007. Sur Internet [www.hrsdc.gc.ca/fr/publications\\_ressources/rmr/index.shtml](http://www.hrsdc.gc.ca/fr/publications_ressources/rmr/index.shtml)

Terre-Neuve-et-Labrador. Gouvernement. (2005). *Climate change action plan 2005*. Consulté le 21 mai 2007. Sur Internet [www.env.gov.nl.ca/env](http://www.env.gov.nl.ca/env) (disponible en anglais seulement)

Department of Education, Culture and Employment des Territoires du Nord-Ouest. (s.d.). *Our students Our Future: An educational framework*. Consulté le 15 mai 2007. Sur Internet [www.ece.gov.nt.ca/publications](http://www.ece.gov.nt.ca/publications) (disponible en anglais seulement)

Université de l'Île-du-Prince-Édouard, Environmental Studies Program et Sustainable UPEI. (2006). *UPEI CSAF 2005: Sustainable development feasibility studies 2006*. Consulté le 3 juin 2007. Sur Internet [www.upei.ca/environment/feas\\_std.pdf](http://www.upei.ca/environment/feas_std.pdf)

Department of Environment, Yukon. (2005). *Sources of funding for environmental/conservation projects*. Consulté le 3 juin 2007. Sur Internet [www.environmentyukon.gov.yk.ca/pdf/FundingSourcesMarch2005.pdf](http://www.environmentyukon.gov.yk.ca/pdf/FundingSourcesMarch2005.pdf) (disponible en anglais seulement).

## Annexe B – carte du Canada

La carte ci-dessous est celle de Ressources naturelles Canada.

La reproduction publiée dans le présent rapport n'est pas la version officielle de cette carte. Elle n'a été faite ni en affiliation avec Ressources naturelles Canada ni avec son aval.



## **Annexe C – L'éducation au Canada**

Avec près de 10 millions de kilomètres carrés (3,8 millions de milles carrés), le Canada est le deuxième plus vaste pays du monde. La densité de sa population, une des plus faibles de la planète, est de 3,3 personnes par kilomètre carré et son produit intérieur brut (PIB) par habitant s'élevait à 38 495 \$CAN en 2003. La majorité des 32,1 millions de Canadiennes et Canadiens vivent dans les quatre principaux centres urbains et à moins de 300 kilomètres de la frontière sud bordant les États-Unis. Un des défis du Canada consiste à offrir une éducation de qualité pour tous qui réponde aux besoins des grandes agglomérations ainsi que des petites collectivités isolées et des communautés autochtones.

### ***Responsabilité de l'éducation***

***Responsabilité*** – Au Canada, il n'y a ni ministère fédéral de l'Éducation ni système national intégré d'éducation. Dans le système fédéral de partage des pouvoirs, la *Loi constitutionnelle de 1867* du Canada stipule que, dans « chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation ». Dans les 13 instances – 10 provinces et trois territoires, les ministères de l'Éducation sont responsables de l'organisation, de la prestation et de l'évaluation de l'éducation primaire et secondaire à l'intérieur de leurs frontières. Dans certaines provinces et certains territoires, la responsabilité de l'éducation primaire-secondaire et celle de l'enseignement postsecondaire et de la formation professionnelle sont confiées à deux ministères distincts. Les établissements d'enseignement postsecondaire jouissent d'une autonomie variable les mettant plus ou moins à l'abri d'une intervention directe du gouvernement provincial.

***Différences régionales*** – Bien qu'il y ait de très nombreuses similitudes entre les systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada, il y a également des différences importantes qui témoignent de la géographie, de l'histoire, de la culture et des besoins particuliers de la population desservie. Le caractère vaste, diversifié et largement accessible des systèmes d'éducation du Canada atteste l'importance accordée à l'éducation par la société.

### ***Éducation primaire et secondaire***

***Rôle du gouvernement*** – L'éducation publique est gratuite pour tous les citoyens et citoyennes et tous les résidents et résidentes permanents du Canada, jusqu'à la fin du secondaire, qu'ils terminent habituellement à l'âge de 18 ans. Chaque province et territoire compte un ministère de l'Éducation ou deux, chacun dirigé par un membre élu

de la législature nommé au poste de ministre par le leader du gouvernement provincial ou territorial. Les sous-ministres sont des fonctionnaires qui s'occupent du fonctionnement de leur ministère respectif. Les ministères assurent une gestion éducationnelle, administrative et financière, offrent un soutien aux écoles, déterminent les services éducatifs devant être dispensés et établissent les politiques et les mesures législatives encadrant l'éducation. L'élaboration des programmes d'études, les évaluations, les conditions de travail du personnel enseignant, la formule de financement, l'équité et l'innovation technologique relèvent, entre autres choses, de leur responsabilité.

**Gestion locale** – La gestion locale de l'éducation est habituellement confiée aux conseils et commissions scolaires, aux districts scolaires, aux divisions scolaires ou aux conseils d'éducation de district. Les pouvoirs délégués à ces autorités locales, dont les membres sont élus par le public, sont déterminés par les gouvernements provinciaux et territoriaux et portent généralement sur le fonctionnement et l'administration (notamment financière) du groupe d'écoles dont elles ont la charge, sur la mise en œuvre des programmes d'études, sur le personnel enseignant, sur l'inscription des élèves et sur la proposition de nouvelles constructions ou d'autres dépenses importantes. Le Canada compte quelque 15 500 écoles – 10 100 écoles primaires, 3400 écoles secondaires et 2000 écoles mixtes primaires-secondaires – et en moyenne 351 élèves par école. En 2002-2003, les provinces et territoires ont signalé que cinq millions d'élèves fréquentaient les écoles primaires et secondaires publiques. Le Canada étant un pays bilingue (français-anglais), chaque province et territoire (sauf le Québec) a créé des conseils scolaires francophones pour gérer le réseau d'écoles de langue française qui, à l'intérieur de ses frontières, desservent la minorité linguistique d'expression française. Au Québec, la même structure existe pour l'éducation en anglais langue première.

**Financement** – Le financement public de l'éducation est assuré directement par le gouvernement provincial ou territorial ou, à divers degrés, par des transferts provinciaux conjugués à des taxes locales perçues par le gouvernement local ou par les conseils et les commissions dotés de pouvoirs de taxation. Les règlements provinciaux et territoriaux, qui sont revus annuellement, établissent la structure de financement qui fixe le niveau de l'aide financière versée à chaque conseil ou commission scolaire au sein de chaque province et territoire, en fonction, entre autres facteurs, du nombre d'élèves, des besoins spéciaux et de la collectivité desservie. En 2002-2003, près de 40 milliards de dollars ont été consacrés à l'éducation primaire et secondaire publique au Canada, soit environ 7950 \$ par élève. Les gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux ont affecté, en 2002-2003, 13,4 p. 100 de toutes leurs dépenses à l'éducation primaire et secondaire publique, soit 3,3 p. 100 du produit intérieur brut.

**Personnel enseignant** – En 2000-2001, les systèmes d'éducation primaire et secondaire du Canada employaient près de 310 000 éducatrices et éducateurs, qui comptaient généralement à leur actif quatre ou cinq ans d'études postsecondaires. Il s'agit principalement d'enseignantes et enseignants, mais également de directrices et directeurs d'école et de leurs adjointes et adjoints, de consultantes et consultants et de conseillères et conseillers. Ils sont autorisés à exercer leur profession par les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux. La plupart des enseignantes et enseignants du niveau secondaire sont spécialisés dans les cours qu'ils donnent. Certains conseils, commissions et districts scolaires sont aux prises avec une pénurie de personnel

enseignant du niveau secondaire spécialisé dans des matières telles que la technologie et les mathématiques.

**Éducation préscolaire** – La plupart des provinces et territoires offrent une éducation non obligatoire aux enfants de cinq ans avant la 1<sup>re</sup> année, par l’entremise d’écoles maternelles administrées par les autorités scolaires locales. Dans une province, l’éducation préscolaire est obligatoire; dans d’autres, elle est accessible à partir de l’âge de quatre ans, voire plus tôt. À l’échelle pancanadienne, 95 p. 100 des enfants de cinq ans fréquentent le niveau préscolaire ou l’école primaire et plus de 40 p. 100 des enfants de quatre ans sont inscrits à la maternelle, bien qu’il y ait d’importantes variations d’une province ou d’un territoire à l’autre. L’intensité des programmes varie elle aussi puisqu’il revient aux commissions et conseils scolaires de décider s’ils offrent des programmes d’une demi-journée ou d’une journée complète.

**Éducation primaire** – L’âge de la fréquentation scolaire obligatoire varie d’une province ou d’un territoire à l’autre, mais la plupart des provinces et territoires exigent la présence à l’école à partir de l’âge de six ans, jusqu’à l’âge de 16 ans. Dans certains cas, la fréquentation scolaire obligatoire débute à cinq ans et dans d’autres, elle se poursuit jusqu’à l’âge de 18 ans ou jusqu’à l’obtention du diplôme d’études secondaires. Dans la plupart des provinces et territoires, l’éducation primaire dure entre six et huit ans. Elle est parfois suivie de l’école secondaire intermédiaire ou de l’école secondaire de 1<sup>er</sup> cycle menant à l’école secondaire (Figure 1). Le programme d’études primaires met l’accent sur les matières de base que sont la langue, les mathématiques, les sciences humaines, les sciences, l’initiation aux arts et, dans certaines provinces et certains territoires, l’apprentissage d’une deuxième langue. Plusieurs provinces et territoires insistent de plus en plus sur l’alphabétisation, particulièrement chez les garçons, dont les tests ont démontré qu’ils prenaient du retard par rapport aux filles pour ce qui était de la maîtrise de la langue. Presque 98 p. 100 des élèves du primaire passent au niveau secondaire.

**Éducation secondaire** – L’école secondaire couvre les quatre à six dernières années de la fréquentation scolaire obligatoire. La première année, les élèves suivent surtout des cours obligatoires, avec quelques cours à option. La proportion de cours à option augmente dans les dernières années pour permettre aux élèves de suivre des cours spécialisés qui les préparent au marché du travail ou qui répondent aux divers critères d’admission des établissements postsecondaires. Le diplôme d’études secondaires est décerné aux élèves qui terminent le nombre prescrit de cours obligatoires et de cours à option. Dans la plupart des cas, les programmes de formation professionnelle et les programmes d’enseignement général sont offerts dans les mêmes écoles secondaires, où les élèves désireux de s’orienter vers un métier précis peuvent suivre certains programmes plus courts ne menant pas au diplôme. Pendant l’année scolaire 1999-2000, plus de 90 p. 100 des jeunes de 16 ans (l’âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire dans plusieurs provinces et territoires) fréquentaient l’école. En 2003, 75,6 p. 100 des élèves ont terminé avec succès leur secondaire, 81 p. 100 des filles et 70 p. 100 des garçons ayant obtenu leur diplôme. (En raison d’un changement à la structure de l’enseignement secondaire de deuxième cycle en Ontario, deux groupes d’élèves ont obtenu leur diplôme en 2003 et ne sont pas inclus dans les données ci-dessus. Les diplômées et diplômés de l’Ontario représentent environ 37 p. 100 du total de l’ensemble du Canada.) Le taux global d’obtention du diplôme est relativement stable depuis cinq ans.

**Écoles privées et séparées** – Dans plusieurs provinces et territoires, des écoles privées, séparées ou indépendantes offrent une option autre que l'école publique. Elles sont néanmoins tenues de respecter les normes générales prescrites par le ministère de l'Éducation. Elles imposent habituellement des frais de scolarité et offrent un vaste éventail d'options en fonction des intérêts, de la religion, de la langue ou de la situation scolaire des élèves. Alors que le système public est mixte, plusieurs écoles privées dispensent une éducation exclusivement aux filles ou aux garçons. Dans la plupart des cas, la province ou le territoire finance partiellement ces écoles.

**Figure 1 – Organisation et structure de l'éducation primaire et secondaire**

**Niveaux au sein des écoles primaires et secondaires selon la province ou le territoire**

Terre-Neuve-et-Labrador	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Île-du-Prince-Édouard	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nouvelle-Écosse	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nouveau-Brunswick – anglophone	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nouveau-Brunswick – francophone	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Québec – enseignement général	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
Québec – formation professionnelle											10	11	12	13	
Ontario	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Manitoba	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Saskatchewan	P	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Alberta	P	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Colombie-Britannique	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Yukon	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Territoires du Nord-Ouest	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nunavut	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		

  

P	Préscolaire non offert à tous
P	Préscolaire offert à tous universellement
	Primaire
	Secondaire de 1 <sup>er</sup> cycle/intermédiaire
	Secondaire de 2 <sup>e</sup> cycle
	Secondaire

**Source** – STATISTIQUE CANADA et CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA), *Indicateurs de l'éducation au Canada : rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 2003*, Toronto, Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 2003, p. 176

**Enseignement postsecondaire**

**Gamme des établissements** – Des établissements publics aussi bien que privés dispensent l'enseignement postsecondaire et offrent des grades, des diplômes, des certificats et des attestations, en fonction de leur nature et de la durée du programme. Les universités et les collèges universitaires se concentrent sur les programmes menant à un grade, mais ils offrent également des diplômes et des certificats, souvent pour des professions désignées. Les établissements ne

décernant pas de grade universitaire, tels les collèges, les collèges communautaires et les établissements de formation technique et professionnelle, offrent des diplômes, des certificats et, dans certains cas, deux années de cours universitaires donnant droit à des équivalences à l'université. Au Québec, les collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) offrent le choix entre des programmes de formation générale de deux ans, préalables à la poursuite d'études universitaires, ou des programmes de formation professionnelle de trois ans préparant les étudiantes et étudiants au marché du travail. Tous les établissements postsecondaires « reconnus » au Canada ont reçu du gouvernement de leur province ou territoire le pouvoir de décerner des diplômes et des attestations, en vertu de chartes ou de lois prévoyant des mécanismes qui évaluent la qualité des établissements et de leurs programmes. Grâce à des programmes complets offerts par Internet, par l'audiovisuel et par des documents imprimés, plusieurs établissements conventionnels, téléuniversités et réseaux collégiaux spécialisés sont en mesure de dispenser un enseignement à distance.

**Gestion** – Les universités sont très autonomes; elles établissent leurs propres critères d'admission et d'obtention du diplôme et jouissent d'une grande souplesse pour la gestion de leurs affaires financières et de leurs programmes. L'intervention gouvernementale se limite généralement au financement, aux barèmes des droits de scolarité et à l'introduction de nouveaux programmes.

Cependant, dans les collèges, la participation gouvernementale peut s'étendre aux politiques d'admission, à l'approbation des programmes, aux programmes d'études, à la planification institutionnelle et aux conditions de travail. La plupart des collèges ont un bureau des gouverneurs, nommé par le gouvernement de la province ou du territoire et constitué de membres représentant le public, la population étudiante et le corps professoral. Des comités consultatifs où sont représentés le monde des affaires, l'industrie et les syndicats contribuent à orienter la planification des programmes.

**Financement** – En 2004-2005, les revenus des universités et des collèges du Canada se sont élevés à 27,7 milliards de dollars. Le financement assuré par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, y compris le financement de la recherche, a totalisé 55,6 p. 100 des revenus (ce pourcentage variant toutefois entre 43,6 p. 100 en Nouvelle-Écosse et 70,5 p. 100 au Québec). Les droits de scolarité représentaient plus de 20 p. 100 du total, les legs de biens personnels, les dons, les subventions non gouvernementales et la vente de produits et de services représentaient une autre tranche de 24,2 p. 100. En 2004-2005, les dépenses universitaires et collégiales ont dépassé 27,9 milliards de dollars. Le Canada compte 157 universités et établissements publics décernant des grades et plus de 175 institutions et collèges publics reconnus. Les frais de scolarité au niveau universitaire étaient en moyenne de 4172 \$ en 2004-2005 et les frais d'études des étudiantes et étudiants internationaux inscrits à un programme de premier cycle totalisaient en moyenne quelque 12 000 \$ par année. Dans les collèges (à l'extérieur du Québec), les frais de scolarité s'élevaient en moyenne à 2133 \$ (les personnes résidant au Québec ne paient aucuns frais de scolarité au niveau collégial). L'éducation est également financée par l'argent transféré par les gouvernements aux étudiantes et étudiants sous la forme de prêts, de bourses et de crédits d'impôt pour études. En 2003, les gouvernements fédéral et provinciaux ont dépensé environ 4,4 milliards de dollars sous toutes les formes d'aide financière aux études.

**Effectifs et diplômes remis** – En 2004-2005, 785 000 personnes poursuivaient des études universitaires à temps plein (soit une hausse de près de 130 000 personnes au cours des trois années précédentes) et 270 000 personnes poursuivaient des études universitaires à temps partiel. En 2004, les universités du Canada ont remis quelque 135 000 baccalauréats, 26 000 maîtrises et 4000 doctorats. En 2003, plus de 736 000 étudiantes et étudiants à temps plein et à temps partiel étaient inscrits dans les collèges du Canada. La participation à l'éducation postsecondaire a augmenté de façon importante au cours des dernières années, qu'elle soit mesurée en fonction du nombre d'inscriptions ou de la proportion de la population de n'importe quel groupe d'âge qui fréquente un collège ou une université. Les femmes continuent d'être majoritaires sur les campus universitaires et collégiaux.

**Activités universitaires** – Au Canada, les établissements conférant des grades se concentrent sur l'enseignement et la recherche. En 2004-2005, la recherche et le développement effectués dans les universités du pays totalisaient 9,3 milliards de dollars, soit 35 p. 100 du total pour le Canada. L'enseignement est une fonction essentielle, qu'il soit dispensé dans les petits collèges d'arts libéraux, qui n'offrent que des grades de premier cycle, ou dans les grands établissements à large vocation. Le nombre d'étudiantes et étudiants varie entre 2000 à certains établissements et près de 60 000 étudiantes et étudiants à temps plein à l'Université de Toronto, la plus importante université du Canada. Plus de 10 000 programmes de premier et de deuxième cycle sont offerts dans les universités du pays, auxquels s'ajoutent les programmes menant à un grade légal ou à un certificat. La plupart des établissements dispensent l'enseignement en français ou en anglais, alors que d'autres fonctionnent dans les deux langues officielles. En 2003-2004, les universités du Canada employaient 37 000 professeures et professeurs à temps plein.

**Grades universitaires** – Les grades universitaires sont offerts à trois niveaux consécutifs. Les programmes de baccalauréat sont accessibles aux personnes qui ont terminé avec succès leurs études secondaires ou, au Québec, le programme de deux ans du cégep. La plupart des universités ont également des critères d'admission et des itinéraires spéciaux pour les adultes. Le baccalauréat exige habituellement trois ou quatre années d'études à temps plein, selon la province et la nature générale ou spécialisée du programme. Un baccalauréat spécialisé comporte une année supplémentaire d'études. La maîtrise exige habituellement deux années d'études après le baccalauréat ou le baccalauréat spécialisé. Pour ce qui est du doctorat, de trois à cinq années additionnelles d'études et de recherche et un mémoire sont normalement exigés. Pour les professions réglementées, notamment dans les domaines de la médecine, du droit, de l'éducation et du travail social, il faut généralement effectuer un stage avant de pouvoir obtenir l'autorisation d'exercer sa profession. Les collèges universitaires offrent des programmes de trois et quatre ans menant à un baccalauréat.

**Activités collégiales** – Au niveau collégial, l'accent est mis sur l'enseignement, bien que la recherche appliquée y gagne en importance. Les collèges publics, les établissements spécialisés, les collèges communautaires, les instituts de technologie et les cégeps offrent un éventail de programmes de formation professionnelle dans un grand nombre de domaines professionnels et techniques, y compris les affaires, la santé, les arts appliqués, la technologie et les services sociaux. Ces programmes durent entre six mois et trois ans, certains établissements offrant également des diplômes d'études supérieures. Certains établissements spécialisés dispensent une formation dans un seul domaine, tel que les pêcheries, les arts, la technologie paramédicale ou

l'agriculture. De plus, les collèges offrent la majorité des programmes d'alphabétisation et de rattrapage scolaire, des programmes de formation préprofessionnelle et de préapprentissage ainsi que les cours en classe des programmes d'apprentissage enregistrés. De plus, un vaste éventail d'ateliers, de programmes courts et de programmes de recyclage y sont offerts aux professionnelles et professionnels et aux travailleuses et travailleurs qualifiés.

***Reconnaissance et coopération entre les collèges*** – Les programmes collégiaux de deux et trois ans mènent généralement à un diplôme, alors que les programmes menant à un certificat durent généralement un an ou moins. Au Québec, les attestations d'études collégiales (AEC) sont équivalentes aux certificats. Certains collèges et institutions confèrent des grades universitaires et des grades d'études appliquées et d'autres offrent des programmes de niveau universitaire. Les collèges coopèrent très étroitement avec le milieu des affaires, l'industrie, les syndicats et la fonction publique pour dispenser des services de perfectionnement professionnel et des programmes spécialisés et, de façon plus large, avec leurs collectivités pour concevoir des programmes qui répondent aux besoins locaux. La plupart des collèges du Canada et certaines universités mettent en pratique l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA), dans une partie au moins de leurs programmes, et de plus en plus de provinces offrent l'ERA aux adultes au niveau secondaire. L'ERA est un processus qui aide les adultes à démontrer leurs connaissances acquises en dehors d'une éducation formelle et à en obtenir la reconnaissance.

### ***Éducation des adultes***

***Participation*** – En 2002, 35 p. 100 des adultes déjà sur le marché du travail, soit un sur trois, ont suivi une formation formelle pour parfaire leur apprentissage et mettre à niveau leurs compétences dans le cadre de leur emploi. Ce faisant, ils ont reçu en moyenne 150 heures de formation. Vingt-cinq pour cent des adultes sur le marché du travail ont déclaré avoir suivi un programme de formation appuyé par leur employeur, cet appui pouvant prendre la forme d'un remboursement des coûts de la formation, d'horaires de travail plus souples ou du remboursement des frais de voyage. Les adultes qui participent à ce genre d'éducation ont davantage tendance à occuper un poste administratif ou professionnel plutôt qu'un emploi manuel ou un emploi de bureau. À cet égard, c'est dans les secteurs des services publics, de l'enseignement et de l'administration publique que les taux de participation sont les plus élevés. De plus, les personnes qui jouissent d'un niveau plus élevé d'alphabétisation et d'instruction sont également plus enclines à participer à l'éducation des adultes. L'apprentissage autodirigé, grâce auquel les travailleuses et travailleurs apprennent d'eux-mêmes par l'observation, l'étude et l'apprentissage par les autres, était presque aussi commun que la formation formelle. Trente-trois pour cent des adultes actifs interrogés dans le cadre de travaux de recherche ont déclaré avoir suivi au cours des quatre semaines précédentes un apprentissage autodirigé informel, sous une forme ou une autre, lié à leur emploi.

***Prestataires*** – Les collèges constituent le principal outil d'éducation et de formation des adultes pour le marché du travail; les universités forment une proportion plus petite de travailleuses et travailleurs. Les groupes communautaires, en grande partie financés par les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, répondent aux besoins spéciaux, notamment en alphabétisation, et desservent certains groupes tels que les personnes défavorisées en milieu rural, les communautés autochtones, les immigrantes et immigrants, les personnes licenciées et celles qui ont un niveau

d'alphabétisation ou d'instruction peu élevé. L'apprentissage est un système de formation industrielle qui conjugue une expérience professionnelle pratique et une formation technique et qui mène à la reconnaissance des aptitudes professionnelles dans un métier spécialisé. Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont responsables de la formation en apprentissage et la plus grande partie des cours en classe sont donnés dans les collèges. Au Canada, les programmes d'apprentissage s'adressent surtout aux adultes. En 2002, le nombre d'inscriptions aux programmes d'apprentissage s'est élevé à près de 235 000, soit une augmentation de 40,8 p. 100 par rapport à 1996. Ces gains ont été enregistrés dans tous les groupes professionnels, notamment les métiers de la construction.

### ***Activités du gouvernement du Canada***

***Contribution fédérale*** – Le gouvernement fédéral du Canada joue un rôle indirect dans l'éducation primaire et secondaire. Une partie des transferts de paiements fédéraux versés annuellement aux provinces et territoires est en principe destinée à l'éducation. Le gouvernement fédéral appuie financièrement l'éducation postsecondaire et l'enseignement des deux langues officielles. De plus, il est responsable de l'éducation des Indiennes et Indiens inscrits vivant dans les réserves, du personnel des forces armées et de la garde côtière et des personnes détenues dans les établissements correctionnels fédéraux.

***Éducation des Autochtones*** – Le gouvernement fédéral partage avec les Premières nations la responsabilité de l'éducation des enfants qui vivent normalement dans les réserves et qui fréquentent les écoles provinciales et fédérales et les écoles gérées par des bandes. En 2004-2005, Affaires indiennes et du Nord Canada a financé l'éducation, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, de 120 000 élèves des Premières nations vivant dans les réserves de tout le Canada. Les écoles gérées par les bandes et situées dans les réserves éduquent environ 60 p. 100 de ces élèves.

Les trois territoires du Nord, soit le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest, offrent des services éducatifs aux Indiennes et Indiens inscrits et aux communautés inuites. Les enfants autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves sont éduqués dans les écoles primaires et secondaires publiques de leur ville, de leur village ou de leur collectivité, où la province ou le territoire leur fournit la majorité des services éducatifs.

De plus, des fonds sont affectés à l'aide et aux programmes postsecondaires destinés aux Indiennes et Indiens inscrits vivant dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci. Affaires indiennes et du Nord Canada aide annuellement quelque 23 000 étudiantes et étudiants des Premières nations et des communautés inuites à payer entre autres dépenses leurs droits de scolarité, leurs manuels et leurs frais de subsistance pour la poursuite d'études postsecondaires. Ce ministère finance également l'élaboration et la prestation de cours collégiaux et universitaires visant à favoriser la réussite scolaire des étudiantes et étudiants du postsecondaire issus des Premières nations et des communautés inuites.

***Enseignement postsecondaire*** – En plus de financer les universités et les collèges par l'entremise des transferts de paiements, le gouvernement fédéral verse une aide directe aux étudiantes et étudiants. Chaque année, le Programme canadien de prêts aux étudiants et d'autres programmes

provinciaux et territoriaux similaires accordent des prêts et des exemptions d'intérêts à plus de 350 000 étudiantes et étudiants du niveau postsecondaire. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire verse annuellement 285 millions de dollars en bourses à quelque 100 000 étudiantes et étudiants aux quatre coins du Canada. Le Programme de la subvention canadienne pour l'épargne-études encourage financièrement les parents à épargner en prévision des études postsecondaires de leurs enfants. Ces programmes visent à rendre l'enseignement postsecondaire accessible à un plus grand nombre et à réduire la dette étudiante.

***Langues d'instruction*** – Fidèle à son histoire et à sa culture, le Canada a adopté la *Loi sur les langues officielles* (éditée en 1969 puis modifiée en 1988), qui établit le français et l'anglais comme les deux langues officielles du Canada et qui prévoit un soutien aux minorités de langue française et de langue anglaise. Selon le recensement de 2001, 67 p. 100 de la population ne parle que l'anglais, 13 p. 100 ne parle que le français et 18 p. 100 parle les deux langues. La population d'expression française se retrouve surtout au Québec et, alors que les autres provinces et territoires comportent une minorité francophone, le Québec compte une minorité anglophone. Les politiques et les programmes de financement du gouvernement fédéral en matière de langues officielles portent sur deux volets au chapitre de l'éducation : l'enseignement dans la langue de la minorité et l'apprentissage de la langue seconde. Par l'entremise du Programme des langues officielles dans l'enseignement, le gouvernement fédéral transfère aux provinces et territoires des fonds réservés à ces activités, et ce dans le cadre d'accords bilatéraux et généraux qui respectent les champs de compétence et les besoins uniques de chaque province et territoire. Les accords bilatéraux relatifs à ces contributions sont négociés aux termes d'un protocole conclu par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Deux programmes pancanadiens financés par le gouvernement fédéral et coordonnés par le CMEC donnent aux jeunes la possibilité de participer à un échange et d'étudier pendant l'été pour parfaire la maîtrise de la langue seconde.

### ***Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)***

***Rôle du CMEC*** – Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été créé en 1967 par les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation désireux de se donner un forum où ils pourraient discuter d'enjeux communs, entreprendre ensemble des initiatives sur l'éducation et promouvoir les intérêts des provinces et territoires auprès des organisations pancanadiennes du secteur de l'éducation, du gouvernement fédéral, des gouvernements étrangers et des organisations internationales. Le CMEC est le porte-parole pancanadien de l'éducation au Canada et, par son entremise, les provinces et territoires travaillent ensemble sur des objectifs communs couvrant un large éventail d'activités aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire.

# Index

## A

Agriculture and Agri-Food Canada · 58  
Alberta · 12, 14, 15, 16, 18, 20, 21, 25, 33, 35, 37, 38, 46, 52, 56, 59, 61, 63  
Alberta XE "Canada: Provinces & Territories: Alberta" XE "Alberta" Council for Environmental Education · 16, 59, 63  
Association des collèges communautaires du Canada · 23, 47, 59  
Association des universités et collèges du Canada · 23, 47, 59  
Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement · 35, 48, 59  
atténuation de la pauvreté · 3, 7, 9  
autochtone · 6, 22, 31, 50, 51, 52

## B

biosphere · 58

## C

Canada  
Provinces & Territories  
Alberta · 16, 59, 63  
Saskatchewan · 57  
provinces et territoires  
Alberta · 12, 14, 15, 16, 18, 20, 21, 25, 33, 35, 37, 38, 46, 52, 56, 59, 61, 63  
Colombie-Britannique · 14, 18, 23, 24, 26, 29, 31, 36, 37, 38, 41, 42, 44, 51, 56, 61, 63  
Île-du-Prince-Édouard · 12, 13, 18, 38, 40, 43, 50, 56, 57, 65  
Manitoba · 11, 14, 15, 18, 30, 33, 34, 37, 42, 43, 56, 61, 62, 64  
Nouveau-Brunswick · 11, 14, 18, 31, 33, 42, 44, 46, 50, 56, 62, 64  
Nouvelle-Écosse · 14, 18, 20, 21, 23, 25, 37, 39, 46, 50, 56, 62  
Nunavut · 12, 13, 14, 18, 21, 37, 43, 49, 56, 64  
Ontario · 14, 16, 17, 19, 23, 25, 36, 38, 40, 44, 46, 47, 50, 52, 56, 61, 62, 63, 64  
Québec · 10, 21, 22, 24, 29, 31, 36, 38, 41, 42, 44, 46, 48, 56, 61, 62, 65  
Saskatchewan · 14, 17, 18, 20, 27, 33, 37, 40, 42, 46, 50, 57, 62, 63  
Terre-Neuve-et-Labrador · 10, 18, 19, 43, 50, 57, 62, 65  
Territoires du Nord-Ouest · 13, 18, 22, 37, 40, 50, 52, 57, 65  
Yukon · 30, 37, 38, 45, 49, 57, 63, 65  
Canada Centre for Environmental Education · 61  
Canada Research Chair in Environmental Education · 62  
Canadian Commission for UNESCO (CCU) · 63, 64  
Canadian Environmental Literacy Project · 39, 59  
Canadian Institute for Environmental Law and Policy · 64  
*Canadian Journal of Environmental Education* · 65

Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS) · 59  
Centre de droit international du développement durable · 42  
Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne · 61  
Centre for Interactive Research on Sustainability · 41, 61  
Centre for Native Policy and Research · 51, 59  
Centre régional d'expertise · 16, 17  
Centre REP'ERE – Ressources pédagogiques en éducation relative à l'environnement · 59  
Centres for Research in Youth, Science Teaching and Learning (CRYSTAL) · 61  
Centres régionaux d'expertise · 16, 17  
Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement · 62  
citoyenneté · 5, 9, 18, 20, 22, 33, 46  
Coady International Institute · 46, 62  
collège · 26, 43  
collèges · 22, 23, 39, 47, 49  
Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU) · 32, 33  
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) · 3, 5, 7, 8, 9, 15, 17, 46, 47, 54, 55  
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] · 3, 7, 58, 64  
Conseil national d'experts en éducation au développement durable · 59  
consommation · 17, 22, 28

## D

démocratie · 3, 5, 7, 9, 48  
développement  
rural · 9, 41  
urbain · 3, 29, 41, 53  
développement rural · 9, 41  
développement urbain · 3, 29, 41, 53  
diversité · 3, 4, 7, 8, 9, 12, 14, 18, 20, 21, 31, 32, 33, 34, 40, 46, 48, 53  
culturelle · 3, 7, 9, 31, 33, 48, 53  
diversité biologique · 20  
droits de la personne · 3, 5, 7, 9, 13, 14, 16, 18, 22, 32, 33, 42, 48, 52, 53

## E

écoles publiques · 24  
économie · 7, 9, 10, 14, 23, 27, 29, 30, 35, 51, 58  
égalité · 3, 4, 5, 7, 9, 13, 14, 18, 21, 34, 42, 46, 47, 48  
égalité des sexes · 3, 9, 13, 14, 42, 46, 47  
enseignants · 4, 5, 6, 8, 11, 15, 16, 18, 19, 22, 28, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 44, 47, 53, 54, 55, 62, 64  
enseignement postsecondaire · 6, 11  
enseignement primaire-secondaire · 9  
Environment and Sustainable Development Research Centre · 62  
Environnement Canada · 3, 7, 14, 15, 17, 25, 26, 28, 29, 37, 38, 58  
ENvironnement JEUnesse · 31, 60  
Equitas · 60  
Équiterre · 31, 60

éthique · 7, 9, 21, 41, 43, 52  
EYES Project · 60

## F

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants  
(FCE) · 22  
First Nations · 51, 60  
First Nations XE "First Nations" Environmental Network ·  
51, 60  
Fondation David Suzuki · 32

## G

gestion  
ressources naturelles · 3, 5, 7, 9, 42, 43  
gestion des ressources naturelles · 3, 5, 7, 9, 42, 43  
gouvernement du Canada · 4, 5, 7, 12, 25, 29, 44, 45, 47,  
54, 57  
Green Teacher · 39, 60

## H

Health Canada · 58

## I

Île-du-Prince-Édouard · 12, 13, 18, 38, 40, 43, 50, 56, 57,  
65  
inclusif · 7, 42  
inclusivité · 40  
Indian and Northern Affairs Canada · 57  
Inside Education · 35, 60  
Institute for Biodiversity, Ecosystem Science and  
Sustainability · 43, 62  
International Centre for Governance and Development · 42,  
62

## L

Lakehead University · 65  
Le Club 2/3 · 59

## M

Ma rue verte · 22, 36, 60  
Manitoba · 11, 14, 15, 18, 30, 33, 34, 37, 42, 43, 56, 61, 62,  
64  
McGill University · 61  
modèles de consommation · 9

## N

Natural Resources Canada · 58  
Natural Resources Institute · 42, 62  
Nouveau-Brunswick · 11, 14, 18, 31, 33, 42, 44, 46, 50, 56,  
62, 64  
Nouvelle-Écosse · 14, 18, 20, 21, 23, 25, 37, 39, 46, 50, 56,  
62  
Nunavut · 12, 13, 14, 18, 21, 37, 43, 49, 56, 64

## O

Ontario · 14, 16, 17, 19, 23, 25, 36, 38, 40, 44, 46, 47, 50,  
52, 56, 61, 62, 63, 64  
Ontario College of Teachers · 64

## P

paix · 3, 7, 9, 22, 31, 37, 48, 52  
pauvreté · 32, 33, 42, 47  
Pembina Institute · 60  
Planèt'ERE · 60  
Premières nations · 26, 28, 30, 44, 49, 50, 51  
Prince of Wales Northern Heritage Centre · 57  
production · 9, 17, 30, 44  
protection de l'environnement · 3, 7, 9, 23, 27, 30, 41, 45

## Q

Québec · 10, 21, 22, 24, 29, 31, 36, 38, 41, 42, 44, 46, 48,  
56, 61, 62, 65

## R

race · 43  
racisme · 31, 33  
Regional Centres of Expertise · 62  
REP'ERE · 59  
Réseau canadien d'éducation et de communication relatives  
à l'environnement · 60  
Réseau environnemental des jeunes · 16, 60  
responsabilité des entreprises · 9  
ressources naturelles · 12, 16, 41, 42, 43, 52  
Royal Roads University · 61  
Royal Saskatchewan Museum · 57

## S

santé · 7, 9, 12, 17, 22, 27, 30, 41, 42, 45, 51, 52  
Saskatchewan · 14, 17, 18, 20, 27, 33, 37, 40, 42, 46, 50,  
57, 62, 63  
sécurité · 7, 9, 27, 40, 45, 52  
Service Canada · 58  
Service des programmes d'études Canada · 40  
sexe · 43  
Sierra Club of Canada · 63  
Simon Fraser University · 61  
Sir Wilfrid Grenfell College · 62  
Sudbury Regional Centre of Expertise on Education for  
Sustainable Development · 63

## T

Terre-Neuve-et-Labrador · 10, 18, 19, 43, 50, 57, 62, 65  
Territoires du Nord-Ouest · 13, 18, 22, 37, 40, 50, 52, 57,  
65  
The Natural Step · 37, 60  
Toronto Regional Centre of Expertise on Education for  
Sustainable Development · 63  
Transport Canada · 58

## U

UNESCO · 3, 5, 7, 11, 24, 31, 32, 33, 40, 41, 47, 58, 62,  
63, 64  
Université de l'Arctique · 49  
universités · 4, 5, 16, 23, 24, 37, 39, 40, 41, 42, 44, 46, 47,  
49, 52  
University of British Columbia · 61  
University of Manitoba · 62  
University of New Brunswick · 62  
University of Ottawa · 61  
University of Prince Edward Island (UPEI) · 65  
University of Quebec in Chicoutimi · 62  
University of Quebec in Montreal · 62  
University of Saskatchewan · 62  
University of the Arctic · 63

## Y

York Institute for Research and Innovation in Sustainability  
· 63  
York University · 62, 63  
YOUCAN · 61  
YOUCAN – Youth Canada Association · 61  
Yukon · 30, 37, 38, 45, 49, 57, 63, 65  
Yukon College · 63

